



Centre Intercommunal
d'Action Sociale

Questembert Communauté

La Maison Pop'
Projet social

2022 - 2024

QUESTEMBERT
COMMUNAUTE

Sommaire

Table des matières

1/ Déclaration d'intention et valeurs	3
2/ Historique du projet « Centre social »	4
1 - Du CEJ à la CTG, premières réflexions	5
2 - La CTG : une démarche innovante	6
3 - Un nouveau projet politique... du Diagnostic au projet d'un Centre Social	7
3/ La méthode pour l'élaboration du projet	11
1 - Les critères du projet social	11
2 - Les réflexions sur l'élaboration	12
3 - Les étapes.....	13
4 - La méthodologie	23
5 - Les conditions de mise en œuvre du diagnostic	32
4/ Le diagnostic de territoire	41
1 - Données froides du territoire	42
2 - Données chaudes	50
3 - Les problématiques	59
4 - Les enjeux.....	65
5/ Le projet de la Maison POP'	66
1 - L'animation globale est une méthode de travail au cœur du fonctionnement du Centre Social pour... ..	66
2 - La fonction d'accueil et d'écoute, l'ouverture à tous	67
3 - La participation des habitants	71
4 - Développement des compétences psychosociales	73
5 - Des espaces intergénérationnels sur les 7 communes : « local habitants »	76
6 - Changement de posture « animation globale » et réorganisation du service pour tendre vers un centre social.....	79
7 - Le travail et les relations avec les partenaires, les dynamiques existantes ou à développer	80
6 / Animation collective famille.....	82
1 - Qu'est-ce que la famille ?	82
2 - Le soutien à la parentalité	82
Les principes fondamentaux du soutien à la parentalité :	82
C'est au travers de cette définition et ces principes fondamentaux que nous aborderons nos actions et interventions en faveur de la parentalité.	82
3 - L'animation famille au sein d'un centre social.....	83
4 - La référente famille.....	83
5 - Diagnostic des familles du territoire.....	84

6 - Enjeux et objectifs prioritaires du projet famille	88
7 - Démarche et méthode de travail pour mettre en œuvre le projet famille	89
8 - L'interconnaissance et le partenariat	92
7/ Fonctionnement de la structure	93
1- Les locaux.....	93
2- Organigramme	94
3- Généralités	94
4- La formation : outil pour le Centre Social	95
5- Les moyens logistiques.....	95
6- La stratégie de communication mise en place auprès des différents publics et des partenaires	96
7- Les moyens humains.....	98
8 - Les moyens financiers	99
8/ Les actions au regard des priorités retenues et des objectifs de la structure pour le contrat de projet	100
1- Les axes	100
2- Priorisation des actions pour la période de juillet 2022 à fin 2024	101
9/ L'évaluation du projet.....	109
10/ En conclusion.....	110
11/ Annexes.....	111
12/ Fiches Actions.....	111

1/ Déclaration d'intention et valeurs

Située au Sud Est du département du Morbihan, QUESTEMBERG COMMUNAUTÉ, peut être qualifiée d'interface Terre Mer.

Fort de ses 23 000 habitants, de ses 13 Communes, d'une ville centre de 8 000 habitants, de communes rurales et deux communes à proximité immédiate du littoral, le territoire de Questembert Communauté est devenu très attractif et ne cesse de voir s'accroître sa population.

Le territoire de Questembert Communauté se doit de proposer à ses habitants une offre sociale de qualité pour l'ensemble de la population en prenant en considération son évolution et les nouveaux besoins qui se font jour.

Déjà doté d'un service Enfance Jeunesse communautaire et d'un Centre Social associatif sur une partie de leur territoire, les élus de la Communauté ont fait le choix de structurer cette offre en créant un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

« Notre volonté de permettre à l'ensemble de la population, jeunes ou moins jeunes, nouveaux arrivants ou plus anciens, de bénéficier d'une offre en termes d'accompagnement et d'animation sociale au plus près des habitants et avec eux ».

Pour se faire, il a été décidé de créer un Centre Social communautaire en complémentarité du Centre Social associatif existant, sur la partie du territoire n'en bénéficiant pas,

Ce nouvel équipement de proximité à vocation sociale sera accessible à l'ensemble de la population. Il prendra en compte l'ensemble de ses composantes et des aspirations des habitants.

Par sa fonction d'animation, il vise à faire participer le plus grand nombre à la vie locale, en accordant une attention particulière aux familles et aux personnes confrontées aux difficultés sociales, économiques et culturelles.

Nous avons construit notre projet en nous fondant sur les valeurs inscrites dans la charte de la Fédération Nationale des Centres Sociaux, à savoir :

- la dignité*
- la solidarité*
- la démocratie*

Notre objectif est de rompre l'isolement des habitants de notre territoire et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, en leur permettant d'être actrices et d'assumer un rôle au sein d'un collectif.

Notre projet, à l'issue des travaux des comités techniques, des rencontres avec les habitants, les échanges entre les élus, les partenaires et les services ont permis de dégager trois axes à mettre en œuvre à la création du Centre Social :

- Accompagner les transitions et les actions de solidarité
- Renforcer le lien social, la proximité et le maillage territorial
- Accompagner les familles du territoire

Nous sommes convaincus que ce projet répond aux besoins de nos habitants et qu'il contribuera au bien vivre sur notre territoire.

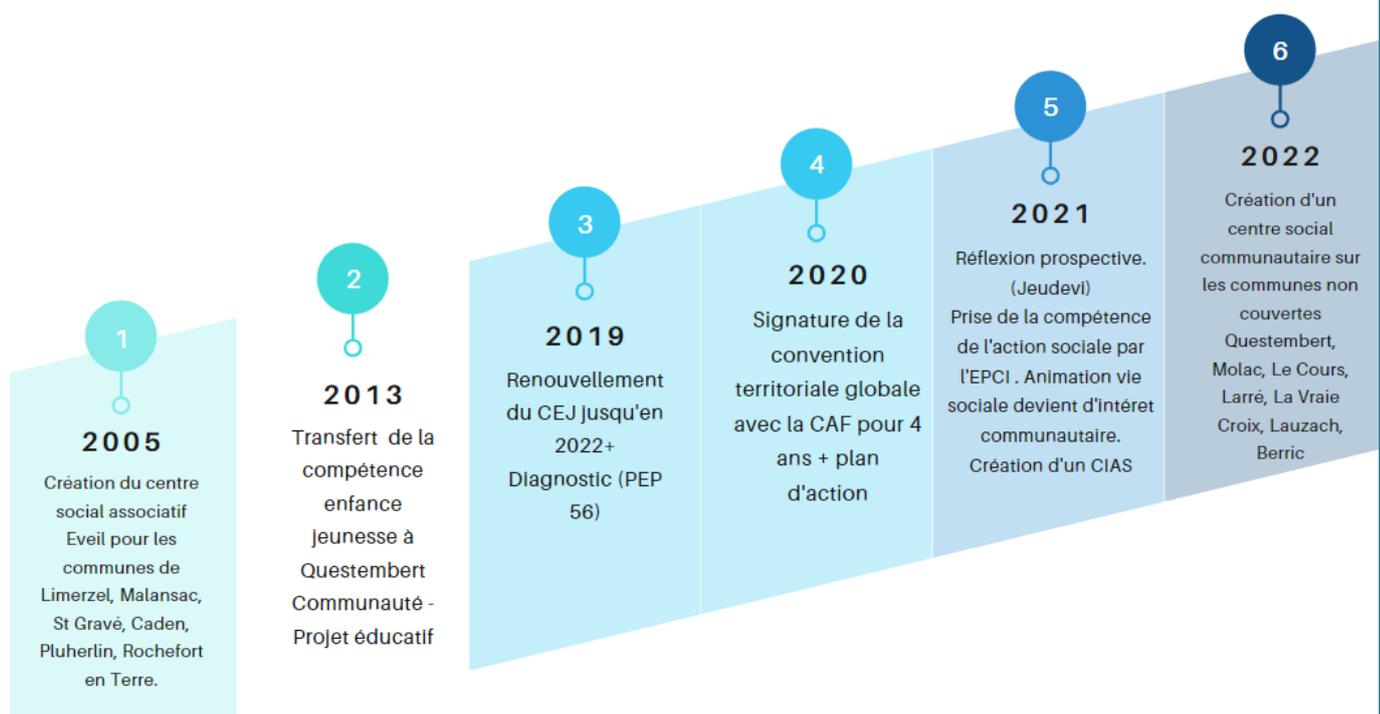
2/ Historique du projet « Centre social »

L'EPCI a été créé en 1997 par le rapprochement entre deux cantons.

En 2012 un travail d'harmonisation a été engagé entre Questembert et l'association Éveil mais des difficultés dans l'organisation sont apparues. Bien que la concertation soit présente, l'absence de pilotage n'a pas permis l'aboutissement de la démarche.

En 2020, la nouvelle mandature a souhaité cheminer vers un service auprès de la population plus homogène avec un pilotage commun.

Les grandes étapes historiques



1 - Du CEJ à la CTG, premières réflexions

En 2019, dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (2019 - 2022), Questembert Communauté a réalisé un diagnostic conduit par les PEP 56.

Face au constat d'une croissance démographique soutenue, les élus souhaitaient offrir des conditions d'accueil optimales à la population avec des services structurés, adaptés et de qualité.

L'enjeu pour la collectivité était d'identifier les besoins pour assurer le maillage du territoire. Cette élaboration était principalement basée sur le projet de service en direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Au regard du diagnostic des besoins, un certain nombre de postes d'amélioration des services à la population de Questembert Communauté en matière de Petite enfance et d'Enfance-Jeunesse apparaissaient concernant l'accessibilité aux services, le calibrage de l'offre et la dynamique de coopération.

En janvier 2020, dans le cadre de la mise en place de la CTG (Convention Territoriale Globale), un forum avec les acteurs du territoire a pu se tenir pour amorcer une réflexion commune.

Différentes thématiques ont pu être abordées : le cadre de vie et le logement, l'offre d'accueil Petite Enfance, Enfance-Jeunesse, l'accompagnement des parents, la santé et l'accès aux droits, l'accessibilité des services et l'animation de la vie sociale.

Les professionnels devaient partager des constats, et échanger sur les atouts et les contraintes du territoire sur chaque thème avec un recueil de propositions, de questionnements et d'idées. La démarche de cette CTG prend alors tout son sens. Celle-ci est signée en 2020 pour 4 ans.

Fiche réalisée durant le forum

Animation de la vie sociale

FORCES

- Des structures / projets dynamiques (MAC, Eveil, LAEP, tiers lieux...)
- Une vie associative dynamique
- Des activités intergénérationnelles
- Maillage du territoire, par l'itinérance ou la décentralisation
- Des dynamiques de solidarité

FAIBLESSES

- La scission Est / ouest du territoire
- Des mouvements de population : départ des jeunes / nouveaux arrivants retraités / actifs travaillant à l'extérieur
- Communication interconnaissance : visibilité de l'information : manque d'interconnaissance des acteurs
- Isolement / difficultés de mobilité / personnes fragilisées / fracture numérique

Propositions / pistes

- Développer l'interconnaissance, les collaborations, la communication
- Développer les démarches d'aller vers les habitants
 - Réfléchir à des lieux de proximité sur l'ensemble du territoire
 - Solutions de mobilités accessibles aux personnes fragilisées
- Développer l'écoute et la participation
 - Développer des espaces d'expression
 - Mobiliser des habitants pour impulser des actions et des projets
- Développer le lien social en s'appuyant sur des dynamiques intergénérationnelles, solidaires
- Développement d'une structure type centre social ou EVS en appuyant sur Eveil

2 - La CTG : une démarche innovante

Le diagnostic partagé a pu identifier l'ensemble des ressources et des besoins, construire une vision commune du territoire et de ses priorités avec la définition du plan d'action sur une période de 4-5 ans. La convention territoriale globale avec la CAF est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Signer une CTG permet d'avoir une vision globale et décloisonnée, de fixer un cap, de clarifier les interventions, faciliter la prise de décision et valoriser les actions. Elle implique une forte mobilisation des élus locaux, de la direction et du Conseil d'Administration de la CAF dans la conduite et le suivi de la démarche.

- Les axes :

Développer l'animation de la vie sociale sur l'ensemble du territoire

Améliorer l'accessibilité des services à l'ensemble de la population

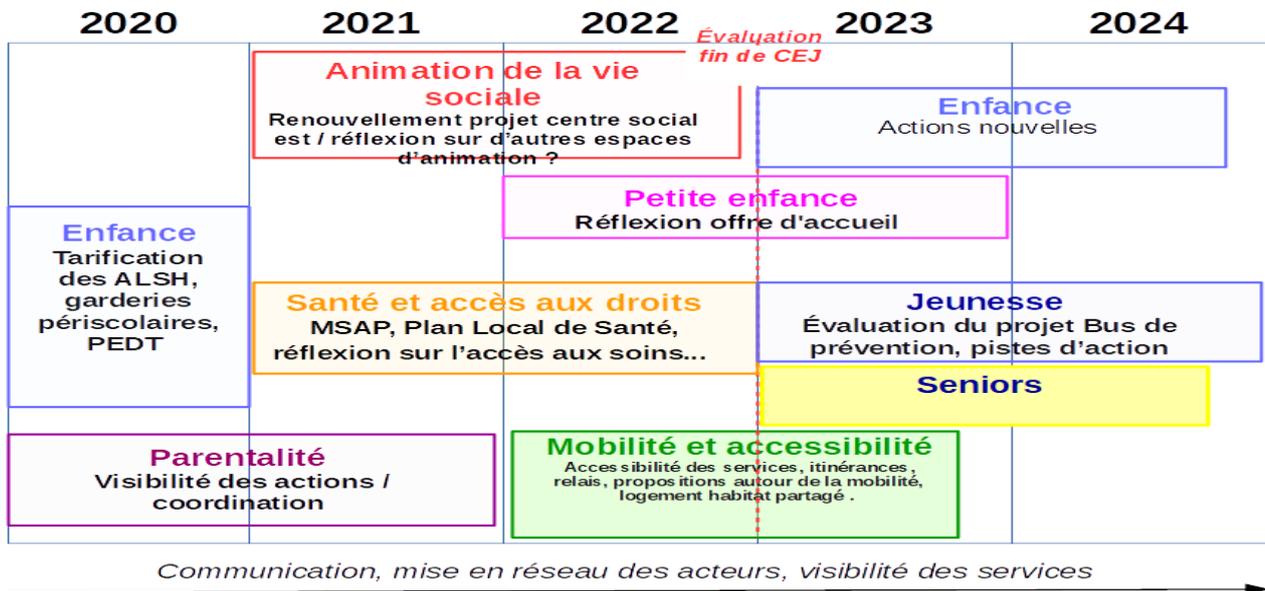
Renforcer l'accès aux droits et l'inclusion numérique (MSAP, bus itinérant et projet des « invisibles »)

Accompagner la parentalité pour l'ensemble des familles ayant des jeunes enfants et/ou des jeunes

Diversifier l'offre d'accueil des jeunes enfants : structure d'accueil collectif, Maisons d'Assistantes Maternelles

Réfléchir sur le cadre de vie et le logement : Résidence intergénérationnelle ...

Ainsi les élus ont pu définir un plan d'action sur les quatre années



3 - Un nouveau projet politique... du Diagnostic au projet d'un Centre Social

Les élus ont exprimé l'intention de développer l'animation de la vie sociale sur l'ensemble du territoire, d'inventer un modèle de développement spécifique au territoire avec une prise de la compétence de l'action sociale.

À partir de l'état des lieux, le diagnostic avait pour enjeu de mettre en avant les problématiques et d'identifier les enjeux auxquels le territoire était confronté et sera confronté à l'avenir. Il s'agissait de sonder plusieurs acteurs du territoire dans l'ensemble des domaines de la vie publique et privée (élus, DGS et secrétaires de mairie, acteurs socio-économiques...) en les rencontrant, mais également en les mobilisant lors de réunions, de groupes de travail ou de commissions.

Le but était de déterminer ce que les élus voulaient faire et ce que le territoire était capable de faire.

Il s'agissait aussi de mettre en évidence les forces et faiblesses du territoire et faire ressortir



les pistes d'opportunité et les marges de manœuvre en identifiant les risques, ainsi que les contraintes internes et externes, et en nommant les structures services et événements sur le territoire.

Ce travail préalable de diagnostic a été accompagné par un groupe de pilotage garant de l'avancée du projet et de son ancrage dans les préoccupations des habitants. Ce groupe de pilotage intégrait des élus communautaires de la commission "population vie sociale et solidarité", les services de la CAF, des représentants de la direction départementale de la cohésion sociale, des représentants de professionnels de territoires, du département, et des représentants de la société civile.

Pour assurer ce pilotage, Questembert Communauté a missionné le cabinet d'étude **Jeudevi** pour l'accompagner avec ses partenaires de proximité dans une réflexion prospective :

- Analyser l'offre sociale existante sur le territoire et construire le projet le plus pertinent pour les habitants, pour une équité de service sur l'ensemble du territoire,
- Étudier les modalités et implications de chacun des scénarios possibles : CIAS (centre intercommunal d'action sociale) piloté par la collectivité ; création d'un Espace de Vie Sociale à l'ouest du territoire, articulé au centre social existant à l'est développement d'un maillage de tiers lieux etc.
- Faire des préconisations pour la gouvernance de l'action sociale du territoire.
- Structurer la réflexion de deux groupes prospectifs (comité technique "Animation de la vie sociale", comité technique "Accès aux droits")
- Animer et capitaliser les échanges (participation de 12 des 13 communes de l'EPCI) ;

Les premières orientations proposées en comité de pilotage se sont articulées autour d'une volonté d'équité, de solidarité entre les communes avec la question sous-jacente de l'animation de la vie sociale d'intérêt communautaire, mais aussi :

- D'un engagement dans la durée
- D'une volonté d'harmonisation sur tout le territoire (harmonie ≠ uniformité)
- D'une volonté de gouvernance paritaire (élus, acteurs qualifiés, habitants)
- D'une participation des communes à la gouvernance de la politique sociale
- D'un financement égalitaire (au nombre d'habitant) mais équité dans le service (répondre aux demandes et besoins spécifiques)
- D'un souhait de débattre sur l'enjeu suivant : continuité historique, continuité éducative

Les axes retenus pour le projet social de territoire....

Au cours de ces temps de réflexion, **deux axes majeurs** sont apparus.

- Le volet « **animation de la vie sociale** » avec l'enfance, la jeunesse, la réussite éducative, accès aux loisirs, développer les solidarités et la citoyenneté active, prendre en compte les fragilités
- Le volet « **accès aux droits** » avec la mobilité, l'aller vers, le logement (offre de logement, logement social, logement d'urgence), les personnes âgées et personnes en situation de handicap (accueil, information DAC, intergénération), le numérique, l'Espace France Services.

Les enjeux communs à ces thématiques sont :

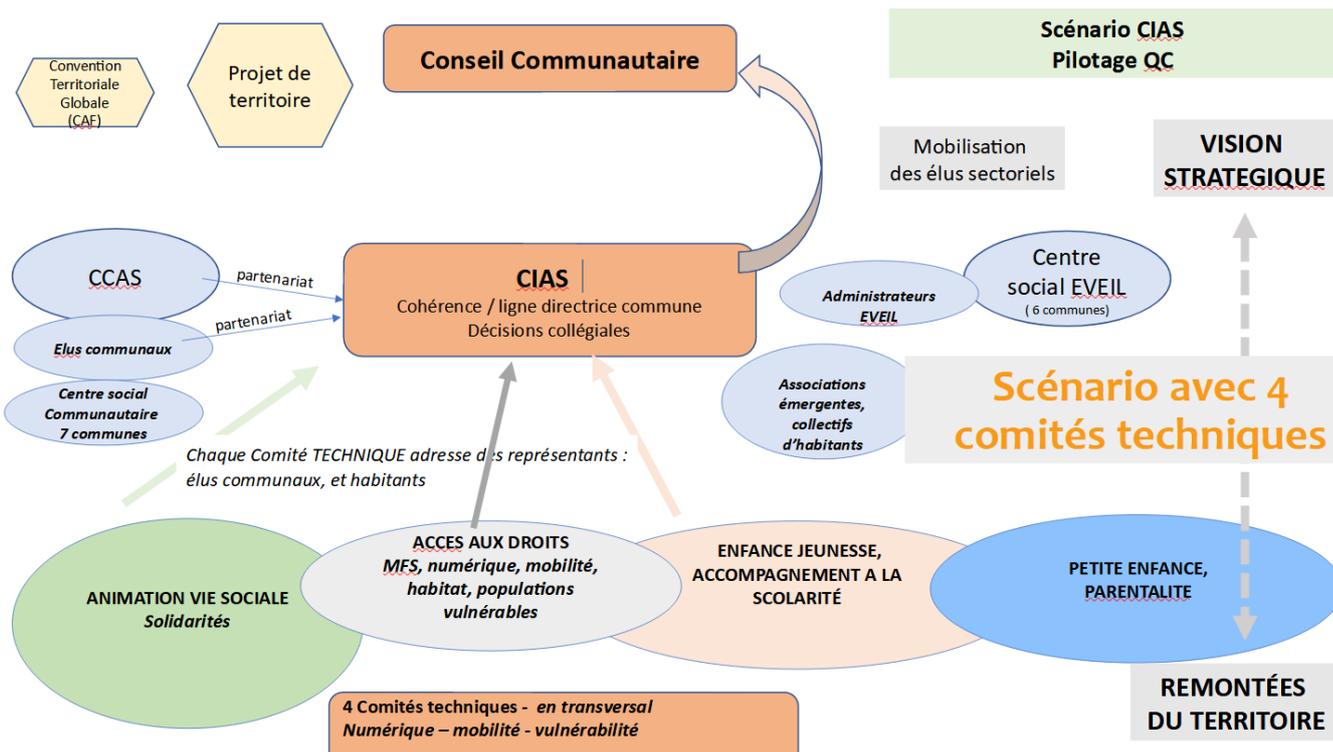
- La prise en compte globale des situations, parcours de l'utilisateur, de la personne
- L'articulation individuel / collectif, liens entre publics, intergénération
- La mise en réseau des acteurs : espaces de concertation opérationnels
- L'affirmation d'un projet politique d'action sociale
- La démarche participative
- La nécessité de réaliser un inventaire, un état des lieux : adaptation aux besoins ; appui sur les ressources locales, notamment les associations
- La mise en avant d'espaces de proximité dans chaque commune ; espaces de rencontres, de liens
- L'identification de représentants sur chaque territoire ; binômes professionnels / bénévoles
- Le développement de "l'aller vers"

....avec une gouvernance

En juin 2021, à l'issue du travail du comité de pilotage, le scénario retenu permet de prendre appui sur l'histoire du territoire et du Centre Social Éveil, et de favoriser la continuité et la cohérence des accompagnements socio éducatifs (enfants, jeunes, parents, personnes vulnérables), et la coopération technique entre les différents personnels (Questembert Communauté / l'Association Éveil / les CCAS...)

L'équité du service public est entendue au sens d'une harmonisation de l'offre sur les territoires, prenant appui sur une diversité d'acteurs possibles : services intercommunaux, services municipaux, associations, collectifs...

L'harmonie ne signifie pas une uniformité. Le modèle de gouvernance retenu permet un partage des décisions, une coopération entre élus communaux, élus communautaires, associations, habitants, personnes qualifiées.



... Et par une prise de compétence de l'action sociale et la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Au vu du diagnostic de territoire petite enfance enfance jeunesse réalisé entre 2019 et 2020 et au vu de la signature de la convention territoriale globale le 13 février 2020 (pour 4 ans) et en considérant le travail de réflexion mené dans différentes instances, les élus communautaires lors du conseil du 5 juillet 2021 (délibération n°2021 07 n°03) ont validé la création d'un CIAS, suite à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence action sociale à l'échelle du territoire.

Ainsi, il a été décidé que l'**Animation de la Vie Sociale** est d'intérêt communautaire avec une gestion directe ou déléguée et/ ou coordination entre les différents partenaires intervenant sur la thématique d'intérêt communautaire pour le territoire (collectivités territoriales, associations, établissements sanitaires ou médico-sociaux), et/ou le financement des actions sur le territoire.

Avec tout le travail au préalable entrepris par les groupes de travail et les retours des comités de l'animation de la vie sociale, les membres élus du CIAS ont trouvé pertinent de créer un Centre Social sur les communes non couvertes du territoire afin de conforter la démarche d'élaboration du projet social du territoire. Le souhait est de développer au sein des communes de La Vraie Croix, Larré, Le Cours, Molac, Questembert, Berric, Lauzach, des actions pour et avec les habitants.

Les objectifs fléchés visent à organiser **une fonction d'accueil et d'écoute des habitants**, des

familles et des associations et de renforcer les **solidarités entre les personnes tout en les intégrant dans des projets collectifs**, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social et de porter une **attention particulière** aux familles et aux publics fragilisés.

3/ La méthode pour l'élaboration du projet

1 - Les critères du projet social

Les finalités d'un Centre Social et son cadre réglementaire ont été présentés le 4 novembre 2021 par la CAF et également lors du Comité technique du 18 janvier. Il précise les éléments suivants :

Le CSI est un espace agréé et financé par la CAF

Un cadre de référence clair :

Pour être agréé Centre Social par la CAF, le CSI doit se conformer aux circulaires n°06-2016 « Animation de la Vie Sociale » du 16 mars 2016, et n°2012-013, du 20 juin 2012, à la lettre circulaire n° 2015-017, du 22 juillet 2015 de la CNAF, et répondre aux finalités, aux missions et aux modalités de participations suivantes :

Les finalités des Centres Sociaux :

- Inclusion sociale et socialisation des personnes
- Développement des liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire
- Prise de responsabilité des usagers et développement de la citoyenneté de proximité

Des valeurs et des principes :

- Le respect et la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité et la mixité
- La solidarité
- La démocratie, la participation et le partenariat

Des missions générales :

- Un lieu de proximité à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Cinq missions complémentaires :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels et des associations
- Assurer une attention particulière aux publics fragilisés
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population
- Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs impliqués dans les problématiques sociales

Agrément spécifique : projet famille

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra familiale et aux relations et solidarités intrafamiliales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés dans le centre social intercommunal
- Faciliter l'articulation des actions familles du CSI avec celles conduites par les partenaires du territoire

Les modalités de participation des habitants :

Degrés d'implication des habitants au regard de la circulaire CNAF	☐ 1 Présence, consommation de services ou d'activités Usagers	☐ 2 Implication dans une instance de consultation et d'information Participation aux réunions d'information	☐ 3 Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif contribution ponctuelle	☐ 4 Collaboration permanente et prise de responsabilité Animateur-bénévole d'ateliers	☐ 5 Contribution au processus de décision Comité de pilotage
--	---	--	--	--	---

2 - Les réflexions sur l'élaboration

L'élaboration du projet social s'est voulu fédérateur aussi bien dans l'élaboration que dans sa mise en œuvre.

L'ambition a été de créer une dynamique collective.

La création d'un projet social intercommunal est un moment important dans la vie d'un territoire. Il est l'occasion de réinterroger la réalité des communes et de ses habitants pour définir les futurs axes et objectifs des années à venir. Notre volonté a été d'associer le maximum de personnes pour être au plus juste et au plus près de la réalité du territoire.

En effet, un Centre Social est un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels. Ces derniers doivent être capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire.

Les centres sociaux répondent à la méthode du développement social local qui a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux d'un territoire – habitants, élus, représentants d'associations et de professionnels afin d'impulser une dynamique collective autour de préoccupations communes.

Dans la construction de la démarche, nos points de vigilance ont été les suivants :

- En tant que projet intercommunal situé sur un territoire rural, comment rassembler et rendre visible la démarche ?

Notre parti pris :

- S'appuyer sur les élus et techniciens communaux qui accompagnent l'élaboration du projet et qui font office de relais sur leurs communes.
- Favoriser « l'aller vers » à travers notre diagnostic partagé.

- Comment favoriser la participation des habitants dans l'élaboration du projet ?

Notre parti pris :

- A travers les outils du diagnostic partagé, laisser la possibilité aux habitants de participer à un temps d'informations et de restitutions, afin de les rendre acteurs au comité technique animation de la vie sociale.

- Comment impliquer les professionnelles du service Éducation - Cohésion sociale au départ du projet et plus largement les professionnelles du CIAS ?

Notre parti pris :

- Créer un groupe projet moteur et un groupe projet plus large incluant les professionnels stratégiques du service. Établir une journée de présentation de l'animation de la vie sociale à l'ensemble des équipes du service et définir des temps de retour tout au long de l'élaboration.
- Permettre aux professionnels de rencontrer les acteurs du Centre Social Eveil afin de favoriser et développer l'interconnaissance et les missions d'un Centre Social, de façon individuelle et en lien avec les postes et les missions de chacun. Par exemple, la personne chargée d'accueil du service a rencontré son homologue du CS Eveil, les coordinateurs enfance et jeunesse du service ont des temps réguliers de travail avec la coordinatrice enfance jeunesse du CS Eveil.
- Faire le lien avec la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne et participer aux temps de formations et de concertations thématiques (journée « aller vers » régionale du 29 avril, participation des animateurs jeunesse du service).
- Participation à un banquet citoyen le 7 mai.
- Établir des étapes de formations en direction des professionnels avec une journée de formation « les fondamentaux des Centres Sociaux » en direction des professionnels du CIAS et des élus référents.
- Convier les professionnels du CIAS au comité technique et au diagnostic partenaire.
- Une formation de deux jours est prévue fin 2022 sur le développement du pouvoir d'agir.

3 - Les étapes

A partir de septembre 2021, le pilotage a été identifié comme étant un enjeu majeur pour conduire la démarche

Dès cette date, la responsable du service Éducation - Cohésion sociale a été mandatée afin de travailler sur l'élaboration du projet social.

Il s'en est suivi des rencontres entre élus et techniciens pour la mise en place du CLAS. Ces rencontres ont permis un premier temps d'informations sur l'animation de la vie sociale. Elles nous ont permis de définir avec les élus, la vision de l'animation de la vie sociale de leur commune, dans l'optique du diagnostic partagé à venir.

Étape 1
Définition du pilotage : enjeu
majeur pour conduire la
démarche

Étape 2
La responsable du service
Education cohésion social est
mandatée pour élaborer le
projet social

Étape 3
Rencontre avec les élus pour
la mise en place du CLAS



Étape 4
Rencontre avec les élus pour
définir la vision de l'animation
de la vie sociale sur leur
commune

Étape 5
Elaboration de la démarche du
diagnostic partagé

Étape 6
Temps de travail avec les
acteurs et les partenaires du
territoire



Période d'octobre à novembre 2021 : Rencontres avec les partenaires stratégiques

Date Cadre	Nos objectifs	Outils	Présents	Perspectives
9 octobre : Rencontre régionale des acteurs centres sociaux en gestion « collectivités territoriales » Organisé par la FCSB	- Interconnaissance à travers la rencontre et les ateliers - Prise en compte concrète d'un CS en gestion « collectivités territoriales »	- Stand de présentation des CS - Ateliers par thématiques : - La relation Élus/Habitants engagés et les instances - La place du Centre Social dans la collectivité - La place du Centre Social sur son territoire	- Responsable du service Éducation Cohésion sociale - Directrice du CIAS - Vice-président du CIAS	- Faire valider l'accompagnement par la FCSB - S'appuyer sur les retours et échanges autour des ateliers pour aborder la démarche d'élaboration et les enjeux / points de vigilance à avoir.



« Centres Sociaux en gestion collectivités territoriales » Samedi 9 octobre 2021



Présent-e-s :

Joël LE FLOCH - CS Ménimur - Fabien LE BOUTER - CS Kercado - Gaëlle BUCH - CS Le Rohan - Adib BOUSSELHAM (Professionnels) Karine SCHMID (Élue, adjointe déléguée) **Vannes**
M SIELLER (Président de VHBC) Mme RIGAUD (Vice-Présidente déléguée à l'enfance Jeunesse familles) M REBOUX (Maire de Val d'Anast) Mme LOISEAU Delphine, AZAIS Thierry, Brigitte DUCATILLON (Bénévoles), Sarah VANY et Françoise PLUMERT (Professionnelles) **Vallons de Haute Bretagne Communauté**
Morgan RASLE -ROCHE (Élu solidarité-santé), Janine EVRARD (Bénévole), Sophie CORNU (Professionnelle) **Paimpol**
Élise TUAL (Professionnelle), Pascal Mahé (Élu adjoint au Maire) **Romagné**
Jean-Pierre GALUDEC (Vice-Président en charge de l'enfance et de la jeunesse) Laetitia FERREC, Cathy VERGER (Professionnelles) **Questembert Communauté**
Béline KERARON (Professionnelle) **Saint-Avé**
Nicole POULAIN (Élue déléguée au CSI), Pauline LESCOUARCH, Cyrille CANTIN (Professionnels) **Lamballe Terre & Mer**
Isabelle DUPAS (Présidente CCAS) Anne-Laure BACHA (Bénévole) Yann POTHIER (Professionnel) **Séné**
Stéphanie MEAL (adjointe au service aux habitants et à l'inclusion) Charlotte PIERRON (professionnelle) **Dinan**
Laurence LE NEL (professionnelle) **Couesnon-Marche-de-Bretagne**

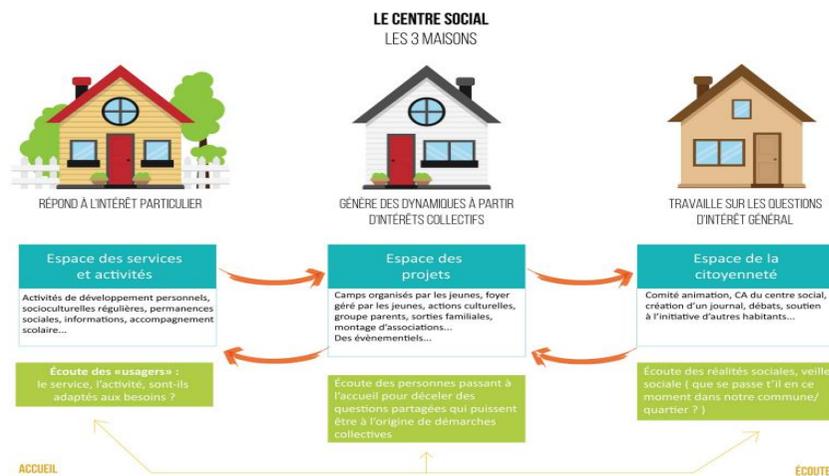
Rappel des Objectifs

- Développer/Enrichir la connaissance des élus et des habitants sur les missions des centres,
- Mieux connaître les besoins des centres sociaux en gestion Coll. T. dont la place et le rôle des bénévoles dans les centres,
- Faire connaître le réseau fédéral et ses actions.

Date Cadre	Objectifs	Présents	Perspectives
18 Octobre : Rencontre avec le délégué de la Fédération des centres sociaux de Bretagne.	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la fédération et du réseau - Demande de la collectivité pour l'accompagnement de la FCSB 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable du service Éducation Cohésion Sociale - Direction Eveil - Direction CIAS - Elus CIAS 	- Validation de l'accompagnement par la FCSB et appropriation des outils et du réseau



Un centre social, on le définit comment ?



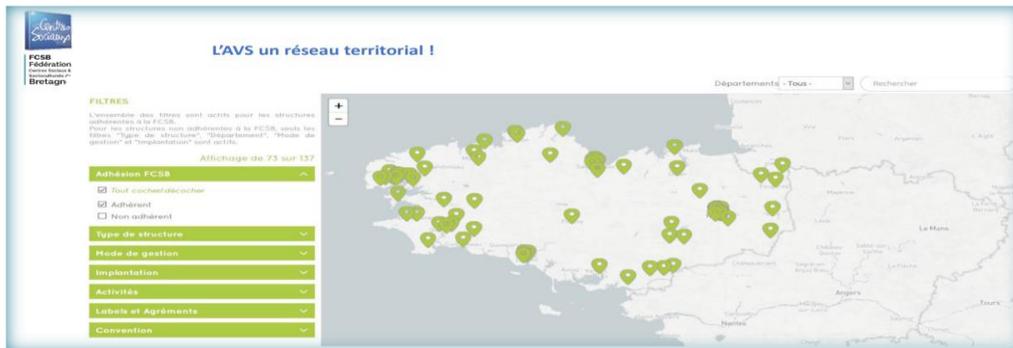


L'animation de la vie sociale (AVS)

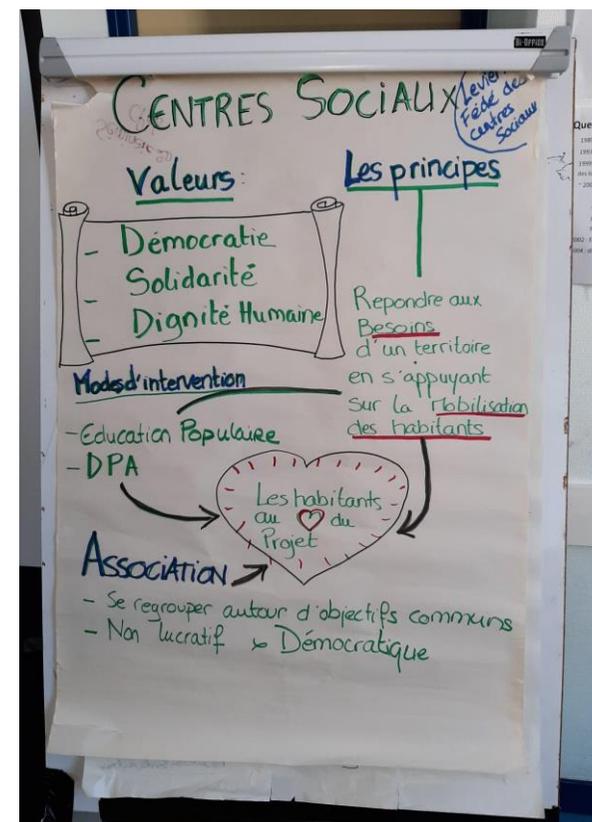
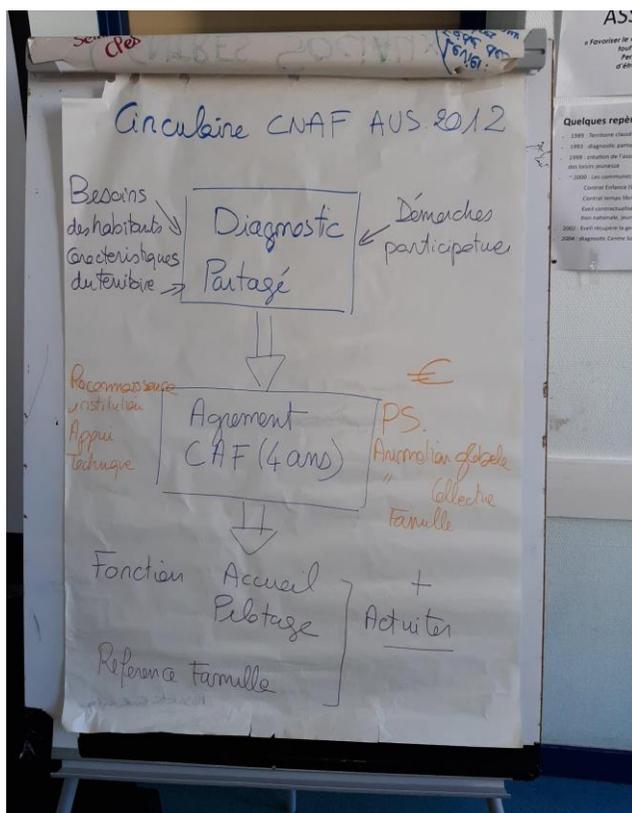
C'est l'histoire de tous !



L'Animation de la Vie Sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales. La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales collectives de notre territoire.



Date Cadre	Objectifs	Outils	Présents	Perspectives
19 octobre : Rencontre avec la directrice CS Eveil	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'historique / évolution du CS Éveil depuis 1999 - Présentation de la démarche Centre Social et des points forts (accueil, écoute, DPA). 	<ul style="list-style-type: none"> - Affiche représentant l'historique et les étapes du CS et la démarche CS - Vidéo sur le DPA et l'animation de la vie social 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable du service Éducation Cohésion Sociale - Animatrice AVS du CIAS - Directrice CS Eveil 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté partagée de s'appuyer sur les compétences et l'historique du CS Éveil tout au long de la démarche



Date Cadre	Objectifs	Présents	Perspectives
4 novembre : Réunion avec le représentant de la CAF	Confirmation des attentes, des critères et des modalités de dépôt du dossier.	<ul style="list-style-type: none"> - Représentant de la CAF - Animatrice AVS du CIAS - Elus référents CIAS - Directrices CIAS 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation commune des critères d'agrément (techniciens et élus) et des enjeux liés à la démarche

Les principaux enjeux et attentes Caf en matière d'Animation de la Vie Sociale (AVS)

Rappel

Un levier de la politique sociale et familiale, qui permet,

De faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne à travers deux types d'équipements auxquels nous délivrons un agrément :

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

C'est quoi un centre social ou espace de vie sociale ?

Pas de définition « standard » mais un certain nombre de conditions à réunir en cohérence avec des finalités, des missions et objectifs généraux et des modalités de fonctionnement.

Des équipements de **proximité**, au sens :

- géographique, implantation...(site unique, multi-sites ou mobile...)
- thématiques et préoccupations abordés, en prise avec besoins et envies des habitants et familles du territoire (*diagnostic partagé*)
- modes de fonctionnement associant les habitants et partenaires à la construction et au portage des projets et actions

Pas de modèle unique mais **les mêmes finalités** : rompre l'isolement des personnes et des familles, développer les liens de solidarité dans la diversité et la mixité sociale et culturelle entre les générations, soutenir la prise d'initiatives et de responsabilité des habitants

Critères d'agrément

La participation des habitants et la coopération locale au cœur de la démarche

- Respect d'une démarche participative lors de l'élaboration du projet social
- Mise en place de modes de participation active des habitants lors du quotidien et dans le cadre de la gouvernance de la structure
- Pertinence des axes prioritaires et objectifs au regard des problématiques du diagnostic
- Cohérence entre le plan d'action et les objectifs généraux
- Faisabilité du projet et capacités techniques et financières de la structure
- Accessibilité et effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien
- Existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité, ainsi que d'actions spécifiques permettant l'inclusion des familles les plus vulnérables

Temps de travail et niveau de formation du directeur et du référent familles

2. Des **lieux ressources** pour les habitants et les associations, à travers :

- Une fonction accueil et écoute sociale organisée sur le territoire
- Une vocation d'accueil et de soutien de la vie associative
- Une légitimité pour initier ou prendre part à des coordinations locales entre acteurs du territoire

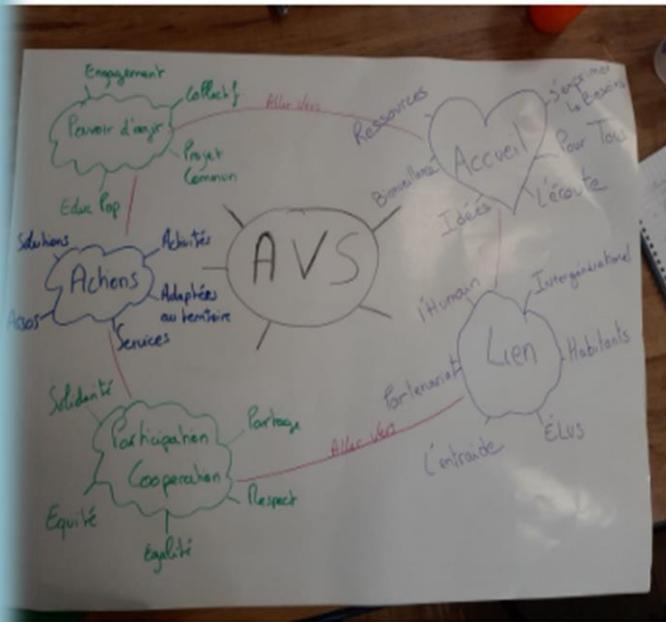
Ce sont des lieux qui cristallisent une dynamique de développement social local

3. Des espaces d'échanges et d'animation de la vie sociale sous-tendus par un **projet social partagé** avec les habitants, les associations, les partenaires et élus locaux, sur la base :

- D'un diagnostic de besoins et de problématiques du territoire
- De priorités des élus locaux
- Des missions et attendus de la Caf

Le projet social constitue la clef de voute, document de référence à partir duquel la Caf conventionne avec le gestionnaire

Date Cadre	Objectifs	Outils	Modalités de recueil de l'information	Présents	Perspectives
20 novembre Journée de travail d'équipes du service	- Impulser la démarche projet social à l'ensemble des équipes - Sensibilisation à l'animation de la vie sociale et à la participation des habitants	- Vidéo « la fabrique des possibles » et « l'animation de la vie sociale c'est qui » - Schéma des 3 maisons - BD présentant l'AVS - Échelle de la participation - Nuage de mots représentants les valeurs d'un CS	Présentation libre par groupes aux questions suivantes : - Pourquoi favoriser la participation des habitants ? - Quels sont les moyens ou conditions permettant sa mise en œuvre ?	37 professionnels : - animateurs enfances - animateurs jeunesse - Directeurs/trices enfance et jeunesse - Coordinateurs enfance et jeunesse - Référents CLAS - Chargé d'accueil référent SIJ	- Refaire des points d'étapes tout au long de l'élaboration et inclure les professionnelles dans le groupe projet. - Prévoir une formation sur « les fondements des Centres Sociaux »

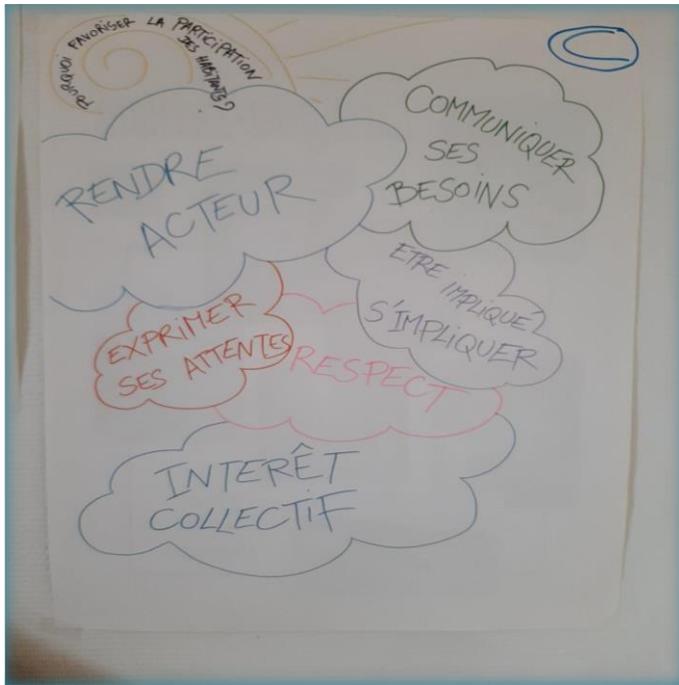


Hand-drawn text collage with various words and phrases:

- MOBILITÉ
- JOINTURE
- COHESION
- ANIMATION
- PROJETS
- VIE SOCIALE
- POUR D'AGIR
- ECOUTER
- ASSOCIATIONS
- PARTAGER
- BIENVEILLANCE
- DIVERSITÉ
- ENSEMBLE
- GENERATION
- CREATIVITÉ
- PROJET
- ACCUEIL
- LIEN
- COOPERATION
- RESPECT
- ÉQUITÉ
- SOLIDARITÉ
- SOLUTIONS
- ASSOCIÉS
- ENGAGEMENT
- POUVOIR D'AGIR
- COLLECTIF
- ALLER VERS
- PROJET COMMUN
- EDU POP
- ADAPTÉES AU TERRITOIRE
- SERVICES
- HUMAIN
- INTERORGANISATIONNEL
- HABITANTS
- ÉLUS
- CONTRAINTES
- BÉNÉVOLAT



En construction !!!



Le centre social est en lui-même un projet de développement social local dans lequel la place des habitants est garantie par leur participation active. Il se caractérise par sa fonction d'animation globale, au travers de ses valeurs : la dignité humaine, la solidarité, la démocratie et ses manières d'agir : la participation.

« Le centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par les habitants associés appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

En réflexion !!!



(Source : Maison du centre social, Fédération nationale des centres sociaux)

Laïcité Engagement Solidarité
Égalité INCLUSION Collectif DIGNITÉ
POUVOIR D'AGIR HUMAINE
Démo*cratie* Rire
CONVIVIALITÉ
Ensemble Coopération Habitants RÉCIPROCIÉTÉ
JUSTICE SOCIALE
Participation PARTAGE

4 - La méthodologie

Sur la période novembre - décembre 2021 : Construction d'un échancier et des différentes instances

La constitution des instances et du groupe projet a pour finalité d'y inclure toutes les parties prenantes à l'élaboration d'un projet social (la CAF, la FCSB, les élus CIAS et des communes, les associations et les partenaires, les habitants, les professionnelles du service Éducation Cohésion-sociale, les professionnelles du CIAS, la direction CIAS).

L'objectif est d'y inclure des habitants au fur et à mesure de l'élaboration afin de répondre à une mission essentielle d'un Centre Social : susciter la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions les concernant.

Par le biais du diagnostic partagé et de « l'aller vers » sur l'espace public nous avons proposé aux habitants de participer à une première rencontre le 9 avril 2022 et au comité technique du 5 mai. Cette étape essentielle a permis de :

- Réinterroger les habitants sur notre bonne compréhension des problématiques et enjeux exprimés (questionnaires, récolte de paroles des habitants).
- Informer sur notre démarche et sur la place des habitants au sein d'une structure d'animation de la vie sociale
- Présenter les différentes instances et les convier à y participer

Les acteurs associatifs ont été interrogés et associés dans les instances dès le premier comité technique du 18 janvier, suite à des rencontres sur les communes et en lien avec la démarche entamée pour la mise en place du dispositif CLAS.

Nous avons pris le parti d'être accompagnés par la Fédération des Centres Sociaux dans l'élaboration du projet social. Serge Chalony, délégué fédéral de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne est intervenu dans le cadre du groupe moteur, et du comité technique animation de la vie sociale. Il a également accompagné le groupe moteur dans l'élaboration des outils du diagnostic partagé.

Dans le cadre du CIAS, nous avons également bénéficié de l'accompagnement technique de la directrice du centre social Éveil, Valérie Paquet.

1- Présentation des instances

→Groupe projet moteur :

Responsable du service Éducation – Cohésion sociale du CIAS : Laetitia Ferrec

Coordinatrice du CLAS et animatrice de la vie sociale, service Éducation – Cohésion sociale du CIAS : Servane Cadio

Conseillère en économie sociale et familiale du CIAS : Céline Poulain

Fonctionnement : Temps de travail privilégié hebdomadaire qui articule l'élaboration du projet social.

La responsable du service Éducation Cohésion Sociale s'appuie sur le groupe moteur pour la réflexion et la mise en œuvre de l'élaboration.

Rôle : Élaborer la démarche et la méthode du projet social

Objectif : Assurer le suivi et rendre compte de l'évolution

→Groupe projet :

Membres :

- Membres du groupe projet moteur et des professionnels du service Éducation Cohésion de la vie sociale (personne chargée d'accueil du service, coordinateur enfance et jeunesse, directeurs des accueils collectifs des mineurs, référent du SIJ)
- Élus référents AVS du CA du CIAS
- Représentant de la fédération des CS
- Représentant CAF
- Direction CS Eveil
- Membre de la directions CIAS

Fonctionnement : Temps de travail privilégié durant l'élaboration du projet social

Rôle :

- Construire et vérifier les étapes de l'élaboration, s'appuyer sur les spécificités des membres techniques
- Construire et mettre en œuvre du diagnostic partagé

Objectif : Assure le suivi et vérifie l'élaboration du projet social

→Comité technique animation de la vie sociale :

Dans le cadre du CIAS, les administrateurs du Conseil d'Administration ont souhaité travailler sur le projet social dans la continuité des comités existants avec des élus, des techniciens, des membres d'associations et des habitants par le biais du comité technique animation de la vie sociale.

Le comité technique a participé à l'élaboration du projet social sur la période allant de décembre 2021 à juin 2022.

Les CT AVS sont travaillés conjointement entre la directrice du CS Éveil, la responsable du service Éducation Cohésion sociale du CIAS et les deux élus référents AVS du CIAS (4 comités techniques).

Les membres du comité technique sont les suivants :

- Vice-président du CIAS et élus référents AVS du CIAS et des communes.
- Membres du groupe projet
- Techniciens et directions CIAS
- Responsables ou membres d'associations/partenaires (Association des parents d'élèves, associations de retraités, Croix rouge, Relais Jeunes 56, ...).
- Habitants (participation au CT du 5 mai)
- Représentant de la fédération des CS
- Représentant CAF

Rôle: Instance de travail et de concertation, faisant le lien avec la commission permanente et le Conseil d'Administration du CIAS via les élus référents et la direction CIAS.

Objectifs :

- Identifier des problématiques et favoriser la co-construction dans l'élaboration de propositions
- Participer au diagnostic partagé

→Les autres comités techniques du CIAS :

- CT **santé -accès aux droits** : Participation des membres du groupe moteur
- CT **petite enfance-parentalité** : Participation des membres du groupe moteur

- **CT enfance jeunesse** : Co-construction et animation par la responsable du service Éducation Cohésion sociale

→ Le comité de direction du CIAS :

Aussi appelée "CODIR", c'est une instance de travail qui réunit la direction du CIAS, les responsables de service du CIAS et la direction d'Éveil (en fonction des thématiques)

Cette instance permet la mise en lien des actions et réflexions sur l'ensemble du territoire

→ Le Conseil de direction du CIAS :

Le conseil d'administration du CIAS respecte dans sa composition une obligation de parité, à savoir : être composé en un nombre égal d'administrateurs issus de la société civile et d'administrateurs issus du conseil communautaire de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de rattachement du CIAS.

Il est présidé par le président de Questembert Communauté

Les 28 membres sont les suivants :

- 14 élus communautaires (représentant les 13 communes dont 2 sièges pour Questembert)
- 14 membres nommés de la société civile : Missions locale 56, Groupe Néo 56 / Néo Emploi, La Croix Rouge Française, l'AMISEP, le centre Social Eveil (Association Eveil) , FACE Morbihan , La Maison du Droit , CAP Avenir, CPAM 56, UDAF, APF France Handicap, Association Douar Nevez, Relais jeunes 56 .

Les membres du CA se réunissent à hauteur de 5 à 6 fois dans l'année.

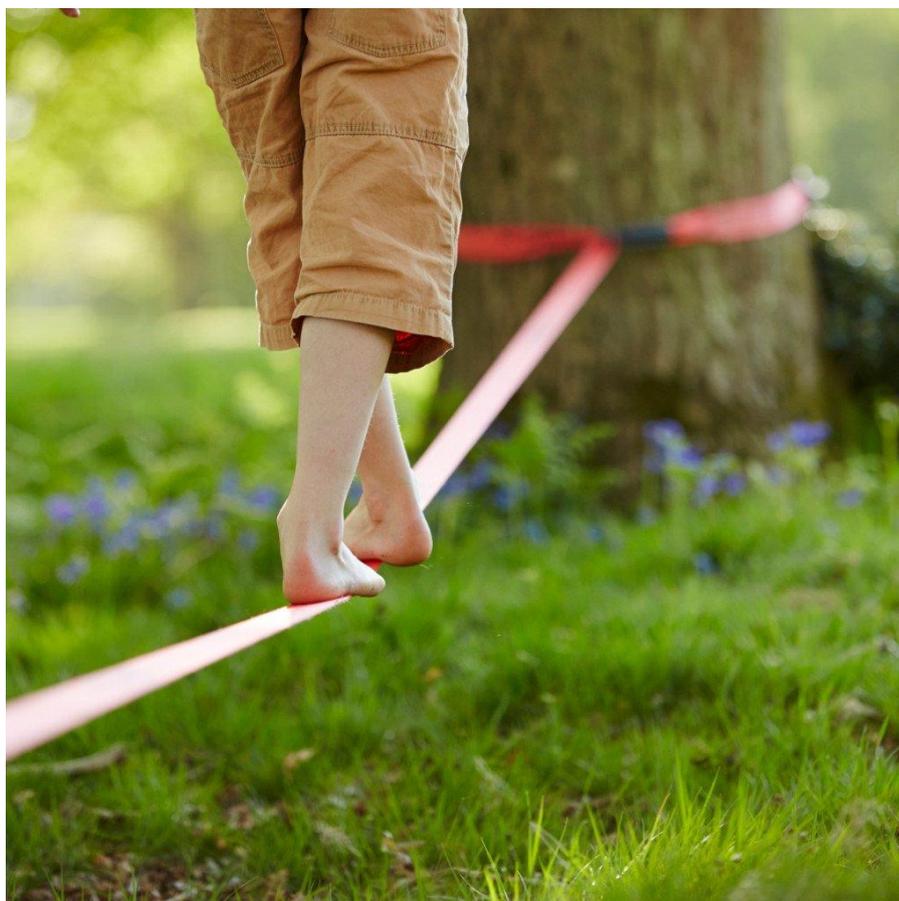
Le comité technique "animation de la vie sociale" a un lien direct avec le CA, via ses élus référents (qui participent au CT et sont membres du CA) et la direction du CIAS.

Le conseil d'administration a participé au diagnostic partagé et a validé les différentes étapes d'élaboration :

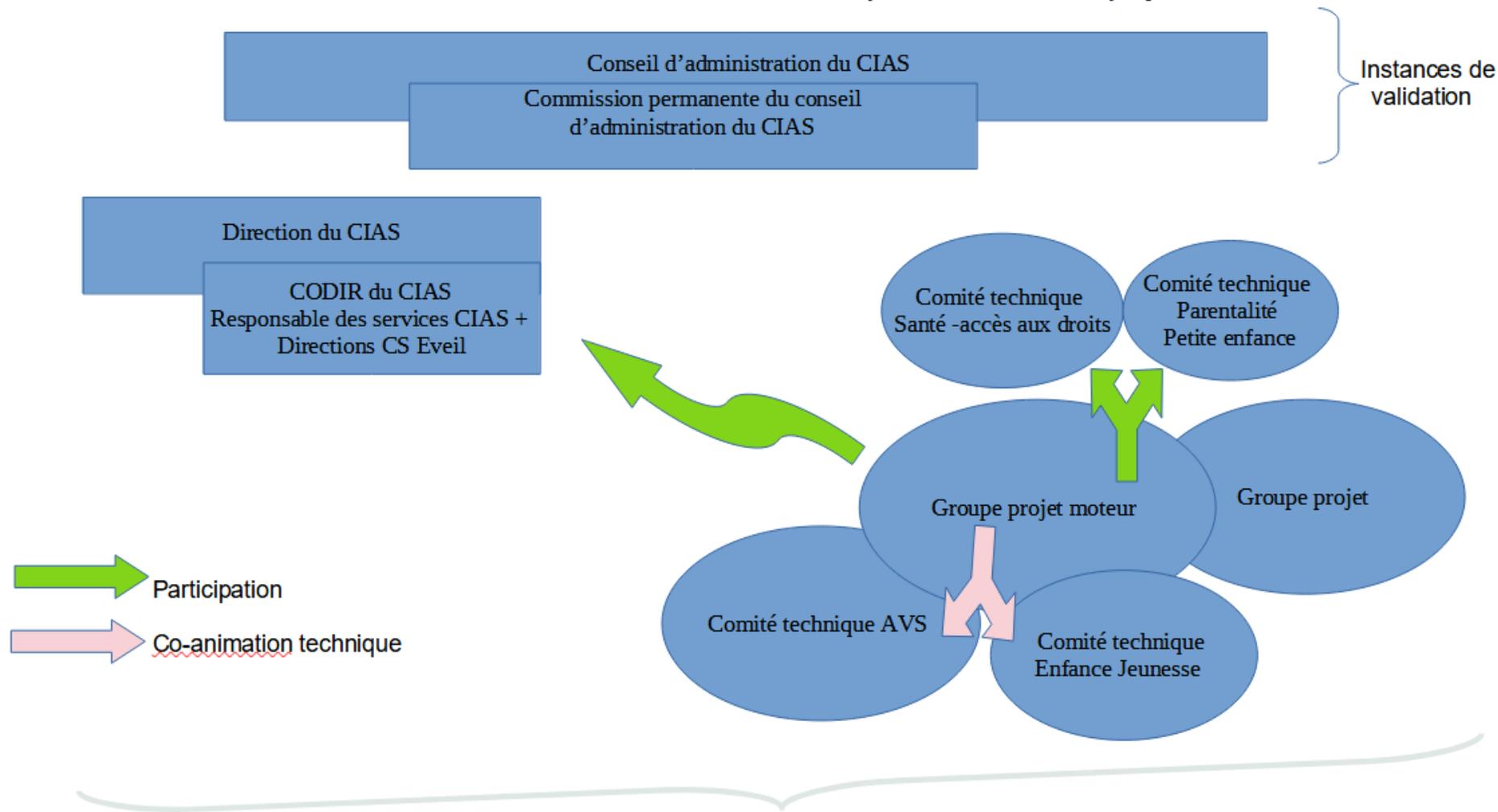
- **Validation de la démarche et de l'échéancier**
- **Validation des enjeux du diagnostic partagé**
- **Validation des axes et objectifs du projet social**

De plus, une commission permanente composée de membres du CA se réunit plus régulièrement pour traiter les sujets traités en comité avant la présentation. Le rôle de la commission permanente est de présenter des préconisations, des scénarios...Elle est

composée du Président, du Vice-président du CIAS , d'une élue référente de l'animation de la vie sociale, d'une élue référente de l'enfance jeunesse, d'une élue référente petite enfance et parentalité, d'une l'élue référente santé - accès aux droits, de la ou des présidentes du CS Éveil, de la coordinatrice du Relais jeunes 56, et d'un technicien de Douar Nevez, ainsi que la directrice et directrice adjointe du CIAS.



Articulations des différentes instances pour l'élaboration du projet :



Participation au diagnostic partagé

Présentation synthétique de la chronologie de la démarche

L'élaboration du projet s'est faite par étapes :

- Rencontres et réunions avec les partenaires stratégiques, validation des accompagnements.

- Mise en place du groupe projet et du comité technique

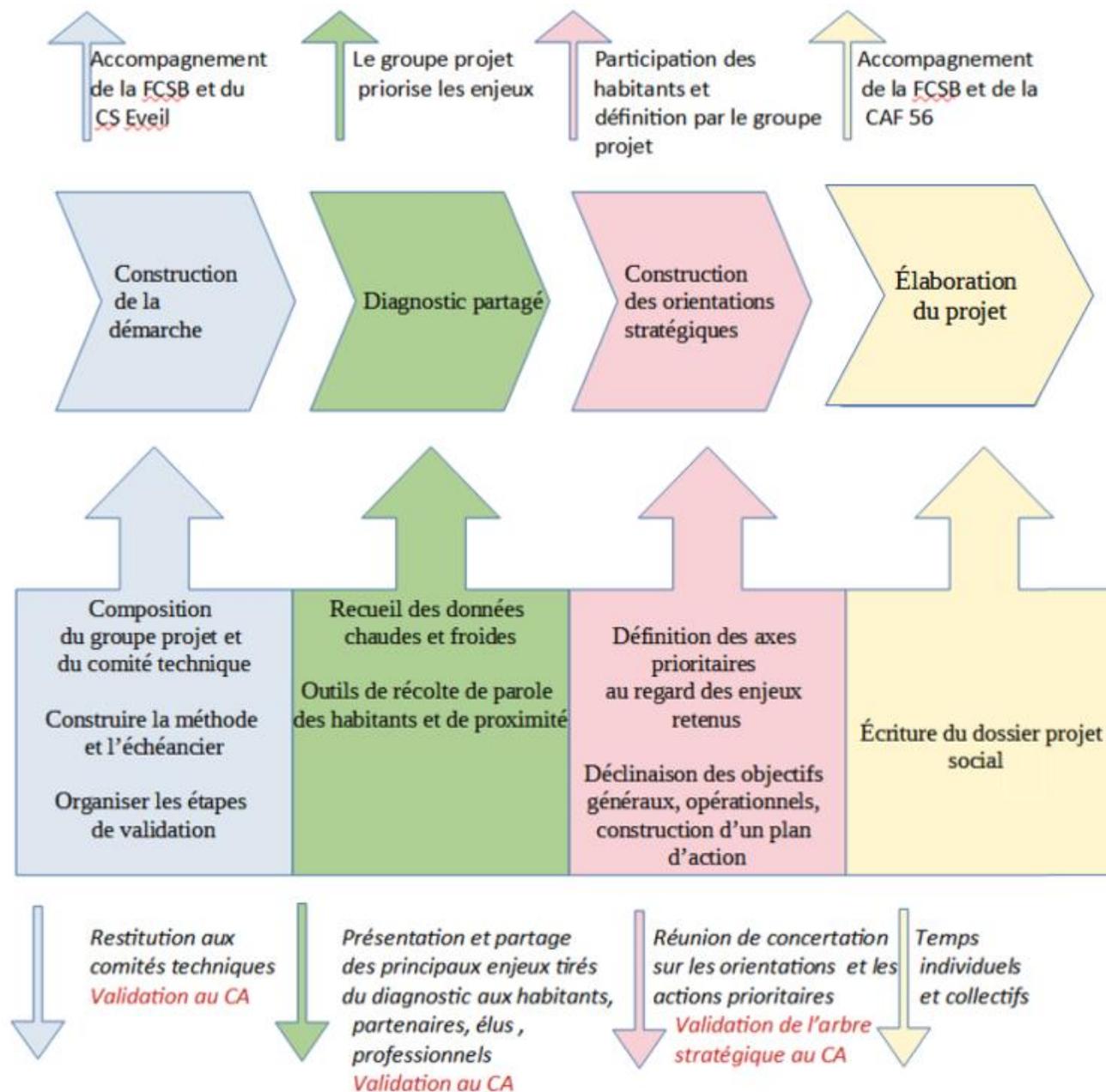
- Choix de la méthode et lancement de la démarche

- Diagnostic partagé du territoire

- Restitution et validation des enjeux et priorités

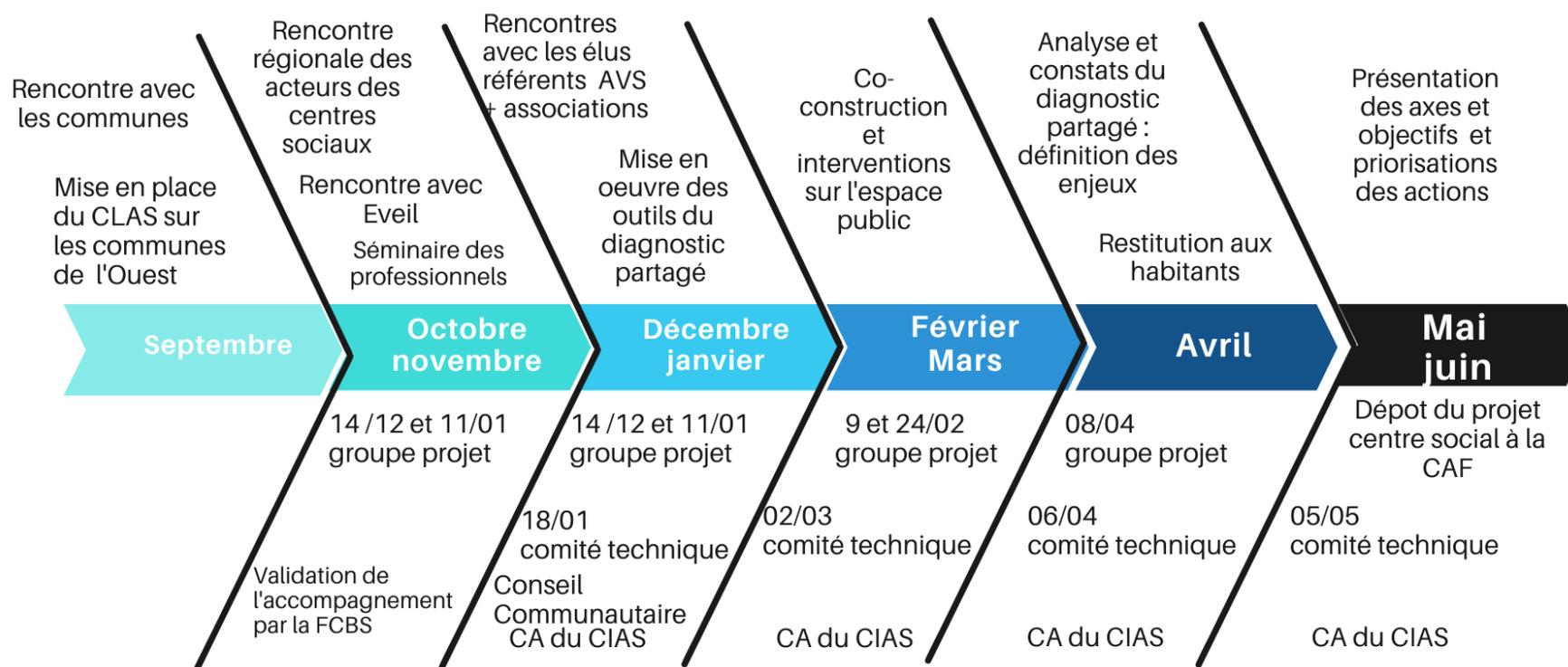
- Définition des objectifs stratégiques, opérationnels et des actions.

- Élaboration et rédaction du projet



2- Échéancier de l'élaboration du projet social par la responsable du service Éducation Cohésion Sociale

ELABORATION DU PROJET SOCIAL



INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL

5 - Les conditions de mise en œuvre du diagnostic

Suite à la décision de développer l'animation de vie sociale sur le territoire à partir de l'outil Centre Social, les instances de concertation ont structuré une démarche de mise en œuvre d'un diagnostic partagé.

Un diagnostic partagé et participatif regroupe des représentations individuelles que l'on conscientise pour construire avec tous les acteurs (habitants, partenaires, professionnels) une réponse sociale qui répond à un intérêt collectif puis général.

Le diagnostic est une étape essentielle pour faire émerger, recenser et valider les enjeux, axes, actions et perspectives du Centre Social sur son territoire. La démarche et les outils utilisés ont été réfléchis pour être au plus près des acteurs et habitants du territoire.

Une concertation des différents acteurs a été menée de décembre 2021 à janvier 2022 afin d'établir la démarche de ce diagnostic partagé (groupe projet, comité technique, accompagnement des partenaires, élus référents sur les communes). Plusieurs actions ont ensuite été mises en place

Nous avons, en équipe, défini le terme « données chaudes » et donné un sens et une organisation à la récolte de celles-ci, par le biais de plusieurs entrées :

- Identifier les partenaires et acteurs sociaux, institutionnels, éducatifs du territoire
 - ⇒ Recensement des contacts, échange téléphonique et mailing, rendez-vous physique
- Mobiliser les communes, élus et équipes communales
 - ⇒ Mise en place de rendez-vous physiques pour chaque commune avec l'élu référent et équipe (DGS, personnel de l'accueil, bénévoles communaux) pour présenter le projet et coconstruire l'étape des temps d'animation de la récolte de la parole des habitants sur chaque commune.
- Mobiliser les habitants et les associations locales
 - ⇒ Mise en place d'outils de communication auprès de la population permettant d'interpeller les habitants (affiches, site internet, mails, réseaux sociaux, relais d'informations avec les agents communaux et associations locales)
 - ⇒ Identification de lieux de fréquentation des habitants sur l'espace publique puis validation d'intervention dans les espaces
 - ⇒ Recensement des contacts de toutes les associations locales et échanges par mails, téléphone et rendez-vous physiques.

- Mobiliser les équipes du CIAS

⇒ Réunions, temps d'information et de travail en équipe, mise en place d'outils et fiche projet permettant aux professionnels de s'investir dans la démarche du diagnostic

Pour chaque entrée, la méthode retenue a porté sur la mise en place d'une dynamique participative avec des outils et un échéancier créé et validé en comité. Cette méthode a permis aux acteurs et habitants d'exprimer et de poser un état des lieux de leur territoire pour croiser ces données par la suite avec les données froides du territoire.

1- Outils validés et utilisés pour la récolte des données chaudes

→ En direction des partenaires professionnels et associatifs du territoire avec :

- **Des ateliers participatifs** avec une méthode d'un sociologue M.BERNOUX qui consiste à cartographier, faire un état des lieux du territoire par quatre portes d'entrées :

LE TERRITOIRE	LA VIE sur le territoire	SYSTEME ACTEUR	OFFRE SOCIALE
(situation, population, caractéristiques générales, son histoire, son patrimoine, son cadre de vie, son habitat, son urbanisme, ses relation avec l'extérieur, son activité économique...)	(relations sociales, interpersonnelles, intergénérationnelles, interculturelles, intergroupes, de voisinage, d'entraide, de solidarité, citoyenneté, vie associative)	(acteurs institutionnels, professionnels, politiques (leur existence, leur action, leur fonctionnement, leur logique d'action, le partenariat, les projets partagés, la coopération, la gouvernance)	(couverture des besoins, trou dans la couverture (réponses sélectives, agrégatives, coordonnées...)

Ces ateliers ont été travaillés en amont puis animés par la suite par les professionnels du groupe projet, avec l'accompagnement du Référent Fédération des Centres Sociaux. L'état des lieux permet une analyse organisée des faits et des actions qui caractérisent un territoire. L'objectif est d'analyser ses éléments structurants et l'interaction entre ces éléments.



- **Un questionnaire** réfléchi et réalisé au cours des instances de concertation en décembre 21 et janvier 22

Rubrique 1 sur 8

Questionnaire associations et partenaires sociaux, culturels et éducatifs

Dans le cadre de l'élaboration d'un projet social Intercommunal *, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) lance une enquête auprès des associations et partenaires sociaux du territoire.

L'objectif est de pouvoir recenser les besoins des habitants ainsi que des acteurs locaux du territoire, pour nous permettre de construire des axes de projet à développer sur le territoire.

Votre expertise et votre regard de professionnel ou de personnes engagées, vont venir enrichir ce diagnostic.

Vous trouverez essentiellement des questions à cocher ou à choix multiples et quelques questions ouvertes facultatives qui vous permettront d'exprimer des idées plus personnelles si vous le souhaitez.

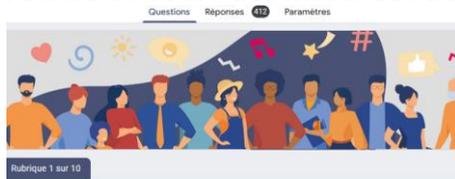
Nous vous remercions par avance du temps que vous y accorderez (5 à 10 mn).

* Berric, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Molac, Larré, Questembert

- **Des rencontres individuelles** avec des partenaires pour co-construire la démarche de diagnostic et récolter leur état des lieux du territoire. Le groupe projet a rencontré chaque équipe communale, élus et agents, des associations locales sur différentes communes en participant à leur atelier pour établir avec leurs adhérents une récolte de leur parole.

→ En direction des habitants et jeunes

- **Un questionnaire habitants et un questionnaire jeunesse réfléchi et réalisé au cours des instances de concertation en décembre et janvier.**



Questionnaire à l'intention des habitants de

...

Dans le cadre de l'élaboration du projet Social Intercommunal*, le CIAS lance une enquête auprès des foyers du territoire. Vos réponses nous permettront de mieux cerner vos attentes et vos besoins sur plusieurs sujets : la vie sur votre commune, votre quotidien, vos besoins, idées et envies.

Au fur et à mesure de vos réponses, vous serez automatiquement guidés vers les rubriques qui vous concernent en fonction de votre âge et de votre situation familiale. Vous trouverez essentiellement des questions à cocher ou à choix multiples et quelques questions ouvertes qui vous permettront d'exprimer des idées plus personnelles si vous le souhaitez.

Nous vous remercions par avance du temps que vous y accorderez (5 à 10 mn).

* Berric, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Molac, Larré, Questembert

- **L'outil « porteur de parole », par le biais de propositions d'espaces conviviaux dans chaque commune sur l'espace public.**

Cet outil a été pensé et réfléchi en comité avec l'appui de la FCS. Des questions permettant aux habitants de s'exprimer sur leur territoire, ont été réfléchies en instance groupe projet et comité technique.

Cet outil a été construit et porté par les professionnels du groupe projet en réfléchissant à la manière d'informer et de sensibiliser toute l'équipe du service qui pouvait être amenée à intervenir sur le terrain.

Des temps d'échange ont été organisés en utilisant différents outils (fiches projet, partage de documents...). Concernant les lieux, les horaires et le partenariat, l'équipe projet a co-construit ces temps avec chaque élu référent communal (espaces, dates, événements, mise en place...)

VEZ PARTAGER VOS IDÉES ET NOUS RENCONTRER
Atelier «à deux mains» moments de convivialité, espace d'expression

I QUESTEMBERT
Vendredi 4 février de 9h à 12h dans le hall d'intermarché à Questembert
Lundi 7 février de 9h à 12h30 sous les halles du marché
Vendredi 11 février de 10h à 12h30 dans le hall de Carrefour Market à Questembert
Lundi 14 février de 14h à 17h à la salle Alan Meur

I LARRE
Jeudi 10 février de 14h à 18h au terrain de boule bretonne en partenariat avec l'ABBL et à la salle l'Agapanthe à partir de 16h pour un goûter offert par la municipalité.

I LA VRAIE CROIX
Mardi 15 février de 14h à 18h30 à la salle Louis

I MOLAC
Jeudi 17 février de 14h à 18h à la salle polyvalente

I BERRIC
Vendredi 18 février de 16h à 18h30 au P'tit Marché

I LAUZACH
Mardi 22 février à partir de 16h au park Dudl et à partir de 17h30 à la mairie

I LE COURS
Mercredi 23 février de 16h à 18h30 à la médiathèque



Vous pouvez accéder au questionnaire «habitants» en flashant le QR Code !

Imprimé par nos soins - N'hésitez pas à jeter sur la voie publique.

RÉCOLTONS LA PAROLE DE DEMAIN

CADRE DE VIE | CULTURE | FAMILLE
JEUNESSE | MOBILITÉ | PARENTALITÉ
SENIORS | VIE SOCIALE

du 31 Janvier au 4 mars 2024

VEZ PARTAGER VOS IDÉES ET NOUS RENCONTRER
Atelier «à deux mains» moments de convivialité, espace d'expression

Retrouvez toutes les dates des rencontres et le questionnaire «habitants» sur : www.questembert-communaute.fr

CIAS
QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ



- L'outil « porteur de parole » sur les espaces d'accueil du CIAS (accueil de loisirs, accueil jeunes et sur de l'aller-vers en jeunesse).

Les directeurs d'accueil de loisirs et les équipes d'animateurs ont pu mettre en place une récolte de parole des familles au niveau des temps d'accueil. Ils ont relayé les supports d'informations des temps de récolte sur les communes et aussi le lien vers le questionnaire.

- L'outil photo-langage utilisé pendant les temps de récolte de la parole des habitants. Il a pour objectif de créer une exposition valorisant la parole des habitants, et de faire un retour du diagnostic plus dynamique. Cet atelier était proposé pendant les temps conviviaux. Nous proposons aux habitants de choisir un objet qui représentait, pour eux, leur territoire. Ce photo-langage favorise l'échange. Il est une porte d'entrée pour discuter du territoire et permet d'aborder différentes thématiques avec eux. Cette exposition sera valorisée sur les communes pendant nos temps de café-habitants et dans les structures communales.



2- Outils utilisés pour la récolte des données froides

Pour la récolte des données froides, nous nous sommes appuyés sur différents outils :

- L'analyse des besoins sociaux de la commune de Questembert
- Diagnostic de Territoire PEP 56
- INSEE
- Plateforme d'observation sanitaire et sociale de Bretagne, PLATOSS

En comparant les différents territoires et communes



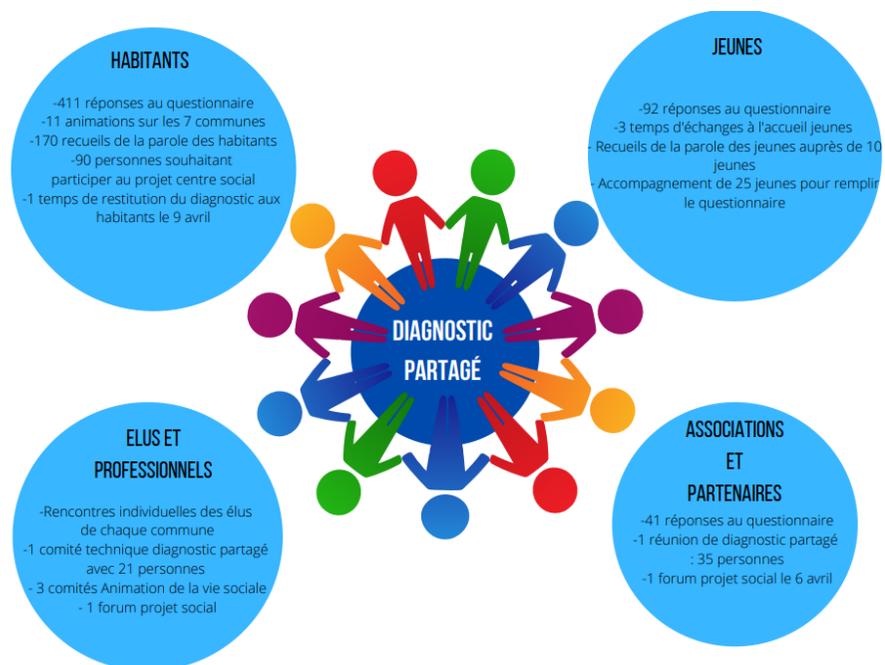
3- Tableau de bord de la démarche et la mise en œuvre du diagnostic partagé

Étapes	Dates	Activités	Acteurs	Sous quelles formes	Points de vigilance
Validation de la démarche de diagnostic	DECEMBRE 2021				
	14/12	Groupe projet	Professionnels des services du CIAS , élus référents, Référent Fédération Centres Sociaux	Co-construction de la mise en œuvre de la démarche/ Réflexion et début d'élaboration des outils utilisés pour le diagnostic (élaboration questionnaire et questions « porteur de parole »)et d'un échéancier	
	JANVIER 2022				
	11/01	Groupe projet	Professionnels des services du CIAS , élus référents, Fédération Centres Sociaux	Travail de groupe pour préparer le comité technique permettant de réaliser et de valider les outils du diagnostic	- communiquer l'échéancier des temps de concertation
	18/01	Comité technique	31 Professionnels des services du CIAS ,élus partenaires, associations	Travail en groupe : - outil «Porteur de parole» avec validation des questions et des lieux d'interventions - Élaboration et validation des questions des questionnaires	- communiquer l'échéancier des temps de concertation
15/01 au 20/01	Élaboration Communication	Service communication de Questembert Communauté et professionnels	Présentation du projet et des outils du diagnostic pour élaborer les outils de communication : -Questionnaire (mise en forme questionnaire pour diffusion) - Récolte de la parole des habitants(communiqué globale, affiches, site, presse,réseaux) -mise en place d'un échéancier pour la communication	- Établir une fiche projet succincte dès le début du projet avec la trame permettant d'anticiper sur les outils	

	1/01 au 18/01	Rencontre élus de chaque commune	Professionnels ,élus référents et agents ou bénévoles communaux	- Rencontre physique individuelle dans chaque commune pour présenter la démarche et co-construire le temps de récolte vers les habitants	- Établir une rencontre avec l'Elu et le DGS pour que l'équipe communale soit informée -Établir des outils de communication (fiche projet)à destination des accueils des mairies
	1/01 au 31/01	Temps d'échange et d'accompagnement	Référent Centres sociaux, et professionnels	- Échange et accompagnement au travers d'outils et d'expériences sur la mise en œuvre du diagnostic partagé ,du fonctionnement du centre social,des postures professionnels et des actions développées	- Mettre en place des échanges réguliers entre professionnels
FEVRIER 2022					
Mise en œuvre du diagnostic	20 au 31/01	Diffusion des outils de communication	Service communication et professionnels via leur réseau	- Diffusion des plaquettes et affiches à destination du public regroupant le lien vers le questionnaire ainsi que les dates des temps conviviaux de récolte parole dans chaque commune via : site internet,réseaux sociaux, mailings services CIAS,communes , réseau famille des services, lien avec les écoles du territoires,collèges et lycée, mailings aux partenaires et associations - échéancier communiqué de presse au début et en cours de la démarche - distribution flyers et affiches commerces,lieux culturels et pendant les temps de récolte sur les communes	-Mettre en place un outil de communication permettant de centraliser les lieux et acteurs à informer

	31/01 au 5/02	Diffusion des questionnaires	Service de communication, professionnels via leur réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion via: site internet, réseaux sociaux, mailings communes et réseau famille des services, lien avec les écoles du territoire, collègues et lycée, mailings aux partenaires et associations - Professionnels avec questionnaire sur tablette pour les habitants sur les temps de récolte de la parole sur espace public et dans les accueils du service 	<ul style="list-style-type: none"> - éditer une version simplifiée papier - informer et expliquer à chaque agent d'accueil des mairies, CCAS et associations informatiques et établissement personnes âgées ou aidants pour avoir une plus large diffusion au niveau des personnes plus isolées ou sans accès au numérique
Mise en œuvre du diagnostic	4 au 28/02	Récolte de la parole des habitants	Professionnels du service, élus communaux	<ul style="list-style-type: none"> - 11 dates établies sur l'espace public de chaque commune avec des lieux identifiés par les partenaires et en lien avec des événements communaux permettant une proposition culturelle et citoyenne aux habitants (à Larré: goûter offert aux habitants et au club des aînés et initiation aux boules bretonnes avec associations partenaires) - à Molac: espace convivial en lien avec l'exposition 2050 sur l'écologie et le cadre de vie et ressources dans l'avenir) - Outil «porteur de parole» avec mise en place d'espace convivial favorisant l'échange et le recensement des besoins, envies, idées des habitants autour de leur cadre de vie - Proposition d'atelier photo «A deux mains» pour créer une exposition permettant de valoriser la parole des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - réitérer ces temps d'échange permettant d'être au plus près des habitants - se mettre en lien avec les associations du territoire pour mobiliser plus largement les habitants

Mise en œuvre du diagnostic	28/02	Forum partenaires	30 partenaires sociaux, éducatifs et associatifs	-Présentation du contexte et de la démarche de diagnostic partagé - Ateliers participatifs avec la méthode de M. BERNOUX pour état des lieux du territoire	- Transmettre échéancier, suivi et compte-rendu de la démarche
	MARS				
	2/02	Comité technique	22 participants élus, partenaires, associations, professionnels des services du CIAS	-Présentation du contexte et de la démarche de diagnostic partagé -Ateliers participatifs avec la méthode de M. BERNOUX pour état des lieux du territoire	- Transmettre échéancier, suivi et compte-rendu de la démarche
	22/02	Réunion DGS	7 DGS des communes	Présentation et état des lieux du territoire	-mettre en place des entretiens individuels avec l'équipe communal



Au travers de tous ces outils mis en place pour le diagnostic, nous avons récolté une “masse” de données chaudes autour du territoire, de la vie sur le territoire, de son offre sociale et de son système acteur.

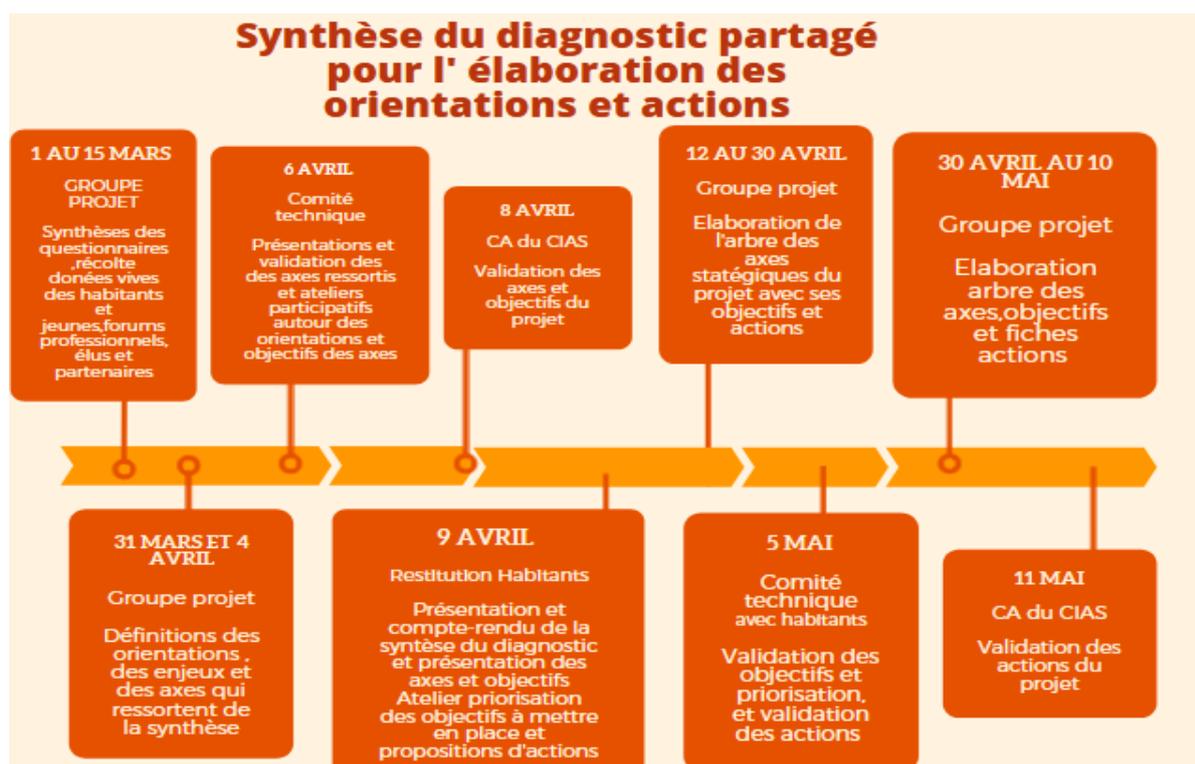
En croisant ces éléments avec les données froides, on peut faire émerger des constats et ainsi permettre aux instances d'établir des axes et des actions à mettre en place sur des thématiques, problématiques qu'aucun acteur n'accompagne, ou peu, sur le territoire. Un Centre Social doit apporter des réponses aux habitants, être à l'écoute, mais n'est pas voué à mettre en place des actions répondant à toutes les problématiques ressorties. Il doit permettre de recenser pour faire le lien et accompagner les habitants vers les bons partenaires, interlocuteurs.

4/ Le diagnostic de territoire

La consultation de la population et des acteurs du territoire effectuée dans la partie diagnostic partagé a été synthétisée, vérifiée et travaillée en plusieurs temps et sur plusieurs instances de concertation.

Le groupe projet a résumé toutes les données collectées froides et chaudes, pour les présenter ensuite au niveau des groupes projets, comités techniques et habitants. Ces temps permettent de vérifier puis d'identifier les problématiques et enjeux du territoire. L'analyse du diagnostic aide à déterminer les enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux donc les effets que l'on veut produire par le biais d'une stratégie sur un territoire et sa population.

Les choix d'une stratégie et d'axes à développer doivent ensuite se faire au regard des missions d'un Centre Social.



1 - Données froides du territoire

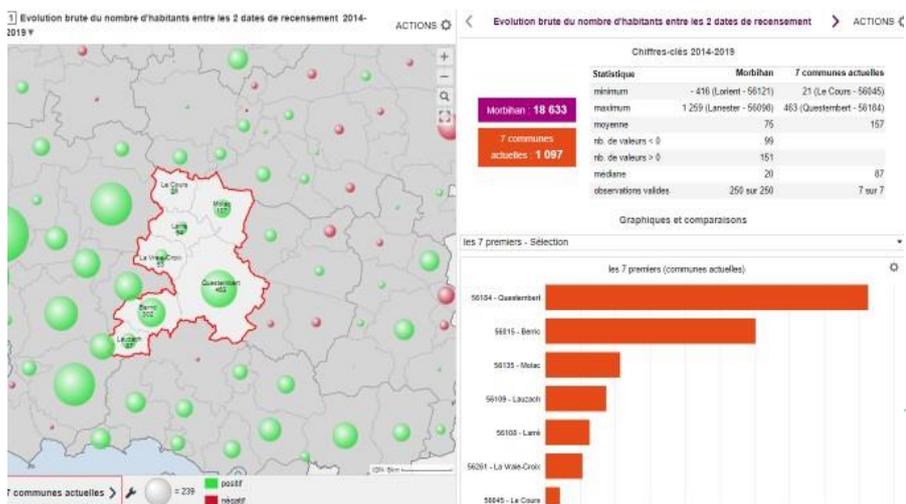
Diagnostic de Territoire

Projet Social 2022-2024

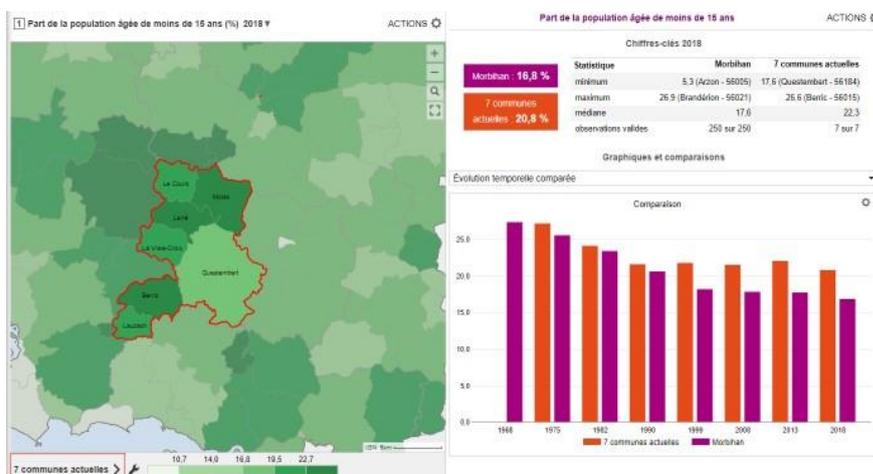
Le territoire du Centre social dans le département
Questembert Communauté



Une dynamique démographique en plein essor

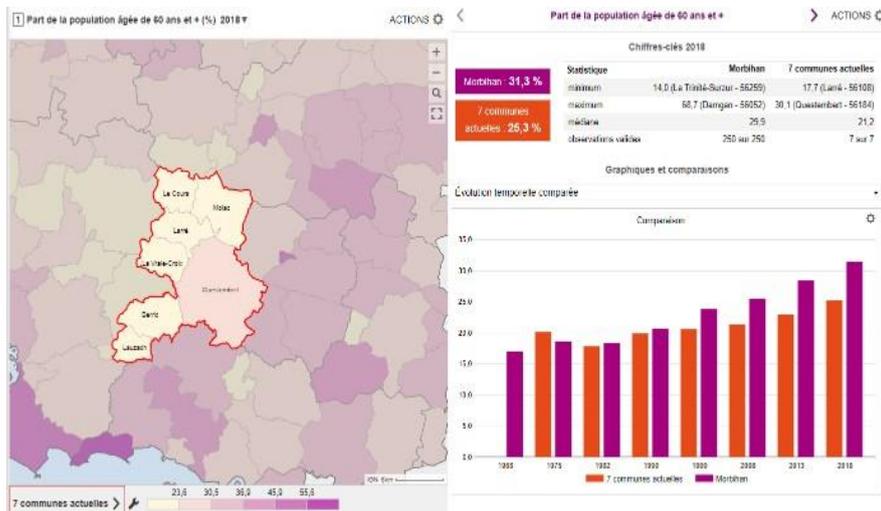


Le Centre Social et ses habitants



Les - de 15 ans ... représentent 28% de la population des 7 communes du CSI . Cette population est constante depuis 10 ans

Les + de 60 ans ... représentent 25% de la population . Cette population est en hausse depuis mes 10 dernières années



- La population des - de 15 ans est en hausse par rapport au reste du département. Elle est également en hausse depuis les 10 dernières années
- Depuis les années 1990 , la part des + de 60 ans sur les 7 communes est en hausse .
- La Part des + de 75 ans à augmenté de 1300 habitants les 10 dernières années Nous restons en dessous du seuil départemental.
- Nous avons de nouveaux arrivants sur territoire et la part des actifs et des jeunes ménages et plus importantes que sur le reste du Territoire de Questembert Communauté .



Population et ménages - Composition sur le territoire

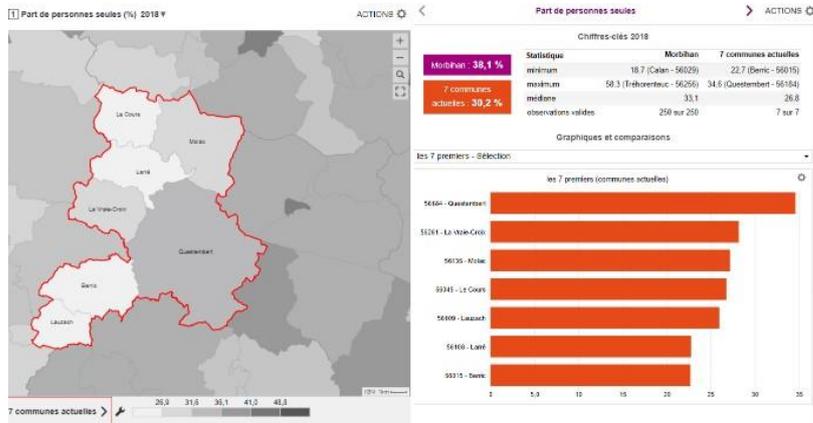


Familles avec enfants, soit 31% en 2018

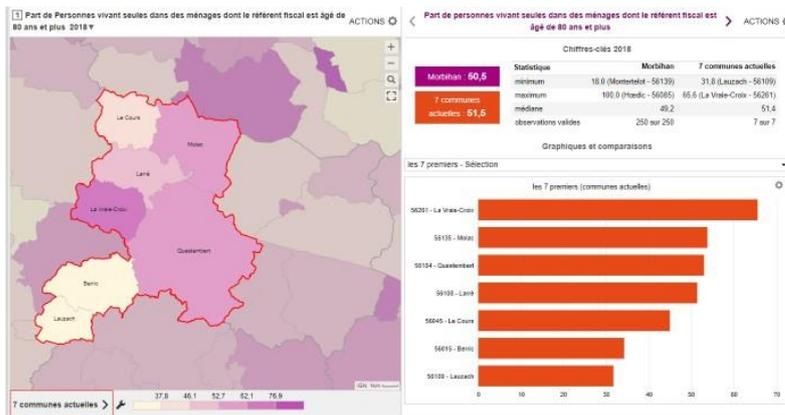
Familles monoparentales... 7,9 % un chiffre au dessus de la moyenne départementale



Part Personnes Seules sur le territoire

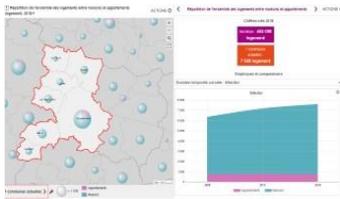


Un nombre important de personnes Seules de + de 80 ans

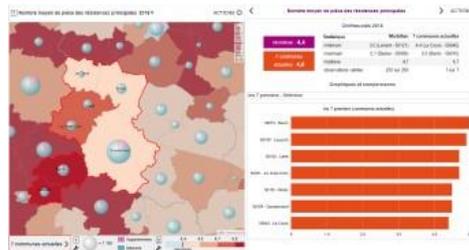


logement

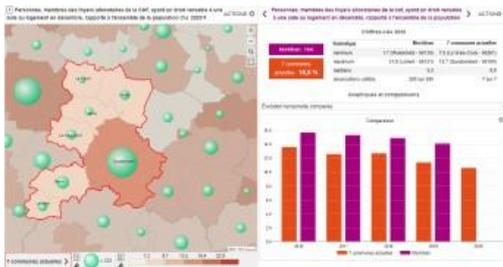
Des logements pour les familles ...



+ de maisons de qu'appartements



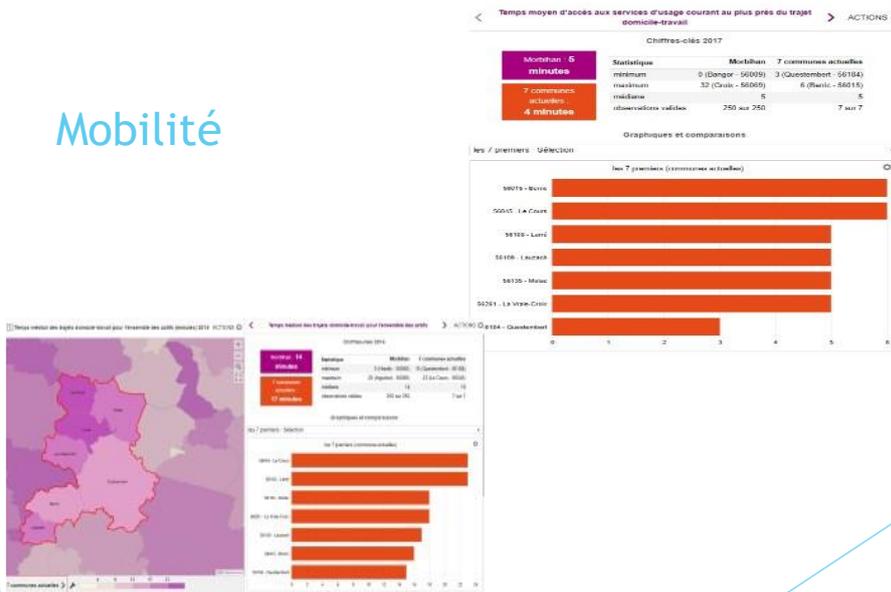
+ de 10% de la population bénéficie des allocations aux logements



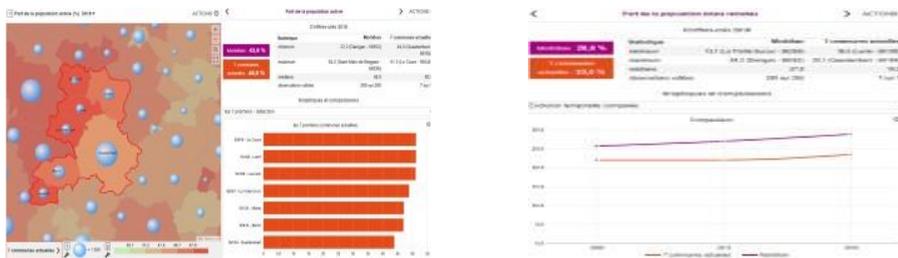
Le nombre de famille avec enfants est en hausse sur le territoire . Notre territoire est attractif car à proximité du bassin Vannetais .

- La part des familles monoparentales est en hausse . Nous sommes au dessus du taux départemental. C'est un public cible .
- Les personnes seules sont aussi très présentes sur le territoire , une vigilance est également à apporter pour les personnes seule de plus de 80 ans .
- Néanmoins le territoire reste dynamique , sa population augmente depuis ses 5 dernières années .
- Certaines communes comme Lauzach ou Berric voient de nombreux jeunes couples avec ou sans enfants s'installer.
- Les 7 communes offrent un grand nombre de maison voir de tres grandes maisons et peu d'appartements
- Des problèmes de logements et de coût de loyers sont visibles depuis 2020, crise COVID

Mobilité



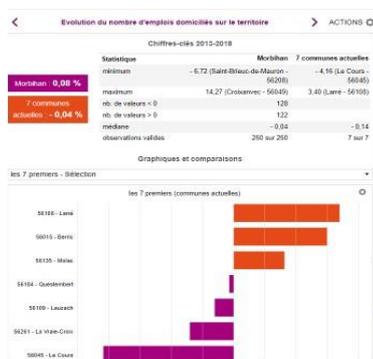
Actifs, Emplois et Revenus sur le territoire



46% d'actifs sur le territoire de la Maison POP et 24% de retraités .Nos actifs sont en augmentation sur le territoire . La part des retraités sur ces communes n'est pas en évolution . Le territoire du centre social est un territoire plus jeune que sur la partie couverte par le centre social éveïl



Nombre d'emplois sur le territoire



- Une évolution du nombre d'emplois sur le territoire en baisse

- 32% d'ouvriers et 12% de cadre supérieur
- 16% de demandeur d'emploi et 8% de longue durée
- 23% des demandeurs d'emplois ont de 25 ans

Un quotient moyen de 1050 sur le territoire



Un salaire moyen de 1764 euros
 Un taux de pauvreté de 10%
 7,5% des foyers vivent uniquement avec les ressources des prestations .
 2655 personnes sont allocataires de la CAF en 2020- 11,6 % sont allocataires du RSA et 12% peuvent bénéficier d'une aide au logement



Ce que l'on préconise....

Les +

- Territoire desservi par la gare
- L'offre d'accueil 6-17 ans
- La maison des parents
- Territoire attractifs
- Population jeunes sur le territoire
- Arrivée de la fibre

Les vigilances

- Les familles monoparentales ... un public cible pour la Maison POP
- L'accompagnement à la parentalité avec un grand P .. Un projet famille au cœur de notre projet social
- Les violences intrafamiliales sont en augmentation de + de 20%
- L'accès aux loisirs et le aller vers - problème de mobilité repéré sur le territoire
- Personnes isolées

2 - Données chaudes

La récolte de la parole des habitants sur le territoire constitue les données chaudes.

Elles ont pour objectifs :

- De permettre aux acteurs d'exprimer leurs points de vue et visions de leur territoire/commune
- D'expliciter, de conscientiser les enjeux que les habitants identifient sur leur territoire
- De permettre aux habitants d'explicitier les projets pour leur territoire et de faire remonter les problématiques

1- Le contexte

→ Les questionnaires

Objectifs:

- Lancer la concertation vis-à-vis de la population de façon symbolique
- Questionnaire qualitatif à visée pédagogique auprès de la population

Lancement:

- Diffusion du questionnaire du 31/01 au 10/03/2022 : site internet, par mail en lien aux listings familles du service éducation et cohésion sociale, aux mairies, partenaires éducatifs, associatifs et sociaux (écoles, associations), sur tablette pendant les temps de rencontre habitants sur chaque commune et en lien avec la Maison France Service au niveau des accueils des usagers

- Campagne d'affichage, flyers et campagne presse

Nombre de réponses aux questionnaires :

- 411 retours du questionnaire habitants
- 92 retours du questionnaire jeunesse
- 41 retours du questionnaire partenaires

Analyse et vigilance :

- Informer au maximum les agents d'accueils des différentes mairies, les présidents d'asso, les partenaires pour faire circuler le questionnaire
- Éditer une version papier plus simplifiée du questionnaire pour distribuer directement via les mairies dans les boîtes aux lettres, ou aux personnes âgées qui peuvent avoir moins accès au numérique

→ la récolte de la parole des habitants

Objectif :

- Recueillir les grandes lignes des besoins autour du cadre de vie des habitants sur leur territoire d'aujourd'hui.

Lancement :

- 11 dates d'interventions réalisées sur les 7 communes du 4 au 28/02/2022

Nombre de personnes rencontrées :

- 175 échanges

Analyse et vigilance :

- Proposer des temps d'échange via des événements associatifs pour toucher au maximum la population.
- Avoir plusieurs temps sur le marché de Questembert qui draine une mixité démographique et sociale.
- Proposer des temps dans les EHPAD, maisons d'autonomie ou en lien avec des référents aidants à la personne.
- Mettre en place ces temps tout au long de l'année pour être au plus près des besoins des habitants

→ les forums partenaires

Objectif :

- Recueillir l'état des lieux du territoire d'aujourd'hui

Lancement :

- 5 forums participatifs avec les équipes professionnelles, élus, partenaires sociaux, associatifs et éducatifs.

Nombre de personnes rencontrées :

- 65 acteurs du territoire

Analyse et vigilance :

- Temps d'interconnaissance à réitérer
- Mettre en place des forums par thématique

2- Carte d'identité des participants

→ Les partenaires professionnels et associatifs du territoire

 Fiche identité des personnes ayant répondu au questionnaire	ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES
Type de partenaire	30 réponses d'associations du territoire, 5 réponses d'établissements scolaires 3 réponses de collectivité, 1 réponse d'un professionnel de santé 1 réponse d'un éducateur sportif, 1 réponse d'un adjoint aux affaires sociales
Domaines d'intervention	Sport : 15 Scolaire : 15 Culture et loisirs : 12 Animation: 9 Social : 9 (dont 1 parentalité) Santé : 5 Environnement : 4 Handicap : 3 Économie sociale et solidaire : 3 Tourisme : 1 Micro-entreprise : 1
Publics à qui s'adressent la structure	Adulte : 21 Enfance : 22 Adolescent : 20 Tout public : 19 Petite enfance : 13 Retraité : 15 Jeune adulte : 14 Personne en situation de handicap : 7 Personne âgée : 6 Personne en situation de précarité : 3 Personne en formation : 3 Personne en situation d'exclusion : 1 Personne victime de violences intrafamiliales : 1
Travail en partenariat	56,1% travaillent en partenariat et 65,9% souhaiteraient travailler d'avantage en partenariat sous forme de projets ou actions en commun, sous forme de rencontres pour se présenter et créer plus de liens dans l'accompagnement des usagers.
Besoins des publics accueillis	<ul style="list-style-type: none">• Lien social à 58,5%, temps d'échanges et de partage à 36,6%, des moments festifs à 31,7%, de l'accompagnement à la fonction parentale à 22%, de l'accompagnement à la santé, à la scolarité et à la formation à 17,1%• 5 choix de prestations manquantes: fêtes et événements à 48,8%, accueil collectif pour les jeunes à 41,5%, animations intergénérationnelles à 39%, activités culturelles à 31,7%, journée ou semaine à thème à 26,8%, accueil collectif pour séniors à 24,4% et soutien à la parentalité à 22%

→ Les habitants

 Fiche identité des personnes ayant répondu au questionnaire	HABITANTS
Familles	83,9 % de familles avec enfant à charge
Loisirs et vacances en famille	94,2 % des familles partent en vacances (1 fois par an 54,5 %, 2 fois par an 23,4 %, plus de 2 fois 12,6 %) Les freins aux vacances et loisirs: 70% le coût, 53,1% les contraintes professionnels, 27,1% le manque de temps, 15,1% l'organisation logistique, 12,1% manque de proposition sur le territoire, 10,2% manque d'informations, 8,5% problème de mobilité
Préoccupations des parents	la sécurité (routière, accès en vélo, prévention de la délinquance), le bien être, l'accès à la culture et aux loisirs, l'environnement/écologie, la scolarité, le handicap, les moyens de garde
Retraité ou personnes sans enfant à charge	16,1 % de personnes retraité ou sans enfant à charge
Temps libre des personnes retraité ou sans enfant à charge	68,2% font des activités, 65,2 s'occupent de leur maison, 54,5 cuisinent et rendent visite à des amis, 34,8% aide des proches et 30,3% sont bénévoles
Culture	79,1% connaissent les équipements et la programmation culturelle du territoire 78,6 fréquentent le cinéma Iris, 76,9% fréquentent le réseau des médiathèques, 64,5% fréquentent l'Asphodèle

→ Les jeunes (11-17 ans)

 Fiche identité des personnes ayant répondu au questionnaire	JEUNES (11-17 ANS)
Ages des jeunes et situation	- 51.1% ont entre 11 et 14 ans et 48.9% entre 15 et 17ans - Il sont scolarisé à 98,9%
Lieux de vie	- 89 jeunes habitent avec leur famille, 2 jeunes habitent en famille d'accueil et 1 jeune habite en internat la semaine. - 50,5 % Questembert, 12,9 % Berric, 11,8 % Lauzach, 6,5 % Molac, 1,1 % La vraie Croix, 1,1 % Le Cours, 2,2 Larré - 13,9 % habitent une commune en dehors de la partie ouest de Questembert Communauté (Malansac, Sulniac, Bignan, Caden, Elven, Nivillac)
Mobilité	46,7% se déplacent en marchant, 45,7%en transport en commun, 31,5% en vélo ou à l'aide d'un tiers, 21,7% avec un véhicule personnel de type scooter.
Culture	61.3% des jeunes connaissent les équipements culturels du territoire, 82.8% ont déjà fréquenté le cinémas Iris, 81,7% ont déjà fréquenté le réseau des médiathèques
Vie associative	46,7% des jeunes sont adhérents à une association (la plupart sportives) Très peu sont bénévoles dans une association soit par manque de temps, du à l'âge ou par manque de connaissances concernant les associations
Intergroupes	76,3% des jeunes connaissent les structures jeunesse du territoire et 69,6% les fréquentent. 19,4% ont un problème de mobilité pour y accéder

3- Synthèse

Pour synthétiser toutes ces données chaudes, le groupe projet les a regroupées par thématiques.

Nous avons reclassé les données selon les thématiques de la méthode "BERNOUX", qui permet d'avoir des portes d'entrées synthétiques pour couvrir un état des lieux global du territoire.

Nous avons tout d'abord regroupé dans des tableaux, toutes les informations récoltées par thématiques.

Exemple de tableaux de récolte des données chaudes en annexe.



Puis nous avons réalisé des fiches synthèses de ces données chaudes :

→ **Le territoire : situation, population, caractéristiques générales, son histoire, son patrimoine, son cadre de vie, son habitat, son urbanisme, ses relations avec l'extérieur, son activité économique...**

SYNTHESE	SYNTHESE
<p><u>Situation du territoire et patrimoine</u></p> <p>Communes attractives car proche de la 4 voies et du bord de mer.</p> <ul style="list-style-type: none">- Disparité du territoire, un coté rural, un coté plus urbain et un coté proche de la mer.- Beaucoup de villages et hameaux isolés.- Territoire rurale : <p>Force : charme , qualité de vie, proximité de la mer et axe 4 voies.</p> <p>Faiblesses : manque de discrétion, de confidentialité, la mobilité</p> <ul style="list-style-type: none">- Patrimoine historique riche- Domaine de tourisme fort- Méconnaissance du territoire Questembert Communauté <p>L'Image du territoire doit être valorisée (notamment vis à vis des jeunes)</p> <p><u>Logement :</u></p> <p>Peu de logements accessibles , augmentation des prix achats et locations</p> <p>Manques d'offres sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none">- Logements peu adapté PMR- Pas de logement d'urgence- Augmentation des demandes de logements sociaux- Baisse de la taille des terrains <p><u>Économie/emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Pas assez de diversité dans les commerces- Problèmes de locaux pour accueillir de nouvelles entreprises- Commerces de proximité à développer <p><u>Cadre de vie :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Développer des sites de sports et loisirs sur les communes ,-renforcer l'accès aux loisirs gratuit et de proximité.- Revaloriser les bourgs par des animations <p><u>Population :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Renouvellement de la population ces dernières années- Vieillir sur le territoire : inquiétude pour les 75-80 ans- Augmentation des personnes isolées et des jeunes retraités- Appartenance forte des jeunes à leur communes .	<p><u>MOBILITE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Manque de transports en commun (frein à l'emploi, accès aux loisirs, culture,... demande de l'énergie aux familles)- Réseau solidarité, covoiturage à développer.- Pedibus et pistes cyclables à développer- Difficultés pour accéder aux gares <p>Les déplacements sont la principale difficulté pour les jeunes à 55,6 %</p>

→ La vie sur le territoire : relations sociales, interpersonnelles, intergénérationnelles, interculturelles, intergroupes, de voisinage, d'entraide, de solidarité, citoyenneté, vie associative...

SYNTHESE

Le lien social :

- Manque de lieux de rencontres, conviviaux et intergénérationnels (échanges de savoirs -faire)
- Besoins de rencontrer du monde
- Animations dans les bourgs et sous les halles de Questembert (sur l'espace public) à développer .
- De plus en plus de personnes isolées et en difficultés d'intégration
- Des envies et volontés de faire des actions de solidarité sur le territoire
- Il manque d'actions citoyennes et en lien avec l'environnement.
- 25 % des jeunes interrogés estiment qu'il est difficile de faire des rencontres.
- Les jeunes comprennent l'importance des liens sociaux et du vivre ensemble mais néanmoins manifeste un réel besoin d'être seul par moment, certains ont l'impression de « devoir » être en action en permanence (études,devoirs,vie quotidienne etc.). Ils ne trouvent pas forcément de temps ou de lieu pour se ressourcer et prendre du temps pour eux.

Vie associative:

- Peu de jeunes bénévoles dans les associations car ils manquent de temps ils sont trop jeunes et sont en manque d'informations.
- Le tissu associatif est développé mais peu visible , les associations permettent l'intégration des nouveaux arrivants.
 - Lien à créer entre les associations , il manque un intermédiaire
 - Baisse du nombres de bénévoles (inciter les jeunes et les nouveaux arrivants à s'engager).

Vie culturelle

- Renforcer la médiation culturelle sur le territoire, rendre accessible à tous (ouverture au monde). Public jeune éloigné de l'ouverture culturelle
- Partir des besoins selon les différentes tranches d'âges
- Cinéma Iris et le réseau des médiathèques sont connus et fréquentés
- l'offre culturelle est conséquente sur le territoire
- A développer : les expositions et les événements festifs culturels
- Difficulté de déplacement pour les jeunes pour fréquenter les équipements culturels et les lieux de loisirs (augmenter l'offre de transports en communs).

→ Le système acteur : acteurs institutionnels, professionnels, politiques (leur existence, leur action, leur fonctionnement, leur logique d'action, le partenariat, les projets partagés, la coopération, la gouvernance)

SYNTHESE

- Augmenter les liens et l'interconnaissance entre les associations / professionnels : mettre en réseau
- Accompagner les initiatives habitants et d'associations locales
- Renforcer l'identité commune de l'ensemble du territoire (les 13 communes de QC)
- Créer des instances , collectifs d'interconnaissance et autour de problématiques communes (Exemple : MiSACO)
- Réseau jeunesse actif mais à renforcer
- Réseau parentalité en développement
- Manque de projets partagés
- Moyens limités dans les CCAS des petites communes
- Renforcer le lien entre les communes et QC
- Communiquer davantage en direction des professionnels sur les projets , missions et rôle de chacun.

→ L'offre sociale : identification des manques, couverture des besoins (réponses sélectives, agrégatives, coordonnées...)

SYNTHESE

Offre santé/sociale

- Manque de professionnels de santé et difficulté pour trouver des professionnels qui prennent de nouveaux patients
- Augmentation des déplacements pour accéder aux soins
- Renforcer l'accès aux loisirs et à la culture pour les jeunes (offre de réductions sur le territoire)
- Difficulté pour trouver des professionnels de service à la personne
- Besoin d'accompagnement pour les personnes les plus fragiles
- Augmentation des violences intrafamiliales et des informations préoccupantes
- Développer les ACM sur l'été à Molac et Larré
- Développer espaces jeunes à Molac/Larré/La Vraie Croix/Berric
- Renforcer la prévention , le repérage des personnes les plus fragiles
- Renforcer prévention et actions sensibilisation auprès des jeunes
- Baisse du nombre d'assistantes maternelles, difficulté pour la garde des jeunes enfants
- Comment accompagner le vieillissement de la population?

Numérique :

- Difficulté de connexion , peu ou pas de réseau sur certaines communes. Rend difficile le télétravail et les démarches administratives
- Développer des actions de soutien au numérique
- Horaires des services publics peu flexibles et dématérialisation des démarches
- Famille peu ou pas équipée

Jeunes :

problématiques rencontrées :

- 16 % trouver un emploi / une formation
- 14 % l'accès au numérique
- 13 % mobilité vers les structures jeunesse

Scolaire :

- Baisse des effectifs au lycée Questembert (manque d'options, regroupement d'amis et image négative)
- Augmentation du nombre de jeunes déscolarisés

SYNTHESE

PARENTALITÉ / FAMILLE

- Forte préoccupation autour de la sécurité pour les déplacements (vélo en autonomie, manque de transport)
- Forte préoccupation autour du bien-être et de l'éducation (réussite scolaire/orientation)
- Forte préoccupation autour du coût de la vie.
- Les freins aux loisirs et départ en vacances : 70 % le coût
- 49 % des familles ne trouvent pas de ressources en terme de parentalité
- Problématiques de gardes d'enfants (offres et horaires peu adaptés)
- Développer les accueil de loisirs et espaces jeunes
- Développer les liens familles-écoles
- Enjeux sur l'ouverture culturelle des enfants/jeunes
- Développer l'information auprès des familles

3 - Les problématiques

Suite aux constats établis avec les données froides et chaudes, nous pouvons identifier des forces mais aussi des problématiques qui doivent être intégrées par les acteurs pour leur permettre d'apporter une réponse.

1- Le territoire

La situation :

Le cadre de vie rend notre territoire attractif ; parmi ses atouts, on peut retenir la ruralité, la proximité de la mer et des villes proposant tous les services et commerces de proximité.

Il attire donc de nouveaux habitants, familles et retraités qui font augmenter la population en plus du solde naturel (moins fort sur Questembert et plus important sur les petites communes)

Les défis pour le territoire visent à accueillir les nouveaux arrivants et à les intégrer dans la vie locale en continuant à développer des services adaptés à la population.

La situation géographique de ce territoire étendu, composé de 7 communes avec de nombreux villages et hameaux, amène une problématique très importante qui est celle de la **mobilité**.

Dans le diagnostic partagé ressort le fait que la mobilité est un frein aux accès aux services, aux commerces du territoire mais aussi pour l'accès à l'emploi.

En venant s'y installer, les habitants sont conscients de cette problématique. Ils souhaiteraient cependant développer des réseaux de mobilités douces et solidaires, qui leur permettraient, principalement aux plus jeunes, d'être plus autonomes. Les familles sont préoccupées par la sécurité routière et le déplacement de leurs enfants de manière autonome sur l'accès aux loisirs notamment. La gestion des déplacements des enfants et des jeunes constitue une réelle contrainte dans l'emploi du temps des parents qui doivent les accompagner.

Le défi pour le territoire est de proposer aux habitants des moyens de locomotion leur permettant d'être plus autonomes en mettant en place des navettes, de mobilité solidaire ou autres. Ces nouvelles pratiques, "solutions" pourraient répondre aux attentes de développement des mobilités douces mais aussi au défi environnemental.

La population :

La population est en croissance continue sur toutes les communes d'intervention du Centre Social. Questembert se distingue un peu avec une population plus vieillissante ainsi que des personnes seules ou en couples sans enfant.

Une population jeune ainsi que la tranche d'âge de 30 à 44 ans et couples avec enfant(s) est plus importante sur les petites communes.

Les défis pour le territoire :

- Être vigilant sur le vieillissement de la population de Questembert avec le défi de maintenir un renouvellement et une mixité de la population sur Questembert et de proposer des services pour bien vieillir sur son territoire
- Permettre un accès aux services pour les jeunes et les familles sur les petites communes et faciliter leurs déplacements pour s'y rendre.

Son histoire, son patrimoine :

Le territoire est fort d'un patrimoine culturel et historique, riche d'un réseau d'associations dense et d'un lien tissé avec le monde agricole. Les valeurs environnementales sont aussi prises en compte dans la politique locale. Les habitants souhaitent valoriser ces atouts au travers d'actions environnementales et de découverte de lieux.

Ce réseau permet d'offrir aux habitants un cadre de vie riche mais qui reste parfois méconnu et peu valorisé.

Les rencontres avec les habitants nous ont permis de constater qu'ils se sont pour la majorité, installés ici pour le cadre environnemental et l'offre culturelle. Mais la valorisation de ces atouts reste le défi majeur à relever pour le territoire pour donner envie aux jeunes et aux habitants de s'y investir...

Son habitat :

En termes de logement, le parc est constitué essentiellement de résidences principales avec une forte densité de maisons et peu d'appartements. Pour quasiment le même nombre de logements sur Questembert et sur les 6 autres communes, la ville centre dispose de davantage d'appartements que sur les petites communes, où le ratio est de 150 appartements pour un total de 3612 logements.

Le parc de logements est essentiellement géré par des bailleurs privés avec un taux de propriétaires entre 70 à 80% environ sur les petites communes.

La partie location est donc restreinte avec un parc privé beaucoup plus important et très peu de logements sociaux entre 3 et 4%.

Le territoire devra démontrer sa capacité à loger les personnes seules, étudiants ou ménages ne pouvant acquérir leur logement et qui souhaitent louer.

Cette problématique est un véritable enjeu pour le territoire, en terme d'accueil de nouveaux arrivants, de mixité sociale et de maintien des jeunes sur le territoire.

Son activité économique :

Concernant les propositions de commerces sur le territoire, Questembert regroupe les services essentiels aux besoins de la population mais ne répond pas à toutes ses attentes. Un manque de diversité est évoqué par les habitants qui se tournent essentiellement vers Vannes pour tous les achats de types culturels, mobiliers, loisirs, vêtements, ...

Le manque de diversité aussi des loisirs, des propositions de restaurants ou de lieux conviviaux est souvent mis en avant.

Les 6 autres communes sont beaucoup moins fournies en termes de commerces. La plupart ne disposent que d'une épicerie, d'une boulangerie ou d'un café...

Les habitants souhaitent un bassin économique plus développé, diversifié et de proximité.

Le défi pour le territoire est de continuer à développer son activité économique pour maintenir et dynamiser ses communes ainsi que de favoriser l'accès à ses services aux habitants des communes plus éloignées de Questembert.

2- La vie sur le territoire

Les relations sociales :

Les relations sociales ont été mises à mal ces deux dernières années par la situation sanitaire. Les habitants et acteurs du territoire ressentent un réel besoin d'avoir des espaces permettant de créer du lien social.

Les relations sociales se font sur le territoire par plusieurs entrées. Une des entrées principales est la vie associative avec un tissu très développé. Ensuite, les événements, fêtes de village et festivals sont reconnus et vecteur de lien social mais avec un développement plus fort l'été que le reste de l'année.

Les lieux conviviaux de type "café" sont repérés aussi par les habitants mais avec très peu de propositions de lieux mêlant convivialité, intergénérationnel et culture.

Le territoire étant étendu, la notion de proximité est ressortie très fortement avec la volonté de pouvoir avoir des propositions dynamiques au sein des communes et des bourgs.

L'effacement des espaces ou propositions permettant de créer du lien social pendant cette longue période a accentué le sentiment d'isolement et de mal être pour certains habitants.

L'isolement met en danger l'image et la représentation que l'on a de l'autre (le jeune fait peur, le vieux fait peur) et peut donc parfois conduire à des comportements à risque (incivilités, dégradations, violences, dépression, conduites addictives...). Ces comportements ont pu être repérés notamment chez les jeunes au niveau du bourg de Questembert, qui trouvent parfois peu de propositions ou de lieux pour se divertir et se retrouver.

En discutant avec les jeunes et les habitants, l'importance du lien intergénérationnel ressort très fortement. L'envie de partager, de transmettre, de comprendre et de vivre-ensemble a une place importante.

Le défi pour le territoire est de favoriser des espaces ou des propositions permettant les rencontres, le lien intergénérationnel, les relations sociales et permettant le vivre-ensemble dans un souci de prévenir aussi les comportements à risque.

La convivialité et l'intégration :

La population étant en constante augmentation, la question de l'intégration des nouveaux arrivants est au cœur des préoccupations des acteurs du territoire ainsi que des habitants. Les nouveaux arrivants souhaiteraient pouvoir avoir des lieux conviviaux

et intergénérationnels qui leur permettraient de nouer contact et créer du lien sans forcément passer par le biais d'un investissement dans une association. Le retour concernant les associations met aussi en évidence que la cohabitation entre les personnes engagées depuis un certain temps et les nouveaux arrivants n'est pas simple. La nouveauté peut être un chamboulement pour certaines personnes et donc laisse peu de place à l'intégration.

Le défi pour le territoire est de proposer des espaces permettant l'interconnaissance, la convivialité et favorisant la valorisation des compétences de chacun.

La vie associative :

Le tissu associatif est reconnu par tous les acteurs comme étant développé et ayant une place très importante dans la vie des habitants et en étant un des lieux principaux permettant de créer du lien social. La problématique qui ressort est le manque parfois de visibilité et d'interconnaissance sur leurs actions avec un sentiment parfois d'isolement et de manque de solidarité entre associations. La question de valorisation de leurs propositions et des compétences qu'elles développent chez les habitants est un facteur important du diagnostic.

Le défi pour le territoire est de favoriser l'interconnaissance entre associations et de valoriser les associations auprès du public et des acteurs locaux.

La vie culturelle :

De nombreux lieux culturels sont identifiés sur le territoire par les habitants et partenaires. Le réseau des médiathèques, le centre culturel de l'Asphodèle, le cinéma Iris, les salles communales avec des propositions d'événements sont des lieux culturels essentiels sur le territoire. Les événements festifs et culturels sont présents mais parfois condensés sur une période de l'année qu'est l'été. Ils se déploient souvent dans les bourgs et principalement sur Questembert. Le diagnostic a fait ressortir le besoin de convivialité autour des propositions culturelles. Cependant, la mobilité est aussi un frein à l'accès à la culture. Les habitants et les partenaires proposent de mettre en valeur le patrimoine culturel grâce à des événements. L'ouverture culturelle est un sujet de préoccupation important pour les familles qui souhaiteraient une proposition plus importante et diversifiée pour l'enfance et la jeunesse par le biais d'événements et de la médiation culturelle dans les structures de loisirs.

Le défi est de proposer des événements culturels intergénérationnels avec cette notion de proximité en lien avec des découvertes de lieux communaux à valoriser ou autour du patrimoine historique.

La communication/ L'information :

La communication et l'information sont des points importants qui ressortent dans le diagnostic partagé. Les habitants disent que l'information est parfois brouillée entre les services communaux, intercommunaux et associatifs. La fracture numérique se fait parfois ressentir. Le deuxième moyen de communication qui ressort après les réseaux sociaux est le bouche à oreille. Les moyens de communication doivent être réfléchis et

de proximité permettant aux habitants d'accéder plus facilement à l'information et de se l'approprier. En étant présent sur l'espace public pendant le diagnostic, cela nous a confortés sur le fait que les temps d'échanges doivent être faits de manière directe avec la population.

Les partenaires et acteurs associatifs ont aussi souligné le fait que la communication n'était pas fluide et était un frein à l'interconnaissance. Avec une meilleure connaissance des missions et des rôles de chacun, les associations pourraient orienter plus facilement les habitants.

Le défi du territoire est de créer des outils d'informations diversifiés et différents moyens de les communiquer en favorisant la proximité et le lien direct vers les habitants et partenaires. Ce moyen permet d'accéder à une information claire, personnalisée vecteur de lien social.

3- Le système acteur

Les habitants ont un regard bienveillant sur le système acteur avec une reconnaissance du soutien de la vie associative et de la proposition de services sur le territoire. Les partenaires ont relevé le fait que les communes puissent avoir une vigilance sur le soutien et la place des nouvelles associations. La problématique qui ressort est le manque d'interconnaissance des partenaires sociaux, éducatifs et associatifs autour de plusieurs points : missions et rôles de chacun, projets en communs, soutien, solidarité, orientation et information.

Les acteurs sur le territoire sont nombreux mais il manque des instances de coordination, de concertation, et de co-construction.

Le défi pour le territoire est de mettre en place une coordination de réseau partenarial qui soutiendra les actions mises en place par les différents partenaires et qui répondra au mieux aux problématiques et besoins des habitants.

Le diagnostic a fait ressortir le besoin de valoriser le territoire rural autour de son environnement (mise en place de label, affichage permettant la mise en valeur du patrimoine et de l'investissement des acteurs autour de l'écologie) et de tendre vers des systèmes et modes de consommation et de développement plus durable, écologique et solidaire. Les habitants et partenaires ont souligné le fait d'accompagner et de valoriser des initiatives déjà portées par des acteurs associatifs ou habitants permettant d'apporter une réponse sur le territoire en termes de solidarité qui ne serait pas portée par les institutions.

4- L'offre sociale et de services

L'offre santé :

Une des plus importantes problématiques du territoire est l'offre de santé. Le manque de professionnels de santé se fait ressentir ainsi que la non-prise en charge de nouveaux patients avec une population qui ne cesse d'augmenter. Les habitants sont parfois obligés de se déplacer, quand ils le peuvent, à plus de 50 kilomètres de chez eux pour

accéder aux soins. Cette problématique renforce l'inégalité dans l'accès aux soins et peut amener le renoncement aux soins. Les spécialistes sont très peu présents sur le territoire et les généralistes, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues pour certains ne prennent quasiment plus de nouveaux patients.

Le défi pour le territoire est de redynamiser son offre de santé et de permettre aux professionnels du territoire d'être en vigilance au niveau des personnes qui sont en situation de précarité ou de renoncement aux soins en favorisant la médiation et les espaces d'information.

L'offre sociale :

Des réponses commencent à émerger au regard des questions sociales qui se posent comme la création d'un Espace France Service à Questembert ou encore des permanences de professionnels permettant d'offrir un service au plus près des besoins des habitants. Les communes par le biais des CCAS ainsi que la compétence sociale gérée par Questembert Communauté avec la création du CIAS qui va permettre de coordonner une concertation et un pilotage des actions sociales proposées sur le territoire.

Le défi est de rester en veille sur les besoins sociaux de son territoire et de mettre en place des actions permettant d'y répondre.

La Parentalité / Famille/Enfance/Jeunesse :

Voir la partie diagnostic dans Animation collective famille

→ Conclusion :

Au regard des missions d'un Centre Social, ces constats vont nous permettre de faire ressortir les enjeux sur lesquels il peut et souhaite agir.

4 - Les enjeux

Le diagnostic de territoire confirme la nécessité d'accompagner les problématiques ou changements en cours autour de plusieurs enjeux :

- Accueillir et intégrer les nouveaux habitants et les familles (lien social, interconnaissance, intergénérationnel)
- Permettre de bien vieillir sur le territoire (intergénérationnel, solidarité, lien social)
- Répondre à la demande d'émancipation de la jeunesse (information, sensibilisation, orientation, accompagnement individuel et collectif)
- Permettre l'épanouissement des familles sur le territoire (information, orientation, accompagnement individuel et collectif, lien familiaux)
- Soutenir les actions de solidarité sur le territoire (mobilités solidaires, modes de consommation...)

- Soutenir et rendre acteur les habitants
- Être au plus près des habitants sur les 7 communes
- Placer le Centre Social comme un acteur connu et reconnu sur le territoire (Habitants, élus et techniciens des communes, partenaires/associations du territoire)

5/ Le projet de la Maison POP'

1 - L'animation globale est une méthode de travail au cœur du fonctionnement du Centre Social pour...

- ÉLABORER un projet sur un territoire de proximité, co-construit avec les habitants, les professionnels et les partenaires,
- MOBILISER les ressources des habitants et du territoire, développer des coopérations avec les acteurs, démultiplier et aider la vie associative locale,
- ACCUEILLIR, écouter, rencontrer les individus et les familles
- PERMETTRE à toutes les personnes de participer à des projets collectifs, à la vie du centre social, du territoire et de participer au dialogue avec les institutions publiques.
- INNOVER dans les actions, proposer, interpeller

L'animation globale est une fonction à la source des activités d'un centre social. Elle donne du sens et de la cohérence au projet ambitieux de développement social local que porte le centre social.



Afin de poser les bases du centre social, la phase d'élaboration du projet social a permis de faire émerger notre volonté et vigilance sur la mise en œuvre de l'animation globale, à travers 3 notions fondamentales :

- La fonction d'accueil et d'écoute
- La participation des habitants
- Le travail et les relations avec les partenaires

2 - La fonction d'accueil et d'écoute, l'ouverture à tous

La fonction d'accueil se doit d'être au cœur du projet social que nous portons, pour l'affirmer nous souhaitons poser des repères communs et des moyens pour se l'approprier, tel que :

1- Des valeurs et des principes

A travers l'accueil, nous souhaitons faire vivre les trois valeurs fondatrices des Centres Sociaux : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Ainsi, chaque personne, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles, son âge sera accueillie avec la même attention au sein du Centre Social. Notre volonté est d'accueillir chaque personne

comme habitante du territoire et partenaire potentielle du projet du centre social et non pas en tant qu'usager ou cliente d'un service proposé.

Moyens :

- Formations sur l'accueil et l'écoute avec la FCSB pour tous les professionnels du CS.
- Renforcer le lien avec le CS Eveil sur la notion d'accueil (via les chargées d'accueil)
- Accompagner les équipes sur les changements de posture, à travers le séminaire de rentrée et également sur toutes les réunions hebdomadaires du CS (création d'outils communs et de temps d'analyse de pratique en interne).

2- Un espace. un lieu

Un espace au sein du bâtiment principal du CS (à Questembert) sera réservé à l'accueil afin de permettre la convivialité et favoriser l'échange, la relation et permettre, le cas échéant, la confidentialité des échanges. Nous avons comme ambition de démultiplier ses espaces d'accueil sur les 6 autres communes.

Nous souhaitons constituer un lieu de rencontres et d'échanges, où l'on puisse venir, passer de temps à autre, même sans demande particulière. L'accueil est souvent le premier contact avec le centre : il constitue ainsi une première « image », une vitrine du centre. Il est donc important que chacun s'y sente bien... pour avoir envie d'y revenir !

Moyens :

- Réfléchir à l'aménagement des locaux avec les habitants, pour qu'ils soient encore plus propices à l'écoute et à la convivialité (ex : définir un espace pour les enfants, pour l'information, pour la détente, pour l'échange et la mise en confiance).
- Des « accroches » temporaires (expo, affiches ou autres) peuvent aussi constituer des déclencheurs de relations et d'échanges.
- Inclure tous les professionnels dans « l'animation » de cette espace par une présence régulière sur l'espace d'accueil

3- Une fonction

Cette fonction, assurée par deux personnes (équivalent à un temps plein), permet de prendre en compte les exigences suivantes :

- Une disponibilité pour établir la confiance et la relation d'échange réciproque
- Des qualités relationnelles faites de bienveillance, d'amabilité, de politesse, de patience et de discrétion

- Une écoute des attentes, des besoins, des envies ou des difficultés explicites ou parfois plus implicites.
- Une information sur la vie du centre, les activités développées
- Une information sur la vie du territoire
- Une déontologie permettant de cerner ses compétences et ses limites pour ne pas se substituer aux missions d'autres professionnels
- Une orientation, le cas échéant, vers des interlocuteurs ou structures compétentes, pour traiter telle ou telle difficulté ou question.

Moyens :

- Permettre aux personnes chargées d'accueil d'être présentes sur toutes les réunions hebdomadaires et être garant collectivement des informations à leur transmettre afin de renforcer cette fonction.
- Évaluer et réfléchir collectivement à l'organisation de la fonction d'accueil : horaires d'ouverture, complémentarité des tâches et des fonctions (secrétariat, comptabilité, accueil physique et téléphonique...).
- Permettre aux personnes chargées d'accueil d'intégrer et/ou de créer un réseau de chargée d'accueil de CS (lien avec la FCSB).
- Permettre un travail de veille et "d'aller vers" pour renforcer le rôle d'information assuré par la fonction d'accueil.
- Réfléchir aux modes de transmission des informations pour les publics les plus éloignés et ne maîtrisant pas toujours l'écrit et la langue.
- Poser un cadre collectif pour gérer les tensions/conflits pouvant se cristalliser autour de l'accueil : critiques d'adhérents, tension entre habitants au sein du centre, appropriation du centre par un seul public...
- Établir un lien direct avec l'animateur/trice habitant qui "animera" les espaces d'accueil sur les communes, réfléchir à la présence d'une chargée d'accueil sur ses espaces.

4- Une action

L'accueil est au cœur du projet « Centre Social ». En effet, au-delà du rôle d'information et d'écoute, l'accueil a une vocation « transversale » dans la vie du Centre, dans ce qu'il permet de :

- Créer du lien social en favorisant les échanges, en incarnant et transmettant les valeurs d'écoute, de respect et d'ouverture à l'autre.
- Constituer un observatoire ou un lieu de « veille sociale » sur les besoins, les difficultés, les richesses du territoire en général.

- Développer le sentiment d'appropriation de cet espace par les habitants et constituer, le cas échéant, un lieu de médiation entre l'intérêt particulier et l'intérêt collectif.
- Constituer « une plaque tournante » de l'information, entre celle venant du Centre Social et celle venant des habitants et du territoire.
- Nourrir le projet et les actions du centre, à partir de l'écoute des besoins et des envies des habitants et en établissant avec eux une relation de partenariat et non d'assistance.
- Constituer une « machine à enrichir » les attentes ou les expressions individuelles dans la perspective de démarches plus collectives.

Moyens :

- Créer et se fixer des indicateurs collectifs autour d'un accueil de qualité : en quoi et comment pouvons-nous définir collectivement et évaluer une qualité d'accueil dans notre centre ? (Nombre des personnes accueillies (et évolution) ; diversité sociale et culturelle des personnes accueillies (et évolution) ; nombre de « propositions », de « questions » ou de « critiques » entendues à l'accueil transmises et reprises au sein du centre.
- Inclure les personnes chargées d'accueil pour qu'elles puissent s'imprégner du projet « centre social » dans les séminaires projet social du CS.
- Créer un outil, type cahier d'accueil consignnant les divers contacts et suites données.
- Inclure les chargées d'accueil dans la formation DPA afin qu'elles puissent traduire et transmettre les besoins/envies individuels
- Veiller à assurer le retour, auprès des personnes, de leurs demandes/questions /souhaits qu'ils soient repris ou non par le centre social.

Cette fonction d'accueil, centrale dans les locaux, peut également s'exercer en dehors du bâtiment par les relations nourries avec les futurs bénévoles et les professionnels. Notamment dans les espaces dans les communes, au sein des ACM, accueil jeunes, SIJ et par « l'aller vers ».

Présenter le Centre social et ses activités, écouter, entendre les besoins et envies des habitants.

Cette fonction « hors les murs » peut participer pleinement à la vie du centre. En cela, nous pouvons dire que « l'accueil » est au cœur du projet « Centre Social » mais aussi qu'il est doit être inclus dans les pratiques de tous.

3 - La participation des habitants

1- Pourquoi encourager la participation des habitants ?

Parce que l'action collective est une force imparable pour changer le monde.

Parce que participer à la vie de la cité permet de comprendre et d'agir sur son environnement.

Parce qu'un CS est reconnu à travers sa capacité de mobilisation collective.

Parce qu'un CS possède une légitimité, des moyens et une expertise qu'il peut mettre au service de la démocratie participative locale.

Parce qu'un CS a besoin des forces vives pour construire, développer et qualifier son projet.

Parce que l'implication des habitants participe à la qualité des actions menées et permet au CS de rester en phase avec son environnement.

Parce que les dimensions d'activités, de services de notre structure ne doivent pas prendre le pas sur la notion de projet et d'engagement

Parce que l'intérêt porté pour autrui participe au développement personnel.

Parce que chacun est en capacité d'agir pour lui-même et sur son environnement.

Parce que nous considérons chaque individu comme le meilleur expert de sa propre vie.

2- Préalable et conditions à la participation des habitants

Pour un 1^{er} agrément, nous souhaitons poser des bases fortes pour ancrer la participation des habitants au sein de nos pratiques et projets. Notre démarche d'animation globale sur la participation des habitants se retrouve au travers de nos fiches actions. Cela va nécessiter du temps pour les professionnels, les habitants et les élus afin de :

- Définir collectivement la notion de « participation » (au travers des cafés habitants, lors du 1^{er} séminaire du CS pour les professionnels et le comité technique).

- Être lisible sur ce qu'est un Centre Social (à quoi sert-il, ses missions, ses valeurs, comment fonctionne-t-il et associe-t-il les habitants) au travers de la communication du Centre Social tant auprès de ses adhérents que des habitants et partenaires du territoire.

Cette communication doit être portée par les professionnels :

- Développer l'information en continu et l'adapter aux différents publics

- Adapter et rendre accessible les instances de participation des habitants

- Renforcer la capacité d'écoute et de compréhension de la parole des professionnels

- Prendre en compte la parole des habitants. Ce qui est en jeu c'est la question de la réciprocité. Nous souhaitons rendre la participation des habitants plus facile, qu'ils aient envie de s'impliquer, qu'ils se sentent force de proposition et écoutés.
- S'approprier la démarche de développement du pouvoir d'agir, à travers des expérimentations et une formation en lien avec la FSCB.
- Proposer des projets/actions pouvant être « travaillés » collectivement. L'enjeu est bien que les décisions soient négociées et coproduites
- Se donner les moyens d'une démarche participative en s'appuyant sur une habitude de travail collectif et sur la mobilisation de réseau.
- Partir des préoccupations des habitants et construire ensemble un projet global, collectif.
- Créer une confiance réciproque entre les différents acteurs en inscrivant les démarches participatives dans une dynamique de dialogue. Renforcer également le lien et les relations entre les habitants par le biais d'espaces et d'événements conviviaux permettant l'échange.
- Créer une confiance réciproque entre les différents acteurs en intervenant sur les représentations (aussi bien des habitants, des professionnels, élus, partenaires).
- Considérer chaque acteur comme porteur de connaissances ayant la capacité de s'exprimer.

3- La place des habitants

De l'information à la décision...

Notre volonté est d'informer et d'accompagner les habitants à prendre leur place au sein du centre social. Nous souhaitons avoir une vigilance constante auprès des professionnels (formation, réunion, analyse de pratique...) sur l'accueil d'un habitant et l'emmener, lui donner envie de participer aux actions du centre ainsi que d'être à l'écoute pour laisser la place dans nos projets aux besoins des habitants.

Nous savons que le lien auprès des habitants doit se construire au fur et à mesure, et que nous devons garder en tête le fait que la mobilisation peut être différente selon chaque individu et qu'elle doit se construire.

Nous souhaitons que les habitants aient envie de participer sur les différentes instances portées ou accompagnées par le futur centre social, afin de faire évoluer et enrichir nos actions.

Les instances telles que les comités techniques seront modifiées (pour répondre à l'articulation du CIAS), suite à l'agrément d'une seconde structure d'animation sociale. Les commissions envisagées doivent être des espaces de co-construction et de réflexion avec les habitants, les partenaires et associations locales.

Les comités habitants doivent permettre d'inscrire les habitants comme acteurs de la réflexion et de la construction de projets/actions, accompagnés par les professionnels.

Le tableau ci-dessous reprend les instances déjà existantes et à construire ainsi que les formes de mobilisations :

Instances	Implication des habitants	Fonctions
CA du CIAS	Membres de la société civile	Instances de décisions
Comité technique « animation de la vie sociale » et « enfance jeunesse »	Membres actifs ou ponctuels	Instances d'informations, de réflexions, de concertations et de proposition au CA
Comité technique « santé accès aux droits » / « petite-enfance parentalité »	Membres actifs ou ponctuels	
Collectif partenaires / associations locales	Membres actifs ou ponctuels	Instances d'informations, de réflexions, de concertations et de mise en œuvre d'actions/projets.
Comité habitants	Coconstruction d'une action Habitant expert et / ou acteur de son territoire	Définition d'objectifs, construction d'actions sur une thématique, mise en œuvre
Café habitants	Participation à la réflexion	Réflexion/partage autour d'une thématique (peut amener sur un comité habitants)
Bénévoles sur une actions	Habitants bénévoles	Participation à la mise en œuvre d'une action
Toutes les actions du centre social - usagers	Consommation d'une action	Habitants participants. Fonction accueil/écoute



Le tableau ci-dessous, nous permet d'identifier, via les fiches actions, les degrés d'implications des habitants attendus :

Degrés d'implication des habitants au regard de la circulaire CNAF	1	2	3	4	5
	Présence, consommation de services ou d'activités	Implication dans une instance de consultation et d'information	Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif	Collaboration permanente et prise de responsabilité	Contribution au processus de décision
	Usagers	Participation aux réunions d'information	contribution ponctuelle	Animateur-bénévole d'ateliers	Comité de pilotage

Une participation financière reste à déterminer pour les activités ponctuelles (sorties familles par exemple).

Les tarifs seront proposés par le groupe projet et validés par les instances du centre social

4 - Développement des compétences psychosociales

1- La naissance d'un projet

Les compétences psychosociales (CPS) sont au cœur de notre démarche pédagogique depuis début 2012 avec la volonté de former les équipes et d'accompagner nos publics à

développer leurs compétences. Cette démarche repose sur la volonté de répondre au projet éducatif du service autour d'un objectif :

Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants et des jeunes.

Savoir résoudre des problèmes, communiquer efficacement, avoir conscience de soi et des autres, savoir réguler ses émotions, son stress... : telles sont quelques-unes des compétences psychosociales qui permettent de s'épanouir en société.

Les CPS sont reconnus comme un déterminant clé de la santé et du bien-être, sur lequel il est possible d'intervenir efficacement.

Voici la définition des CPS par l'OMS :

Division de la santé mentale et de la prévention des toxicomanies – 1993 [1]

« Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

Les compétences psychosociales ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé, en termes de bien-être physique, mental et social, quand les problèmes de santé sont liés à un comportement, et quand le comportement est lié à une incapacité à répondre efficacement au stress et aux pressions de la vie.

Dix compétences : (présentées par couple)

- Savoir résoudre les problèmes / Savoir prendre les décisions,
- Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique,
- Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles,
- Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres,
- Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions

[1] « Life skills education in schools » OMS 1993



Nous avons fait le choix d'être accompagnés par l'IREPS 56. Ce partenariat a d'ailleurs fait l'objet d'un accompagnement de l'ARS. Nous avons entamé cette démarche par une formation de l'équipe complète début 2021. Celle-ci, nous a permis de poser les bases du projet à faire vivre sur le terrain tout en étant accompagné par l'IREPS sur des allers-retours d'expériences. Nous avons pu ainsi constituer une malle d'outils (investissement de jeux, outils d'animation, recensement d'outils numériques, livres...).

Cette réflexion a permis au service d'avoir une démarche commune de formation de nos équipes d'animateurs et de poser les bases de nos projets d'actions et d'animations. Les directeurs d'accueil ont construit des outils (fiche projet/fiche d'animation, réflexion sur l'aménagement des accueils, outils à disposition du public...) autour de ses 10 compétences, en favorisant la réflexion des équipes dans leur projet d'animation, dans les moyens mis en œuvre pour développer ces compétences.

Le Service Information Jeunesse s'est saisi de cette démarche et de ces outils pour mettre en place des ateliers de sensibilisation au sein des équipements éducatifs.

La mise en place du dispositif CLAS a été l'occasion d'affirmer au sein du projet cette volonté de continuer à développer cet objectif. Une formation pour tous les animateurs CLAS adaptée aux objectifs de ce dispositif a été mise en place avec l'IREPS ainsi que la réflexion autour d'outils à mettre en place sur les ateliers.

Cette volonté nous a permis de réfléchir et d'échanger avec la référente parentalité CAF 56, qui porte la coordination du dispositif CLAS, autour d'une formation adaptée à proposer aux animateurs.

2- Au cœur d'une réflexion d'animation globale

Notre volonté est de continuer à affirmer ce projet comme essence d'une animation globale qui guide nos actions. Pour que le développement des compétences psychosociales soit complet et efficace, il doit être pensé globalement et doit être communiqué auprès de tous les publics qui interviennent au cœur de la structure. Les familles, les habitants doivent être informés, sensibilisés et avoir des espaces qui permettent d'appréhender et de vivre ces notions de projets, de jeux, d'informations au sein des accueils et espaces de vivre ensemble.

Accueillir les compétences multiples sera au cœur du projet avec cette notion d'accueil de chaque individu. "Tous différents", avec une richesse et une transmission que permet la mixité, mais "tous ressemblants" autour d'émotions, de sensations et de réflexions que nous vivons quotidiennement.

La notion de convivialité est au cœur de nos intentions.

Notre volonté de valoriser les compétences des habitants, passera nécessairement par la convivialité qui permet d'accueillir et d'écouter d'une manière non-jugeante, plus simple et accessible à tous. Nous avons à cœur de favoriser des temps de café, repas, événements qui permettent de créer du lien et de favoriser le vivre-ensemble.

5 - Des espaces intergénérationnels sur les 7 communes : « local habitants »

En lien avec le diagnostic et des échanges lors des comités techniques et sur l'espace public, la notion d'être repéré comme acteur de proximité passe par la présence de façon hebdomadaire sur les 7 communes.

Nous envisageons de créer des espaces intergénérationnels qui permettront :

- un accueil pour tous les habitants au plus près de leur lieu de vie
- de valoriser les savoirs faire
- d'informer les habitants sur les services du territoire et du CS
- de faire remonter les problématiques / envies des habitants
- de faire le lien avec les associations locales, élus et personnels communaux
- de créer des outils d'échanges, de besoins (exemples : panneaux de besoins de bénévoles, de co voiturage, ...)

Les espaces seront animés par l'animateur/trice habitants ainsi que par les salariés du CS à tour de rôle. Les chargées d'accueil seront également présentes sur des temps définis à l'année.

Pour cela, nous allons établir un « calendrier » d'ouverture des espaces intergénérationnels sur chaque commune, en nous appuyant sur les locaux déjà identifiés et utilisés pour les différents services (espace utilisé par les animateurs jeunesse et le CLAS).

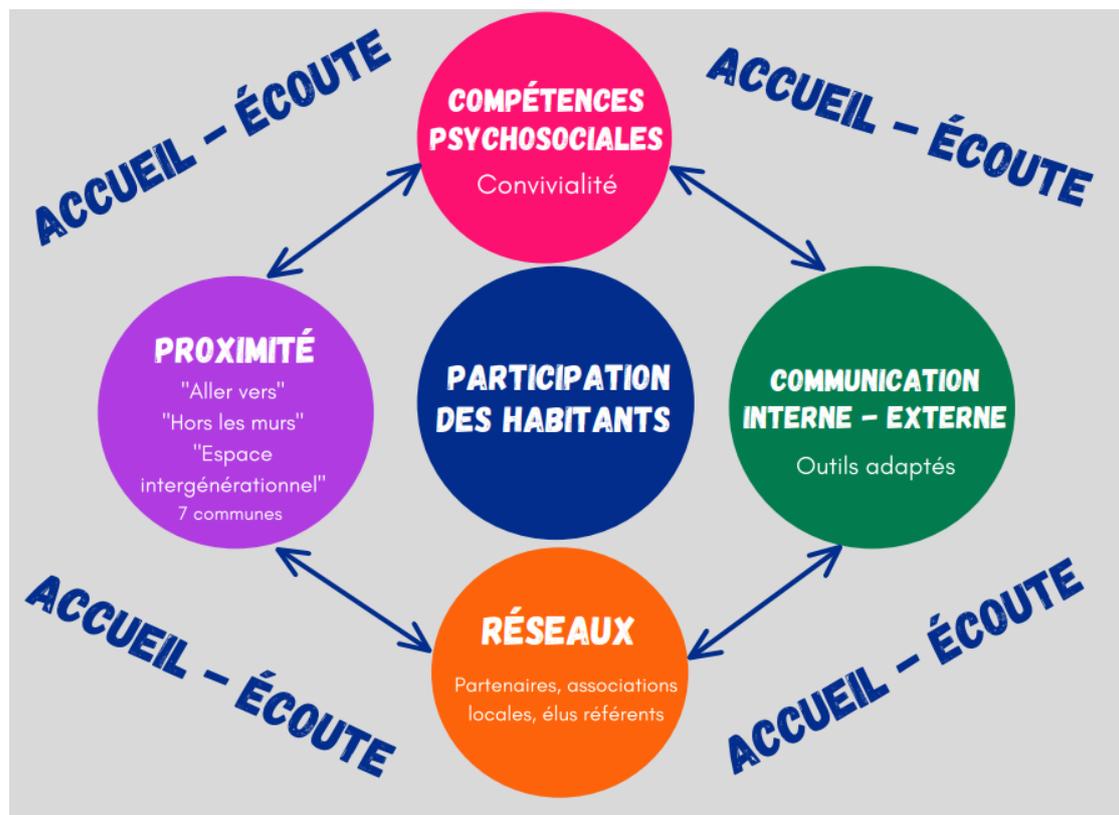
Nous allons co-construire ces espaces avec les élus référents AVS des communes ainsi qu'avec les associations locales et les habitants (lors des cafés habitants qui se dérouleront sur l'été).

Ci-dessous, un premier tableau reprenant les équipements et les temps de présence envisagés :

Pour Questembert, nous faisons la différence entre l'accueil proprement dit du CS et le local habitant (qui se trouveront dans le même bâtiment).

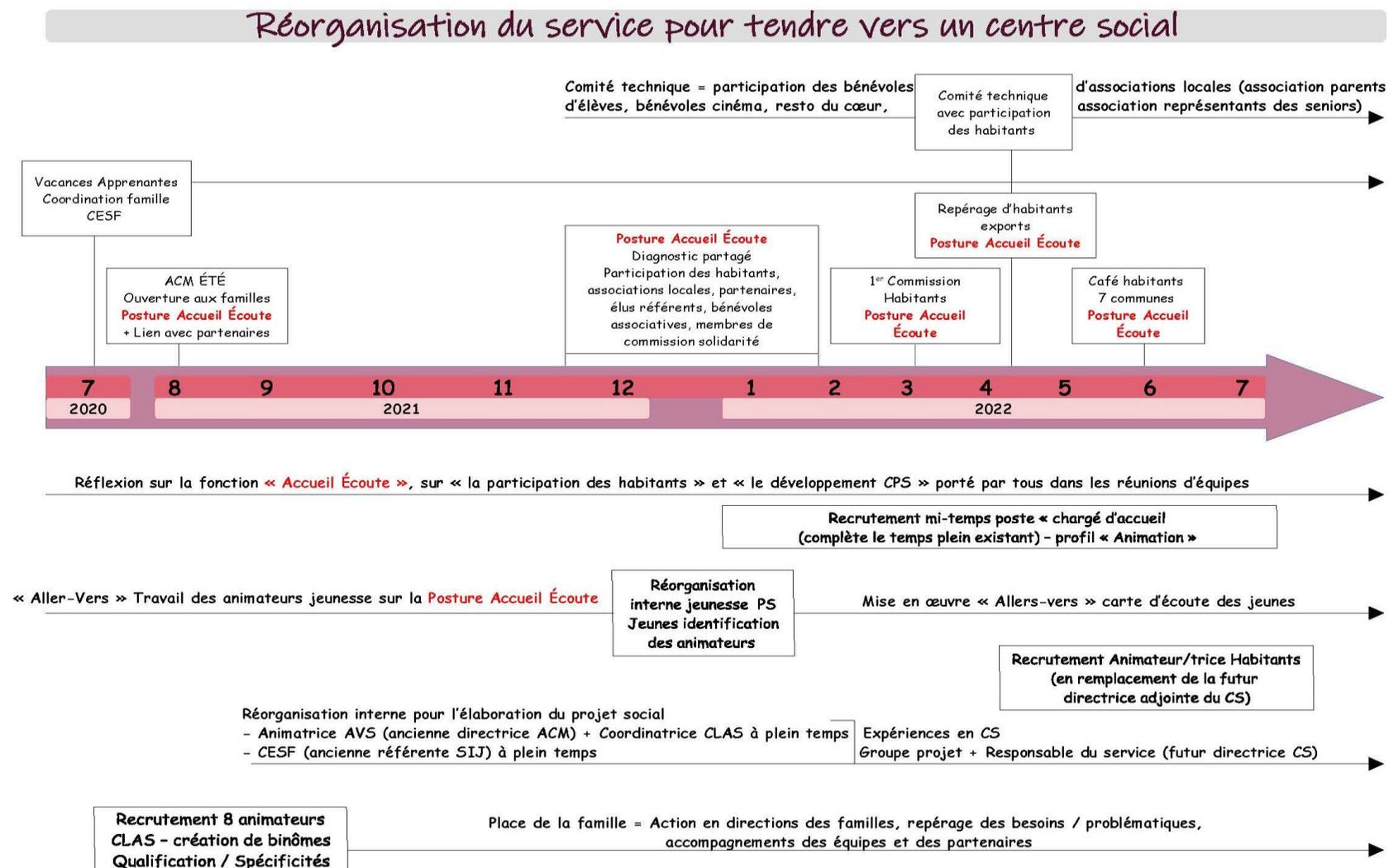
Communes	Local et espaces publics envisagés	Temps de présence - prévisionnel
Questembert	- CS - espace habitants - Stand sur le marché du lundi matin	2 jours semaines
Berric	- Local au-dessus de la poste ou autres - Les vendredis après-midi (p'tit marché du vendredi)	Une demi-journée par semaine
Lauzach	-Local au Dudi Park -Permanence à la médiathèque	Une demi-journée par semaine
La Vraie Croix	Ancienne ludothèque	Une demi-journée par semaine
Molac	Ancienne école	Une demi-journée par semaine
Larré	Local maison des jeunes ou autres	Une demi-journée par semaine
Le Cours	-Ancienne cantine -Permanence à la médiathèque	Une demi-journée par semaine

Schéma simplifié de notre "animation globale"



6 - Changement de posture « animation globale » et réorganisation du service pour tendre vers un centre social

Ci-dessous un schéma reprenant l'évolution de la réflexion animation globale depuis septembre



7 - Le travail et les relations avec les partenaires, les dynamiques existantes ou à développer

Le travail en partenariat est ancré dans nos pratiques.

La directrice du centre social était co-animatrice du collectif MISACO de Questembert Communauté depuis 2015. Ce réseau œuvrait dans le cadre du Programme Régional de Santé Publique « Prévenir le suicide », et pour la prévention de la souffrance psychique et du risque suicidaire. Il était constitué de professionnels, d'élus et de bénévoles des champs médicaux, sociaux, éducatifs et économiques du territoire de Questembert Communauté. Ce réseau n'existe plus depuis décembre 2021, faute de financement de la Mutualité Française.

Dans ce cadre et suite à l'élaboration du projet et des retours du diagnostic partagé, la directrice du CS relancera un réseau de territoire ayant comme objectif la prévention du mal être sur le territoire (voir la fiche action B8).

Structures / services	Nature de la coopération				Remarques
	Echange d'infos	Soutien technique	Financement	Conception et animation d'actions	
Services CIAS QC	*	*	*	*	A poursuivre, dans la continuité et renforcer avec l'EFS
Communes de QC	*	*	*	*	A renforcer avec des communes, partenariat non homogène
CAF 56		*	*		A renforcer, dans le cadre de l'agrément avec le technicien
Partenaires sociaux	*			*	A renforcer et poursuivre à travers la création d'un nouveau réseau
Associations locales	*			*	A renforcer, partenariat non homogène
DSDEN - SDJES du Morbihan		*	*		A maintenir sur le soutien technique
Etablissements scolaires	*	*		*	A maintenir (relancer des conventions)

Centre social EVEIL	*	*			A renforcer sur le partenariat d'actions/mise en œuvre - Continuité dans l'interconnaissance
Relais jeunes 56	*	*		*	A maintenir avec le CLAS et le SIJ, renforcer avec les ACM enfance et jeunesse et poursuivre à travers la création d'un nouveau réseau.
Mission locale - Joz	*	*		*	A maintenir avec le SIJ et poursuivre à travers la création d'un nouveau réseau.
PAEJ	*	*		*	A maintenir avec le SIJ, renforcer avec le service jeunesse et poursuivre à travers la création d'un nouveau réseau.
Rochefort en terre tourisme	*			*	A maintenir sur les dispositifs jeunesse et renforcer en lien avec les habitants

6 / Animation collective famille

1 - Qu'est-ce que la famille ?

Selon l'Insee : « Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). »

Au-delà de la définition de la famille, il existe diverses formes et schémas de famille. Nous souhaitons parler ici de la famille dans sa globalité.

2 - Le soutien à la parentalité

Selon le Comité National du soutien à la parentalité,

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercées dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vit la famille et l'enfant ».

Les principes fondamentaux du soutien à la parentalité :

- La reconnaissance du parent, comme premier éducateur de l'enfant ;

- Universalisme : les dispositifs et les actions de soutien à la parentalité s'adressent à l'ensemble des parents ;

- Ouverture à la diversité des modes d'organisation et des configurations familiales, des cultures, des caractéristiques socio-économiques, dans le respect des droits de l'enfant et dans le cadre de la loi ;

- Prise en compte du principe d'égalité homme/femme dans l'exercice de la parentalité ;

- Respect des places, statuts, et rôles de chacun : parents, professionnels, bénévoles.

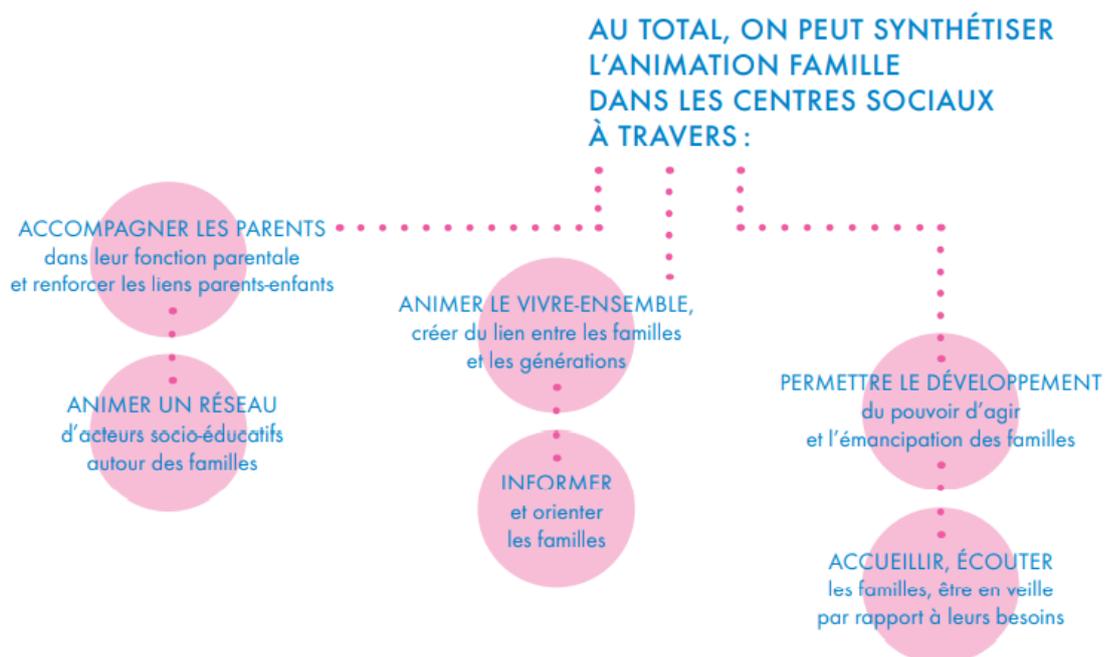
C'est au travers de cette définition et ces principes fondamentaux que nous aborderons nos actions et interventions en faveur de la parentalité.

3 - L'animation famille au sein d'un centre social

Le projet famille, intégré au projet d'animation global du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire

Notre rôle au sein du centre social n'est pas de faire à la place des parents mais bien de les accompagner à être acteurs et de trouver des réponses adaptées.



4 - La référente famille

La réalisation de ce projet « famille » repose sur les fonctions d'une "référente famille", qui est Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

La référente famille a pour missions :

- Conduire le projet famille en adéquation avec le projet social
- Faciliter l'articulation, mettre en synergie et en cohérence les actions familles (enfants et parents) du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire

A pour finalité :

- D'être le garant avec le directeur du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du centre
- De développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra familiale et aux relations et solidarité inter familiale
- De contribuer à la mise en place et la coordination des actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social
- De participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.

La référente famille a pour rôle de créer, d'accompagner et de garantir les conditions favorables permettant le dialogue avec les habitants, les familles pour faciliter l'émergence de leurs besoins. Du fait de la récolte de besoins individuels, elle met en œuvre des actions collectives favorisant le renforcement des liens sociaux, familiaux et parentaux.

5 - Diagnostic des familles du territoire

1- Les familles du territoire

On constate une forte augmentation de la population sur le territoire ce qui induit un nombre plus important de familles et notamment un taux plus important de familles sur les six communes par rapport à Questembert. On compte en 2018, 33,4 % de familles avec enfants sur Questembert et 44,9 % de familles avec enfants sur les six autres communes.

Cela induit un plus grand besoin d'offres de services et de services de proximité sur les communes du territoire. Les familles nous ont fait part également de leurs souhaits d'avoir accès, pour leurs enfants, à davantage d'espaces d'accueil jeunes et d'accueil de loisirs enfance sur l'ensemble des communes.

Sur le territoire, les partenaires sociaux du territoire font remonter que certaines familles du territoire rencontrent des problématiques économiques, budgétaires et d'isolement. De plus, le nombre de familles monoparentales est en hausse avec un taux de 9,1 % sur Questembert et 6,6 % sur les six autres communes. Cette situation fragilise les familles qui peuvent rencontrer des difficultés de mode de garde et également des difficultés économiques. Le taux de pauvreté des familles monoparentales est plus élevé. Le taux de pauvreté à Questembert est de 11 %, il est équivalent au taux du département.

Les partenaires sociaux du territoire pointent également une augmentation des violences subies par les femmes, notamment avec les périodes de confinement. De plus,

au niveau des négligences et violences intrafamiliales, l'activité de la cellule de recueil des informations préoccupantes a doublé depuis les confinements.

Le territoire est également pourvu de nombreuses accueillantes familiales. Au sein des accueils de loisirs enfance et des espaces jeunes, de nombreux jeunes sont en famille d'accueil et l'ensemble de l'équipe est régulièrement amené à travailler en lien avec ces professionnels et les enfants qu'ils accueillent.

2- La mobilité

La mobilité est une forte préoccupation des parents notamment sur la sécurité concernant les déplacements doux et l'autonomie des déplacements sur le territoire des jeunes et enfants. En effet, le territoire ne bénéficie pas de transport en commun et peu d'aménagements pour de la mobilité douce.

La plupart des familles disposent d'une voiture, mais l'organisation des allers retours pour amener leurs enfants aux activités culturelles ou sportives est une réelle difficulté.

Les familles sont en demande de pouvoir amorcer une réflexion collective sur ce sujet. De plus, certaines familles ne disposent pas de véhicule.

3- La réussite éducative

Selon les données chaudes du diagnostic, une des premières préoccupations des parents est l'accompagnement de leur enfant au niveau de leur scolarité (études et orientations). Les familles sont demandeuses de plus de liens entre école et famille. En effet, d'après les constats des professionnels enfance et jeunesse sur le territoire, des écarts se creusent suivant la situation des familles.

Le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, pour les élèves d'école primaire a été mis en place depuis septembre 2021. Ce dispositif vise à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Il existe huit accueils CLAS sur les sept communes, cela représente 55 enfants accompagnés. Les échanges avec les professionnels des établissements scolaires, les familles et les enfants sont très encourageants sur ce dispositif. Un CLAS collège est en réflexion en continuité de l'accompagnement des CM2.

Au niveau de la jeunesse, les deux ans de crise sanitaire avec des périodes de confinement, de classe en ligne et de retour en présentiel ont très souvent accentués des situations d'élèves en situation de fragilité avant la crise Covid. Les professionnels constatent, depuis le retour en classe, un certain nombre de jeunes qui rencontrent des difficultés pour reprendre le chemin de l'école et certains qui ne sont jamais revenus en cours.

Les jeunes et leurs familles, qui se retrouvent en difficultés pour accompagner leurs enfants, sont en demande d'informations sur l'orientation scolaire et surtout sur de l'accompagnement autour de solutions d'apprentissage en dehors du parcours classique (informations sur l'apprentissage, l'année de césure, le service civique, ...).

Une action de sensibilisation et d'information, pour lutter contre le décrochage scolaire en partenariat s'est mise en place par le Service Information jeunesse avec le service

jeunesse, les établissements scolaires et d'autres partenaires de la jeunesse et va se poursuivre.

4- Accès aux loisirs et départ en vacances

Le premier frein des familles pour l'accès aux loisirs et vacances en famille a été le coût, à 70 % sur les retours du questionnaire habitants.

Depuis l'été 2020, la référente famille avait en charge l'accompagnement des familles au travers du dispositif "vacances apprenantes". En 2020, nous avons reçu onze familles, et parmi quatre familles, sept enfants ont pu bénéficier de ce dispositif. En 2021, nous avons reçu huit familles, et sept enfants ont pu bénéficier de ce dispositif. La référente famille poursuit l'accompagnement des familles vers ce dispositif pour permettre le départ d'enfants en vacances sur l'année 2022.

A travers ce projet, nous avons pu également constater que diverses fragilités (économiques, enfants en situation de handicap, pas de moyen de mobilité), ne permettent pas aux familles de partir en vacances.

5- La parentalité

Sur le territoire de Questembert communauté, il existe plusieurs Lieux d'Accueil Enfants Parents pour l'accueil des parents et leurs enfants de 0 à 6 ans.

Également, des ateliers parents-enfants, à destination des enfants de 0 à 6 ans étaient proposés par le service petite enfance pendant les vacances scolaires et intéressent de nombreuses familles.

Depuis moins d'un an, en termes de parentalité, la Maison des Parentillages a ouvert à Questembert, pour l'ensemble du territoire. Cependant, sur ce sujet, 49 % des familles ne trouvent pas de ressources les sur le territoire, d'après le questionnaire habitants. Les familles sont en demande de plus d'information et de meilleure communication et souhaiteraient également davantage d'ateliers, de sorties en famille pour passer du temps avec leurs enfants mais également pour rencontrer d'autres familles.

Un travail en commun au niveau des actions de parentalité débute dès juillet 2022, entre la référente famille, la maison des Parentillages et le service petite enfance.

6- Handicap

Un travail à été amorcé par le relais petite enfance concernant l'accueil des enfants en situation de handicap. Un groupe de travail à été créé et différentes actions à destination des assistantes maternelles ont été réalisées. De plus, des actions à destination des familles sont à venir en lien avec la maison des Parentillages.

Au niveau de l'équipe des animateurs et particulièrement au sein des accueils de loisirs, accueils jeunes et CLAS, une réflexion est en cours sur l'accueil, l'accompagnement dans de bonnes conditions des enfants en situation de handicap et de leurs familles. En effet, des enfants en situation de handicap sont déjà accueillis et cela demande souvent une réorganisation de l'accueil, du nombre d'encadrants et un accompagnement au regard des spécificités de l'enfant par rapport à son handicap pour l'accueillir dans de bonnes

conditions. En ce sens, les professionnels souhaiteraient davantage de liens avec les structures et professionnels du handicap accompagnant les enfants extérieurs à l'accueil de loisirs ou l'accueil jeunes et davantage de liens avec les familles pour réaliser un accueil personnalisé de l'enfant.

7- Le Partenariat

Pendant le diagnostic social, les associations à visée sociale et partenaires sociaux ont fait part de leur manque d'information et de la méconnaissance de certaines structures, de dispositifs et projets existants sur le territoire. L'interconnaissance et le travail en partenariat pour des accompagnements individuels et collectifs est une volonté forte de la part des acteurs du territoire



6 - Enjeux et objectifs prioritaires du projet famille

Notre enjeu au niveau de la famille, au regard de notre diagnostic, est celui de l'épanouissement des familles sur le territoire. Voici les objectifs de travail et les actions qui en découlent :



7 - Démarche et méthode de travail pour mettre en œuvre le projet famille

Tout au long du projet famille, notre démarche se définit selon ces différentes notions :

- L'accueil et l'écoute
- La transversalité
- Le développement des compétences psychosociales
- L'aller-vers
- La participation des familles

→ L'accueil et l'écoute

L'accueil est une fonction primordiale dans un centre social. La démarche d'accueil consiste à écouter la demande, informer, conseiller et orienter. Outre la personne chargée d'accueil, cela importe à chaque personne de l'équipe et notamment à la référente famille d'avoir cette fonction d'accueil et d'écoute auprès de tous les habitants et des familles.

→ La transversalité

Au travers du projet famille nous poursuivons le travail de réflexion en transversalité. En effet, nous travaillons d'ores et déjà sur la désectorisation de nos services et sur la mutualisation de nos compétences vers les mêmes objectifs, ceux du projet social et du projet famille. Ainsi, l'accompagnement des familles sera personnalisé et prendra en compte celles-ci dans leur globalité.

→ Le développement des compétences psychosociales

Également, nous souhaitons accompagner les habitants et les familles au travers d'une démarche de développement des compétences psychosociales, une démarche que nous avons déjà commencée début 2021 et pour laquelle l'ensemble de l'équipe a suivi une formation IREPS 56.

Les finalités de ces compétences sont :

- Le bien-être physique et psychique de cette personne
- L'insertion sociale ou socioprofessionnelle
- L'épanouissement personnel

→ Proximité et aller-vers, fonctionnement

Le Centre social intercommunal comprend sept communes. Conscient que la mobilité sur le territoire est une problématique importante, nous développerons des espaces d'accueil, des actions d'aller-vers et également des systèmes de navette pour les familles ayant des difficultés de mobilité.

L'accueil individuel des familles se réalisera au sein du Centre social mais pourra selon les besoins particuliers se dérouler en hors les murs (bureau mairie dans un premier temps et dans un espace intergénérationnel par la suite) ou au domicile des familles. Ainsi, le référent famille sera présent au centre social mais également sur les sept communes du territoire.

Les ateliers parents-enfants auront lieu sur les périodes de vacances scolaires et se dérouleront sur chaque commune du territoire. Ces ateliers sont travaillés en partenariat et mis en œuvre avec la maison des Parentillages et le service petite enfance. Suivant les besoins et demandes des familles, des ateliers se dérouleront au sein de l'établissement du Centre social (avec possibilité de navette pour les personnes ayant des difficultés de mobilité) et également sur les communes (hors les murs, avec des partenaires et intervenants).

Les sorties familles, seront réalisées avec des moyens de locomotions collectifs (car), des navettes seront proposées pour les familles ne pouvant pas se rendre au point de rendez-vous pour le départ. Les sorties familles seront travaillées sur la base d'un programme et elles se réaliseront par un binôme de professionnel du centre social (exemple : référente famille et chargée d'accueil).

Les ateliers collectifs d'accompagnement dans les domaines de la vie quotidienne pourront se dérouler au sein du centre social, en effet la structure dispose d'une salle avec comme équipement une cuisine pour des ateliers cuisine par exemple et d'une partie extérieure où il est possible de créer un jardin. Un système de navette pourra être mis en place pour des personnes ayant cette difficulté. Ces ateliers pourront également se réaliser dans une salle mise à disposition ou sur les lieux intergénérationnels sur l'ensemble du territoire.

Au niveau du dispositif CLAS, où il y a 8 CLAS répartis sur le territoire du centre social, la référente famille intervient aux côtés de la coordinatrice CLAS au niveau de l'axe soutien à la parentalité. En effet, le premier entretien avec les familles est réalisé par ce duo. Également, la référente famille assiste aux réunions avec les encadrants CLAS des sept communes et participe à l'élaboration et la mise en œuvre des actions spécifiques de soutien à la parentalité. Deux temps familles ont été mis en place au mois d'avril ainsi qu'au mois de mai, par la coordinatrice CLAS et la référente famille. Il s'agit de temps parents-enfants avec des supports comme une ferme pédagogique /spectacle/jeux en bois. Les enfants et parents ont pu passer un temps convivial et cela a créé des temps d'échanges entre parents et enfants mais aussi avec d'autres familles.

Concernant les actions auprès de la jeunesse du territoire, des actions au sein du centre social mais également en aller-vers sur les communes et au sein même des établissements scolaires sont d'ores et déjà mis en œuvre. Ces interventions vont se poursuivre et continuer à se co-construire avec les partenaires jeunesse du territoire afin d'affiner nos interventions au plus près des besoins des jeunes.

Une organisation test avec des actions hors les murs, des navettes possibles, de l'accueil et de l'accompagnement dans et hors les murs, sera proposée. Des évaluations et points bilans seront réalisés régulièrement afin de s'adapter aux besoins spécifiques des familles et avoir une organisation de travail adaptable et réalisable.

→ **La participation des familles**

Nous souhaitons mettre au cœur de l'action, les familles. Les familles pourront être sources de propositions et de décisions afin qu'elles puissent être partie prenante de l'animation du projet centre social.

<p>Degrés d'implication des habitants au regard de la circulaire CNAF</p>	<p>☐ 1 Présence, consommation de services ou d'activités Usagers</p>	<p>☐ 2 Implication dans une instance de consultation et d'information Participation aux réunions d'information</p>	<p>☐ 3 Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif contribution ponctuelle</p>	<p>☐ 4 Collaboration permanente et prise de responsabilité Animateur-bénévole d'ateliers</p>	<p>☐ 5 Contribution au processus de décision Comité de pilotage</p>
--	--	---	---	--	---

Ainsi, les familles pourront être impliquées selon différents degrés comme suit :

Afin de permettre des temps d'écoute, d'échanges et d'émergence des besoins, demandes des familles, nous allons mettre en place des temps "Café habitant".

La référente famille participera, aux côtés de l'animateur habitant, aux temps de "Café habitant", plus particulièrement en direction des familles, en hors les murs ou sur des temps précis comme le CLAS, les accueils de loisirs, Passerelle, Tremplin, lors d'événements ou au sein du centre social.

Nous souhaitons également créer un comité familles, où les familles pourront être actrices dans la co-construction d'actions et de projets.

Également, notre rôle est aussi de soutenir et accompagner des initiatives de parents. Par exemple, lors de la récolte de la parole des habitants, une maman du territoire nous a émis le souhait de créer un groupe de parents monoparentaux, en effet, cette maman est maman solo et souhaite rencontrer d'autres parents dans la même situation et avoir un temps régulier entre parents afin de pouvoir échanger, réaliser des activités au sein du centre social. Cette initiative de parents est soutenue et en cours de réalisation.

8 - L'interconnaissance et le partenariat

La référente famille s'appuiera sur une étroite collaboration avec les autres acteurs internes et externes du centre social. Le travail en réseau est essentiel dans l'accompagnement global de la famille. La première étape est d'aller à la rencontre des partenaires du territoire pour présenter le projet famille et les missions et actions qui en découlent. Ensuite, un travail de partenariat en complémentarité de l'existant pourra se réaliser.

Principaux partenaires (interne/externe)	Rencontre et présentation du projet du centre social et référent famille	Travail en commun (accompagnement /orientation/actions communes/réunions)
Secteur enfance du centre social	Participation aux temps de diagnostic. Réunions de travail sur la conception du centre social.	Temps d'échanges famille et parentalité avec les équipes. Accompagnement des équipes sur la place des familles dans le projet pédagogique.
Secteur jeunesse du centre social	Participation aux temps de diagnostic. Réunions de travail sur la conception du centre social.	Temps d'échanges famille et parentalité avec les équipes. Accompagnement des équipes sur la place des familles dans le projet pédagogique.
Service petite enfance du CIAS (Relais petite enfance + LAEP)	Participation aux temps de diagnostic. Réunion de travail sur la parentalité et la coordination des ateliers parents enfants le référent famille.	Participe aux Ateliers Parents-Enfants Travail d'orientation et d'accompagnement des familles.
Maison des Parentillages du CIAS	Participation aux temps de diagnostic. Réunion de travail sur la parentalité et la coordination des ateliers parents enfants par le référent famille.	Participe aux Ateliers Parents-Enfants Travail d'orientation et d'accompagnement des familles.
Protection Maternelle et Infantile	Réunion de rencontre et de présentation à prévoir pour un travail d'information et d'orientation des familles.	Travail d'orientation et d'accompagnement des familles.
Élus référents des 7 communes	Participation aux temps de diagnostic. Prochaine rencontre à prévoir pour présentation du projet famille et du travail en complémentarité, d'orientation des familles.	Travail d'orientation et d'accompagnement des familles.
Centre Communal d'action sociale	Participation aux temps de diagnostic. Prochaine rencontre à prévoir pour présenter le projet famille et sur du travail en complémentarité.	Travail d'orientation et d'accompagnement des familles.
Centre Médico-Social	Participation aux temps de diagnostic. Réunion de présentation du Centre médico-social et de notre démarche de création du Centre social. Prochaine rencontre à prévoir pour présenter le projet famille et sur du travail en complémentarité.	Travail d'orientation et d'accompagnement des familles. Travail sur des actions collectives en commun.
Maison France Service	Participation aux temps de diagnostic. Réunion de présentation de l'Espace France Service Prochaine rencontre à prévoir pour présentation du projet famille et du travail en complémentarité.	Travail d'orientation et d'accompagnement des familles.
Référente famille du centre social Éveil	Rencontre réalisée pour une présentation des missions et actions de la référente famille. Prochaine rencontre à prévoir sur du travail en commun par rapport à certaines actions familles/parentalité.	Temps de travail en commun sur des actions familles.

Associations à visée sociale	Participation aux temps de diagnostic. Prochaine rencontre à prévoir pour présentation du projet famille et du travail en complémentarité, d'orientation des familles.	Travail d'orientation et d'accompagnement des familles.
------------------------------	--	---

7/ Fonctionnement de la structure

1- Les locaux

Nous disposons de différents locaux concernant les services proposés :

Au niveau administratif :

- Sur Questembert : local regroupant l'accueil des usagers et les bureaux administratifs qui sera le siège du centre social
- Sur les 6 communes : espaces d'accueil à identifier avec les élus référents nous permettant de proposer des espaces d'accueil/écoute habitants, création d'outils permettant aux agents d'accueils des communes d'être en lien avec les agents d'accueil du centre social, planning de permanences et entretiens réguliers individuels avec les agents communaux pour informer des actions du centre social.

Au niveau des espaces de vivre ensemble :

Pour l'enfance : 5 accueils de loisirs sur Questembert, Berric, La Vraie-Croix, Molac

Pour la jeunesse : Accueils de loisirs et jeunesse situés au sein du futur centre social sur Questembert et accueils jeunes sur Lauzach, Berric, La Vraie Croix, Larré, lieux itinérants permettant de développer la proximité (salles communales, gymnases), espaces d'accueil et d'écoute à identifier sur les 7 communes pour développer le "aller-vers"

Pour le dispositif CLAS : des lieux sur chaque commune ont été dédiés aux ateliers permettant d'accueillir les groupes en dehors des établissements scolaires.

Pour le SIJ : espace au sein du futur Centre Social, espaces d'accueil et d'écoute à identifier sur les communes en lien avec les élus et partenaires du territoire de Questembert Communauté.

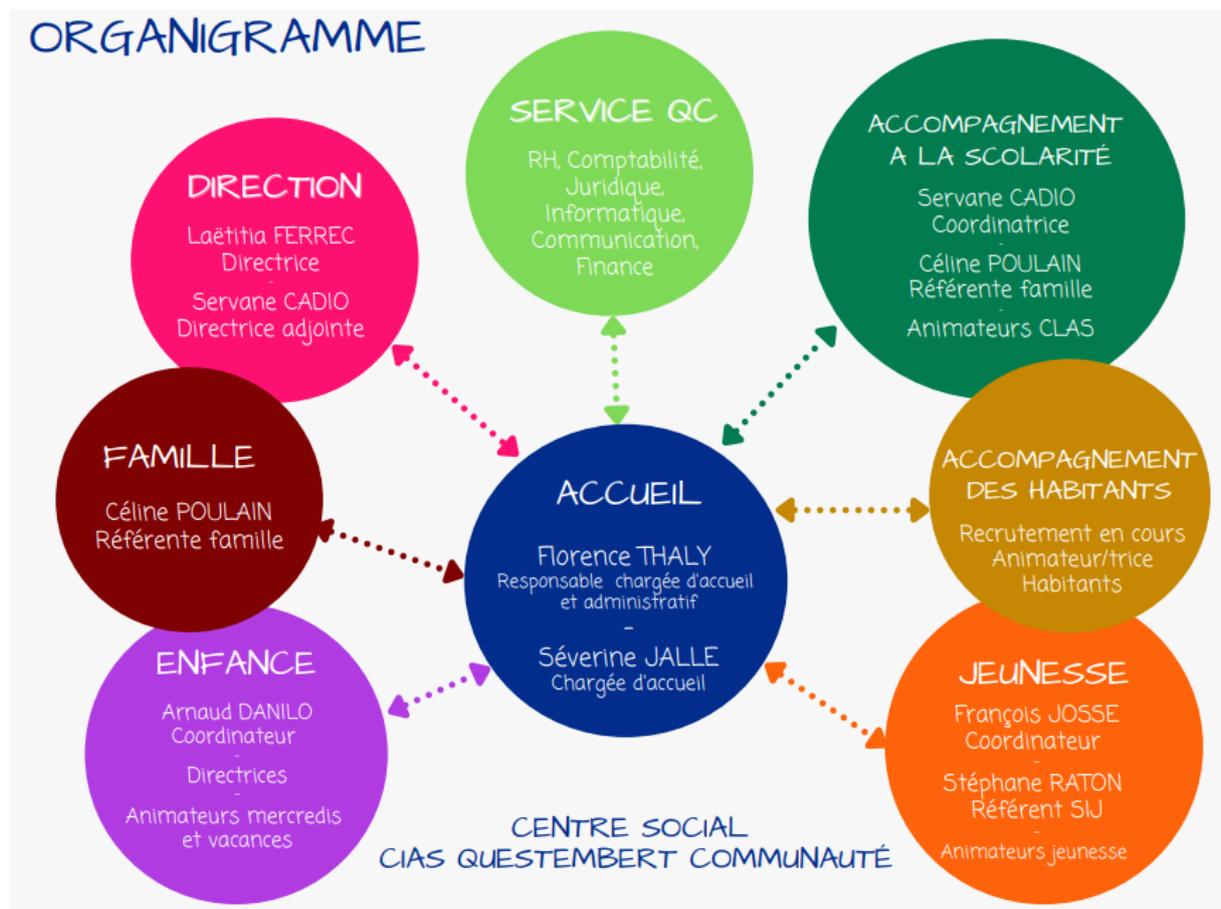
Pour les habitants : espace au sein du futur centre social qui sera dédié à l'accueil des habitants, espaces d'accueil et d'écoute sur les 6 autres communes ainsi que des espaces identifiés sur l'espace public pour mettre en place des temps de rencontre, café habitants, ateliers

Pour les familles : espace au sein du futur centre social qui sera dédié à l'accueil des habitants/famille, avec une cuisine et espace pour des ateliers collectifs, des espaces d'accueil et d'écoute sur les 6 autres communes ainsi que des espaces identifiés sur

l'espace public pour mettre en place des temps de rencontre, atelier parents enfants, informations

L'équipe du centre social travaille en concertation avec la direction du CIAS sur les plans d'un nouveau bâtiment dédié au futur centre social prévu en 2025.

2- Organigramme



3- Généralités

Dans le cadre du centre social, une réunion d'équipe est posée une semaine sur deux les mardis matin. Dans ce cadre, l'accueil du CS sera fermé. Cette réunion est en direction de tous les professionnels avec les objectifs suivants :

- Travail collectif sur les actions du CS
- Analyse de fonction accueil/écoute du CS
- Ateliers par groupes permettant une dynamique d'échanges et de création/construction d'outils communs.

- Amplitude hebdomadaire et annuelle d'ouverture de l'équipement dans la dimension d'accueil de la population et dans la dimension « activité » :

L'accueil du CS situé à Questembert est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, avec une fermeture le mardi matin. Des ouvertures ponctuelles sont prévues dans l'année. Des espaces d'accueil /écoute intergénérationnels seront ouverts sur des ½ journées à la semaine. Ces lieux seront "animés" par l'animateur/trice habitants mais également accompagné par les autres professionnels du CS.

4- La formation : outil pour le Centre Social

Des formations seront proposées à l'ensemble des équipes (DPA et accueil et écoute) en lien avec la FCSB. On souhaite également faire des propositions de formations via le CNFPT, des organismes privés et d'éducation populaire. Nous serons également dans la continuité des formations CPS avec l'IREPS'56.

Des formations théâtrales avec la DDCS 56 ont été effectuées et une autre aura lieu avant l'été sur vie affective des adolescents en accueil de mineurs.

Les référents CLAS ont pu bénéficier de 3 formations cette année.

Une formation des fondamentaux des CS en début d'année a été organisée comprenant les élus référents AVS des communes et les professionnels du CIAS.

Des formations IJ ont été proposées en continu dans l'année pour le référent SIJ et les animateurs jeunesse.

Au sein du CS, les professionnels sont incités à se former par le biais des réseaux et instances auxquelles ont appartient :

- FCSB - programmation d'une formation DPA en fin d'année
- Réseau IJ : formation sur " l'aller vers " et les outils de prévention
- CAF 56 : formations en lien avec le CLAS.

Notre volonté est de proposer des temps de formations en interne pour les nouveaux agents, les élus des communes et les agents des communes, sur la présentation et la place du CS sur le territoire.

5- Les moyens logistiques

Au niveau des moyens pédagogiques :

En termes de matériel, le service a développé des malles pédagogiques permettant de mettre en place des espaces et des ateliers collectifs et d'expérimentation.

- Malles autour d'outils pour développer les compétences psychosociales (jeux, livres, plateforme...) qui permet de proposer des ateliers tous publics famille/enfant/jeune/habitant. Les jeux sont aussi utilisés sur l'espace public pendant les temps d'animation à la rencontre des habitants ou des jeunes, ce qui permet de créer du lien plus facilement. L'équipe souhaite continuer à les enrichir pour permettre de développer le projet social.

- Malles bricolage qui permet de créer des ateliers tous publics avec pour objectif de la mettre à disposition des habitants et créer des espaces de transmission et de valorisation de savoirs faire
- Malles jardinage qui va continuer à s'enrichir pour permettre des actions et ateliers autour de l'environnement
- Malles handicap qui réunit des outils, jeux livres, ... pour accueillir au mieux les enfants/jeunes en situation de handicap, permet de créer des espaces au sein des accueils et d'accompagner les professionnels dans leur accueil
- Malles sensorielles qui permet de développer des espaces, pour les enfants de 3 à 5 ans et plus, pour accompagner au développement des sens et de travailler autour des compétences psychosociales comme la gestion des émotions, du stress, de la conscience de soi...
- Malles sportives et matériel sportif pour proposer, faire découvrir des sports différents (vélos, rollers, hand, hockey, ping-pong, tchouk Ball, basket, foot, jeux de quilles, pétanque, slackline, golf...)
- Malles cirque avec du matériel permettant de proposer des ateliers de découverte (jonglage, monocycle, fil de funambule, assiettes, pédalos...)
- Malles couture avec tout le matériel permettant de proposer des ateliers couture (machines à coudre, tissus...)

- Et diverses malles : malle scientifique, malle autour d'atelier d'expression théâtral, cinéma, marionnette, déguisement...

Ces différentes malles permettront de développer des espaces d'échange de savoir-faire entre habitants et de proposer des ateliers collectifs en direction des familles/enfants et jeunes.

Le centre social possède tout le matériel nécessaire pour proposer des séjours en camping. Il faudra investir dans des tentes familiales pour développer des premiers départs en vacances en famille.

Le centre social possède une cuisine qui permettra de développer des ateliers collectifs habitants/famille et de proposer des temps conviviaux.

Au niveau des véhicules, le centre social possède 4 mini-bus ainsi qu'un véhicule 5 places et une mise à disposition de différents véhicules par le siège. Ces véhicules nous permettent de proposer des sorties au niveau des temps d'accueil du public et permettent d'envisager des navettes selon les projets mis en place par les habitants. Une réflexion est en cours pour avoir un véhicule type caravane qui permettrait de se déplacer dans les communes et hameaux pour proposer un espace convivial d'information, d'animation et de permanence de partenaires à proximité des habitants.

6- La stratégie de communication mise en place auprès des différents publics et des partenaires

L'équipe du futur centre social travaille en concertation avec le service communication qui a accompagné le suivi et l'élaboration du projet centre social sur l'élaboration d'outils d'information et de valorisation.

Au cours du diagnostic, nous avons souhaité interroger les habitants sur le nom du futur centre social ainsi que les partenaires et les élus.

A chaque instance (groupe projet et comités) des outils de concertation (propositions de noms) et de vote ont été mis en place pour décider de ce nom.

Des outils sont en cours de création pour présenter le centre social avec une réflexion autour d'une charte graphique permettant l'identification de la structure par les habitants et partenaires.

L'équipe du centre social souhaite créer un document présentant le projet social adapté aux habitants.

Une réflexion sera menée autour des moyens de communication du centre social au regard du diagnostic partagé qui a identifié les réseaux utilisés par les habitants (réseaux sociaux, bouche à oreille...)

La présence du centre social sur l'espace public autour de marchés, évènements sera indispensable pour informer, être identifié, créer du lien et recenser les besoins des habitants.



7- Les moyens humains

FONCTIONS	AGENTS	DIPLOMES	TEMPS DE TRAVAIL
Directrice Centre Social	Laëtizia FERREC	DESJEPS en cours	1 ETP
Directrice Adjointe Centre Social/Coordinatrice CLAS	Seryane CADJO	BPJEPS Animation culturelle	1 ETP
Responsable chargée d'accueil et administratif	Florence THALY	Bac professionnel secrétariat	1 ETP
Chargée d'Accueil	Séverine JALLE	BAFD	0,5 ETP
Référente Famille	Céline POULAIN	DE CESF	1 ETP
Animateur/trice Habitants	Recrutement en cours		1 ETP
Coordinateur Enfance	Arnaud DANILO	BPJEPS LTP	1 ETP
Directrice Acm Multi sites et référent handicap	Jessica LE TONQUEZE	BPJEPS LTP	1 ETP
Directrice Adjointe Acm Multi sites et Animatrice CLAS	Evelyne VANDEZANDE	BAFD et PLP2	1 ETP
Directrice Acm Berric	Mylène MARZIN	BAFD - médiatrice culturelle	1 ETP
Directrice ACM Molac	Nadège HAVARD	BPJEPS LTP	1 ETP
Animatrice ACM et animatrice CLAS	Aurélie DESCOULS	Équivalence BPJEPS	0,80
Animateur ACM et animateur CLAS	Jimé ETIENNE	Master MEEF	1 ETP
Animatrice ACM et animatrice CLAS	Estelle CHOLOTT GAMARD	Non diplômé	1 ETP
Animatrice ACM et animatrice CLAS	Loona CLEMENT	BAFA	0,80
Animatrice ACM et animatrice CLAS	Stéphanie LE FALHER	BAFA	1 ETP
Animatrice ACM enfance	Christelle BONAMY	BAFA	0,60
Animatrice ACM enfance	Coraline BOURGEOIS	BAFA	0,60
Animatrice ACM enfance	Valérie CUBIZOLLE	Non diplômé	0,60
Animatrice ACM enfance	Delphine GILQUIN	BPJEPS environnement	0,60
Animatrice ACM enfance	Roseline LE BODQ	BAFA	0,60
Animatrice ACM enfance	Laurence SOMAZZI	Éducatrice de jeunes enfants	0,60
Animateur ACM enfance	Corio TRIBALLIER	BAFA	0,60
Animateur ACM enfance	Gaël VIVIER	BAFA	0,60
Coordinateur Jeunesse	François JOSSE	BPJEPSAPT / LTP	1 ETP
Référent SJJ	Stéphane RATON	Moniteur éducateur	1 ETP
Animateur jeunesse	William DE AZEVEDO	BAFA	1 ETP
Animateur ACM et animateur CLAS	Hugo LECOMTE	BPJEPSAPT	0,80
Directeur Tremplin et Passerelle 9- 1 ans	Kévin MONTERRIN	BAFD	1 ETP
Animatrice jeunesse	Wylène RAY	BAFA	0,80
Animatrice jeunesse	Julie MICHEL	BAFA - licence projet en milieu rural	1 ETP

FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE AGC/ACF

BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE du 01/01/2022 au 31/12/2022

8 - Les moyens financiers

CHARGES

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL CHARGES
60	Achats	43 200,00
61	Services extérieurs	83 850,00
62	Autres services extérieurs	86 600,00
63	Impôts et taxes	
64	Frais de personnel	906 000,00
65	Autres charges de gestion courante	225 000,00
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	500,00
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	
69	Impôt sur les bénéfices	
SOUS-TOTAL		1 345 150,00
86	Contributions	
TOTAL CHARGES		1 345 150,00

PRODUITS

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUITS
70	Vente de produits finis prestataires	697 000,00
74	Subventions d'exploitation	648 150,00
75	Produits de gestion	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
SOUS-TOTAL		1 345 150,00
87	Contrepartie des contributions	
TOTAL PRODUITS		1 345 150,00

PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

Attention dans le tableau ci-dessous, le total des sous-comptes doit correspondre au total du compte racine.

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUITS
70623-AGC	Prestations reçues de la CAF	136 000,00
70623-ACF	Prestations reçues de la CAF	100 000,00
70623-cl	PS reçues pour CLSH (ALSH)	80 000,00
70623-clas	PS reçues pour Clas	20 000,00
70623-eaje	PS reçues pour Multi accueil	
70623-laep	PS reçues pour Laep	
70623-mf	PS reçues pour Médiation Familiale	
70623-ram	PS reçues pour RAM	
70623-psJ	PS Jeunes	80 000,00
70641	Participation des usagers déductible de la PS (spécifique EAJE)	
70642	Participation des usagers non déductible de la PS	281 000,00
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	
70	Vente de produits finis prestataires	
741	Subvention d' ETAT	
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	
744	Subvention de la COMMUNE	
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	
7452	Subvention de fonctionnement CAF	
746	Subvention EPCI (intercom)	648 150,00
747	Subvention entreprise	
748- 1	Subvention fonds européens	
748- 2	Subventions autre entité publique	
74	Subventions d'exploitation	

8/ Les actions au regard des priorités retenues et des objectifs de la structure pour le contrat de projet

1- Les axes

Axe A : Accompagner les transitions et actions de solidarité

Développer l'estime de soi et l'émancipation des habitants

- Faire émerger et accompagner les initiatives habitants
- Favoriser la place des habitants au sein du centre social

Favoriser les démarches solidaires

- Proposer de l'information et de l'accompagnement individuel et collectif
- Accompagner les démarches solidaires

Contribuer à l'usage du numérique

- Être acteur sur la démarche du territoire
- Sensibiliser à l'usage des outils numériques

Axe B : Renforcer le lien social, la proximité et le maillage territorial

Favoriser la transmission à travers les liens intergénérationnels

- Développer des actions intergénérationnelles

Développer la notion de proximité

- Renforcer la présence sur les communes
- Repérer les dynamiques de territoire

Accompagner les dynamiques partenariales

- Identifier le réseau d'acteurs et favoriser l'interconnaissance
- Renforcer les liens avec les partenaires

Axe C : Accompagner les familles du territoire

Coordonner des projets autour de la parentalité

- Développer des actions collectives familles
- Favoriser les liens interservices et partenariaux sur la question de la parentalité

Accompagner les familles en situation de fragilité

- Proposer de l'information et de l'accompagnement individuel et collectif
- Favoriser les apprentissages et l'ouverture culturelle

Favoriser l'autonomie et l'émancipation des familles

- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes
- Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale
- Proposer des espaces de vivre ensemble

À la suite du comité habitant du 9 avril et au comité technique du 5 mai, nous avons consulté les habitants, partenaires, élus et associations afin de définir ensemble les actions qui nous semblent prioritaires. En effet, en lien avec le cadre de la CAF 56, un premier agrément a une durée de 2 ans. Nous tablons donc sur la période allant de juillet 2022 à décembre 2024.

Sur les tableaux ci-dessous reprenant les axes, objectifs généraux et opérationnels, nous avons défini en rouge les actions prioritaires, en orange les actions que l'on souhaite expérimenter et en jaune les actions pour lesquelles nous serons en réflexions

(en annexe : tableau synthèse des actions)

2- Priorisation des actions pour la période de juillet 2022 à fin 2024

Suite au comité habitant du 9 avril et au comité technique du 5 mai, nous avons consulté les habitants, partenaires, élus et associations afin de définir ensemble les actions qui nous semblent prioritaires. En effet, en lien avec le cadre de la CAF 56, un premier agrément à une durée de 2 ans. Nous tablons donc sur la période allant de juillet 2022 à fin 2024.

Ci-dessous une synthèse globale des actions :

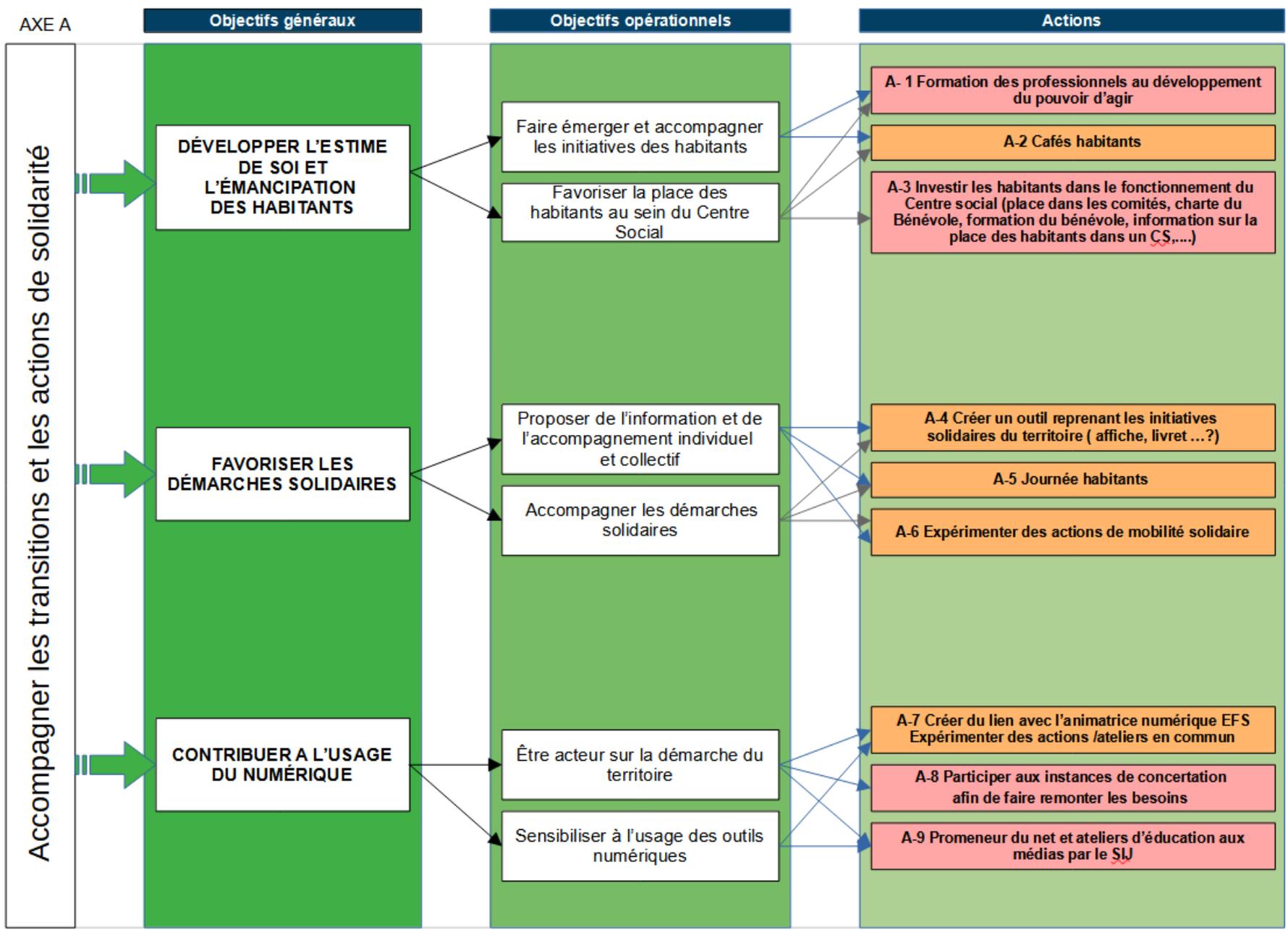
Actions	Niveau de l'action (prioritaire, expérimental ou réflexion)	Action nouvelle ou existante	Échéancier
A- 1 Formation des professionnels au développement du pouvoir d'agir	Prioritaire	Nouvelle	Début 2023
A-2 Cafés habitants	Expérimentation	Nouvelle	A partir de juillet 2022
A-3 Investir les habitants dans le fonctionnement du Centre social	Prioritaire	Existante / nouvelle	Depuis le diagnostic partagé
A-4 Créer un outil reprenant les initiatives solidaires du territoire	Expérimentation	Nouvelle	2022 /2023 /2024
A-5 Journée habitants	Expérimentation	Nouvelle	A partir de septembre 2023
A-6 Expérimenter des actions de mobilité solidaire	Expérimentation	Nouvelle	2022 /2023 /2024
A-7 Créer du lien avec l'animatrice numérique EFS Expérimenter des actions /ateliers en commun	Expérimentation	Nouvelle	A partir de septembre 2022
A-8 Participer aux instances de concertation afin de faire remonter les besoins	Prioritaire	Existante	Depuis janvier 2021
A-9 Promeneur du net et ateliers d'éducation aux médias par le SIJ	Prioritaire	<input type="checkbox"/> Existante	Depuis janvier 2021

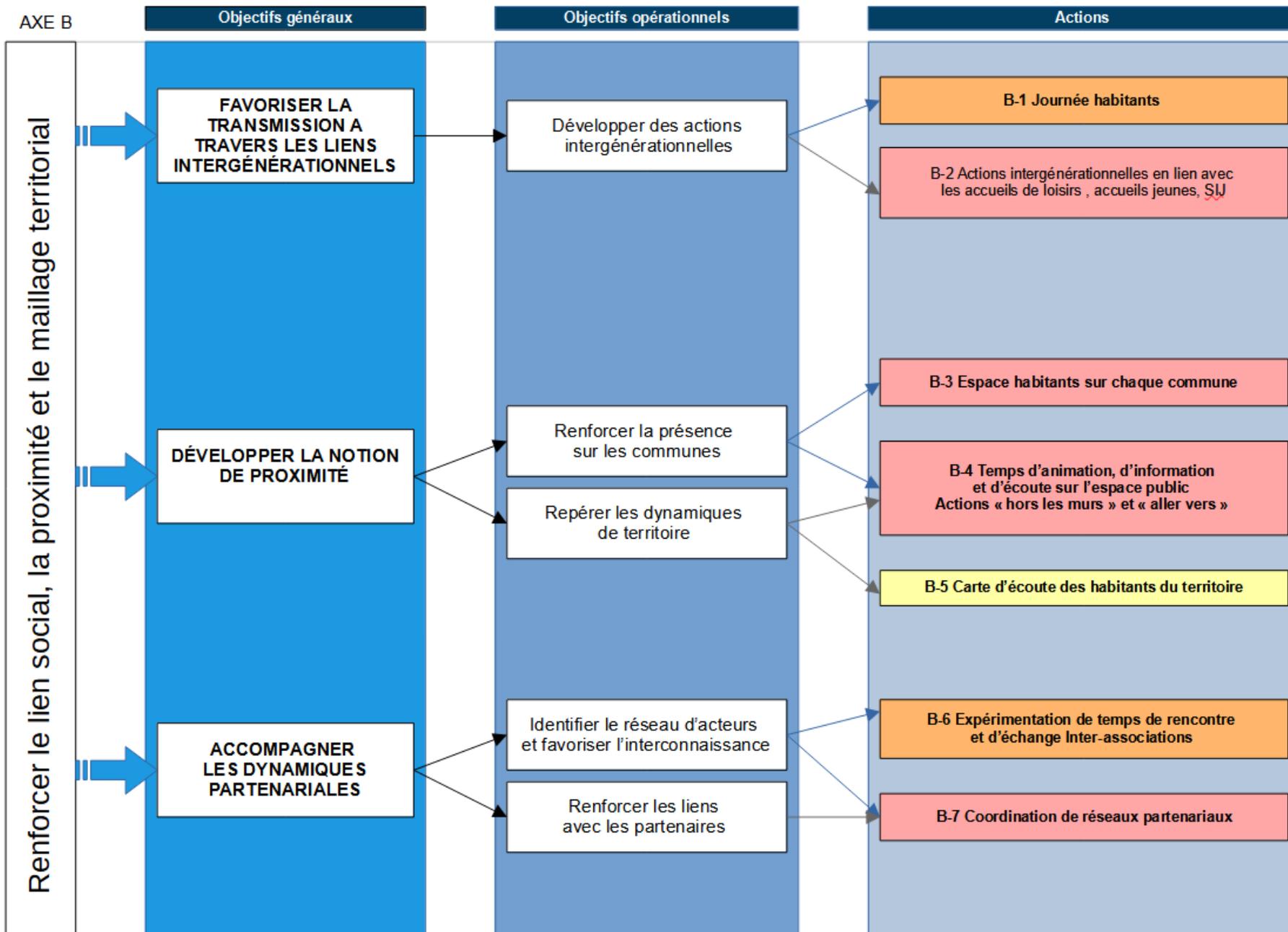
B-1 Journée habitants	Expérimentation	Nouvelle	A partir de septembre 2023
B-2 Actions intergénérationnelles par commune	Prioritaire	Existante	A partir de septembre 2022
B-3 Espace habitants sur les communes	Prioritaire	Nouvelle	A partir de septembre 2022
B-4 Temps d'animation, d'information et d'écoute sur l'espace public Actions «hors les murs» et «aller vers»	Prioritaire	Existante	Depuis avril 2021
B-5 Carte d'écoute des habitants du territoire	Réflexion	Nouvelle	A partir de septembre 2023
B-6 Expérimentation de temps de rencontre et d'échange Inter-associations	Expérimentation	Nouvelle	A partir de septembre 2022
B-7 Coordination de réseaux partenariaux	Prioritaire	Existante	Depuis sept 2015

C-1 Animation collective familles	Prioritaire	Nouvelle	A partir de juillet 2022
C-2 Café habitants en directions des familles	Expérimentation	Nouvelle	A partir de juillet 2022
C-3 Temps de rencontre et travail en commun avec les équipes internes et partenaires	Expérimentation	Existante	En cours depuis janvier 2021
C-4 Accompagner au premier départ en vacances	Prioritaire	Existante	Depuis l'été 2020
C-5 Dispositif Contrat local d'accompagnement à la scolarité	Prioritaire	Existante	Depuis juin 2021
C-6 Accompagnement dans les domaines de la vie quotidienne	Prioritaire	Nouvelle	2022 /2023 /2024
C-7 Actions en direction des jeunes en voie de déscolarisation ou déscolarisés	Prioritaire	Existante	Depuis septembre 2021
C-8 SIJ : Information et accompagnement sur les parcours individuels et collectifs	Prioritaire	Existante	Depuis septembre 2021
C-9 Actions favorisant la mobilité douce des jeunes sur le territoire	Prioritaire	Nouvelle	2022 /2023 /2024
C-10 Dispositifs du SIJ favorisant l'autonomie des jeunes : Parcours BAFA , ADP , baby-sitting	Prioritaire	Existante	Depuis septembre 2021
C-11 Accueil d'enfants / jeunes à besoins spécifiques dans les ACM	Prioritaire	Existante	Depuis septembre 2020
C-12 ACM-Service jeunesse: Espace et outils d'expression et de participation	Prioritaire	Existante	Depuis septembre 2020
C-13 Atelier de sensibilisation par le SIJ en milieu scolaire au sein des accueils de loisirs et accueils jeunes	Prioritaire	Existante	Depuis janvier 2021

Sur les tableaux ci-dessous reprenant les axes, objectifs généraux et opérationnels, nous avons défini en rouge les actions prioritaires, en orange les actions que l'on souhaite expérimenter et en jaune les actions pour lesquelles nous serons en réflexions









Fiches actions vierges

Fiche action n°	Titre :
<input type="checkbox"/> Animation collective famille <input type="checkbox"/> Animation globale et coordination	Axe du projet social: → Objectif général : →
Personne référente	
Objectifs opérationnels	- - -
Compétences psychosociales développées	<input type="checkbox"/> Savoir résoudre les problèmes/Savoir prendre des décisions <input type="checkbox"/> Avoir une pensée créative/Avoir une pensée critique <input type="checkbox"/> Savoir communiquer efficacement/Être habile dans les relations interpersonnelles <input type="checkbox"/> Avoir conscience de soi/Avoir de l'empathie pour les autres <input type="checkbox"/> Savoir gérer son stress/Savoir gérer ses émotions
Public ciblé	
Échelle d'intervention	
Descriptif de l'action	Contenu de l'action : Échéancier:
Moyens mis en œuvre	Humain : Matériel : Budget :
Partenaires	
Points de vigilance	
Méthode et Indicateurs d'évaluation	Méthode Qualitatifs Quantitatifs
Effets attendus	
Degré de participation des habitants	<input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ; <input type="checkbox"/> Implication dans une instance d'information ou de consultation ; <input type="checkbox"/> Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ; <input type="checkbox"/> Collaboration permanente et prise de responsabilité ; <input type="checkbox"/> Contribution au processus de décision.

9/ L'évaluation du projet

L'évaluation du projet doit permettre de mesurer les résultats obtenus par rapport à des objectifs fixés. Le sens doit être revisité en permanence, porté et partagé par tous.

Globalement, l'équipe du Centre Social intercommunal, va agir dans le cadre du projet social en se posant les questions suivantes :

- La cohérence et la conformité du projet social
- En quoi le projet est-il conforme à l'animation globale du Centre Social ?

- En quoi l'orientation est-elle cohérente avec les politiques territoriales ?
- La pertinence et la qualité
- En quoi le projet social est-il pertinent au regard du diagnostic de territoire ?
- La faisabilité
- En quoi le projet social est-il garanti par les moyens internes au Centre Social ?
- L'attractivité
- En quoi le projet social est-il complémentaire avec des actions portées par les partenaires ? Le projet social a-t-il mobilisé les partenaires du territoire ?
- L'efficacité
- En quoi l'orientation a-t-elle contribué au développement de la vie associative sur le territoire et au pouvoir d'agir des habitants ?

Durant la durée de l'agrément, nous partirons sur deux types d'évaluations :

1. Une évaluation réalisée par l'équipe
2. Une évaluation dite "participative" avec les habitants et les partenaires

Dans la démarche d'élaboration et la mise en œuvre des actions, l'équipe de la Maison Pop' doit s'appuyer sur les outils d'évaluation définis en amont. Ceux -ci pourront être réajustés et seront un des points de retour d'expérimentations lors des réunions d'équipes du Centre Social.

Lors des comités techniques portés par le Centre Social, nous incluons dans l'ordre du jour les étapes d'évaluations, afin qu'elles soient partagées et alimentées par les membres du comité.

Lors d'un temps fort d'animation, les habitants et partenaires s'exprimeront à travers une animation ludique.

L'évaluation participative sera au cœur de notre démarche.

10/ En conclusion....

La démarche d'élaboration d'un projet social est une étape importante sur un territoire. Bien évidemment l'obtention de l'agrément par la Caisse d'Allocations Familiales reste la finalité incontournable de la démarche mais cette dernière offre surtout une formidable opportunité pour orienter les actions du Centre Social pour les prochaines années à venir.

C'est dans cet esprit que nous avons conçu notre approche pour élaborer pas à pas notre projet social.

La démarche ne va pas aboutir à une refonte de nos actions mais va plutôt permettre de définir ou redéfinir les sens et les priorités de nos actions.

Pour cela nous nous appuyons d'une part sur ce que nous avons pu réaliser, d'autre part sur le regard que nous portons sur le territoire et enfin sur le point de vue des acteurs qui composent la démarche. Nous souhaitons remercier les habitants, les partenaires, les membres des associations ainsi que les élus référents des communes qui ont participé aux rencontres proposées dans le cadre de cette démarche de création du Centre Social. Ils ont contribué à la construction de ce projet.

Nous voulons également remercier la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne, la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et la directrice du Centre Social Éveil pour leur accompagnement au cours de cette démarche. Nous remercions également les membres du groupe moteur qui par leur implication, valeurs et engagement, ont participé à élaborer et rendre participatif tout la démarche que nous avons envisagée pour le territoire.

Enfin, un grand merci à toute l'équipe de l'enfance et de la jeunesse qui, sur cette année a relevé le défi de porter avec implication la démarche de ce projet, tout en continuant d'assurer le quotidien du service. Pour finir, nous souhaitons également remercier l'équipe de direction du CIAS, le président, le vice-président du CIAS ainsi que l'élu référent de l'animation de la vie sociale du CIAS, les maires des communes, les élus communautaires et communaux pour leur présence et volonté de porter ce projet pour le territoire.

[C'est grâce à la participation de tous que ce Projet est né.](#)

[11/ Annexes](#)

- Annexe 1: Fiche de poste Directrice du Centre social
- Annexe 2: Fiche de poste Référente famille
- Annexe 3: Fiche de poste Référente accueil
- Annexe 4: Fiche de poste Animateur-riche habitant
- Annexe 5: Diagnostic comité technique Animation de la vie sociale
- Annexe 6: Diagnostic partagé avec les partenaires du territoire
- Annexe 7: Diagnostic partagé l'offre sociale
- Annexe 8: Diagnostic partagé La vie sur le territoire
- Annexe 9: Diagnostic partagé Le système acteur
- Annexe 10: Diagnostic partagé Le territoire
- Annexe 11: Photos du diagnostic partagé
- Annexe 12: Photos de la récolte de la parole de [demain](#)

[12/ Fiches Actions](#)



La MAISON POP'
18 rue Jean Grimaud
56230 QUESTEMBERT
02 97 26 15 00 | maisonpop@qc.bzh